r 260 2 1

MÉMOIRES

DU

MUSÉUM NATIONAL

D'HISTOIRE NATURELLE

NOUVELLE SÉRIE

Série A, Zoologie

TOME XV

FASCICULE 2

Pierre REBILLARD

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DES RIODINIDAE SUD-AMÉRICAINS

PARIS
ÉDITIONS DU MUSÉUM
36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (V°)

1958

source MNHN Paris

Pr 260 C1

Source : MNHN, Paris

AIMÉE FOURNIER DE HORRACK

Source : MNHN, Paris

MÉMOIRES DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
Série A. Zoologie. Tome XV, Fascicule 2. — Pages 135 à 216

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DES RIODINIDAE SUD-AMERICAINS
(Insectes Lépidoptères)

par

le Dr Pierre REBILLARD
Associé du Muséum

PREFACE

La Contribution a l'étude des Riodinidès que nous présentons ci-dessous a été rédigée avant et pendant la derniére guerre. Elle est due à trois auteurs qui ont successivement apporté leur savoir et leurs dons d'observation afin de perfectionner la connaissance d'une famille dont les représentants sont difficiles á étudier. Ce sont Percy J. LATHY, Ferdinand LE CERF et M. le Dr Pierre REBILLARD. Les èlèments étudiés proviennent en grande partie de la collection formée par M^me^ Aimée FOURNIER DE HORRACK.

Les documents (peut-être disparates) qui forment cette contribution sont le reflet des préoccupations scientifiques des trois savants dont je viens de citer les noms. Tels qu'ils se présentaient ces documents m'ont paru offrir suffisamment d'intérêt pour ne pas les laisser dormir dans un tiroir où ils se seraient lentement détruits. Plusieurs des pages qui suivent représentent l' « état-civil » d'espéces intéressantes, soit au point de vue zoologique, soit au point de vue iconographique. M. le Dr P. REBILLARD a réussi à compléter et à ordonner ces notes de maniére á former un ensemble homogéne. C'était un travail difficile et c'est tout á son honneur de l'avoir mené á bien.

Les planches qui éclairent cet ouvrage reproduisent fidélement les magnifiques aquarelles dues à M^lle^ Odette DU PUIGAUDEAU. Le talent qui s'y montre est comparable à celui des premiers peintres naturalistes qui ont illustré le Jardin du Roi. On devait sauver par tous les moyens ces belles images, contribution á la connaissance des merveilles lépidoptériques fournies par des contrées, malgrè tout peu connues, de l'Amérique méridionale.

Les phototypies qui accompagnent les planches coloriées représentent des détails de morphologie dus au crayon de F. LE CERF. Ces dessins anatomiques sont reproduits tels que LE CERF les a laissés. Il ne pouvait être question de compléter ou d'interpréter un tel travail. La pensée de l'auteur aurait été immédiatement trahie. Je me suis donc résolu á publier intégralement tous les dessins qui accompagnaient le manuscrit dit des Erycinides, appelés maintenant Riodinides. Les spécialistes pourront facilement les interpréter — et les utiliser. Ils auront, dans le travail que nous leur présentons, un point de départ pour ajouter — s'ils les jugent utiles — les compléments nécessaires.

Source : MNHN, Paris

On remarquera que les espèces décrites ci-dessous — ou faisant l'objet d'annotations — sont numérotées. Pour faciliter la reproduction des aquarelles les insectes ont été groupés sur les planches dans un ordre chromatique qui ne suit pas la systématique zoologique. Les dénominations, placées en regard des images, portent le numéro qui renvoie au texte correspondant de l'ouvrage.

Par suite des circonstances tragiques de la période 1939-45 (encore présentes à toutes les mémoires), génératrices de catastrophes et de désordres infinis, les « types » se rapportant aux numéros 11, 12, 17, 35, 37, 38, 41, 65 et 66 n'ont pas été retrouvés au moment de l'impression de ce mémoire. Cependant les descriptions ou les figures colorées qui se rapportent à ces « types » sont suffisamment précises pour permettre d'identifier les espèces lorsqu'on les trouvera dans leur pays d'origine.

Tel qu'il se présente, ce fascicule des *Mémoires du Muséum* assurera la pérennité de minutieuses observations et en même temps fera connaître une petite partie des merveilles d'une célèbre collection.

Nous voulons également que ce travail soit un hommage rendu à Madame Aimée FOURNIER DE HORRACK, dont la patience et la ténacité ont permis la formation du magnifique instrument de recherches qui illustre maintenant son nom.

Il m'est aussi agréable de remercier tous ceux qui ont contribué à augmenter considérablement les collections du Muséum national d'Histoire naturelle et de leur exprimer la reconnaissance des entomologistes. D'abord les propriétaires de la collection : M. Bernard CHAVANON, M. Henri MAROT et M. le Dr Pierre REBILLARD n'ont pas hésité à faire don de cet ensemble dont la valeur est appréciée comme il convient. Le parlait désintéressement et la générosité de nos mécènes fait le plus grand honneur à leur modestie. Ils permettent d'inscrire leurs noms parmi ceux des bienfaiteurs insignes du Muséum et de la science lépidoptérologique.

Je n'oublie pas non plus tout ce que nous devons à la généreuse action d'un illustre Associé du Muséum : M. le Dr Georges DUHAMEL, de l'Académie française et de M^lle^ Elvire CHOUREAU, Présidente de la Chambre syndicale des Libraires de France. L'amitié constante et agissante qu'ils manifestent en toute occasion à notre grand Etablissement national suggère notre vive gratitude.

Je terminerai cette Préface par le souhait déjà formulé par Pline le Jeune, dans une circonstance identique :

Quod superest, Deos precor ut animo isti tempus quam longissimum tribuant.

Eugène SÉGUY

Professeur au Muséum
Directeur du Laboratoire d'Entomologie

Source : MNHN, Paris

INTRODUCTION

Il y a longtemps déjà que Percy J. LATHY fit exécuter par M^lle^ O. DU PUIGAUDEAU les aquarelles des quatres planches de *Riodinidae* qui illustrent ce mémoire. A l'époque, une partie des descriptions des espèces avait été publiée ou devait l'être dans la suite, par P. LATHY lui-même. Quelques spécimens étaient des « Types » décrits par d'autres auteurs, notamment par STICHEL et par ROEBER. Beaucoup d'exemplaires provenaient de la célèbre collection LARSEN, actuellement intégrée dans celle de Madame G. FOURNIER DE HORRACK, et l'ensemble devait former une étude que P. LATHY n'a pas terminée.

Quand P. LATHY quitta ses fonctions, il ne laissa aucune note relative à ces Lépidoptères qu'il fallut rechercher un à un dans les cadres où ils avaient été reclassés après l'exécution des aquarelles, mais sans qu'ils aient été pourvus d'une étiquette d'identification spéciale. Cependant, comme il s'agissait dans la majorité des cas d'individus uniques ou présentant des caractères particuliers, il fut possible de les retrouver tous et d'en justifier la figuration. Ultérieuremcnt F. LE CERF entreprit l'étude des individus qui avaient servi de modèles. Il voulait préciser les descriptions par l'étude et la figuration des « genitalia », dont les dissections étaient déjà très avancées quand il dut s'aliter en novembre 1944.

Son dessein était en effet de dépasser le cadre étroit des descriptions des seules formes figurées sur les planches et d'entreprendre la révision de petits groupes peu ou mal connus à propos desquels les données des ouvrages classiques appellent une mise au point. Ce sont ces études que nous publions aujourd'hui, et dont l'intérêt n'offre probablement pas l'avantage des grandes monographies embrassant et condensant d'une manière homogène les connaissances relatives à l'ensemble d'une famille ou d'une sous-famille, mais cependant préparant d'une part par d'utiles confirmations ou par l'apport de faits nouveaux, d'autre part par la correction d'imperfections ou d'erreurs, les matériaux à un travail futur. Certaines formes ont été nommées soit par P. LATHY, soit par F. LE CERF soit par moi-même. D'autres formes n'ont été que rapprochées, sans désignation nouvelle, d'espèces ou sous-espèces morphologiquement voisines, sans qu'il soit possible sur un spécimen souvent unique d'établir sa validité spécifique ou sa place exacte dans la nomenclature.

Dans le doute il vaut mieux, à notre avis, laisser une forme nouvelle non nommée que risquer de créer (par un nom spécifiquement non valable) une confusion dans la nomenclature que, par la suite, et cette erreur reconnue, les lois de priorité ne permettent plus de rectifier.

Cette prudence est on ne peut plus justifiée dans l'étude d'une famille de Lépidoptères telle que celle des *Riodinidae*, quand on sait les difficultés rencontrées par les spécialistes les plus avertis.

Cependant, si dans certains cas des lacunes ou des descriptions trop sommaires pourront prêter à critiques, ces faiblesses nous paraissent devoir être compensées par la qualité des figures.

Source · MNHN, Paris

La partie iconographique qui accompagne ce travail n'a pas été en effet sans soulever quelques difficultés techniques dans l'exécution des planches qui nécessita une mise au point particulièrement soignée.

Telle nous donnons cette étude à laquelle nous avons personnellement apporté un souci d'exactitude en la transcrivant et la complétant en mémoire de ses auteurs et en témoignage de la respectueuse et profonde affection que nous eûmes pour Madame Aimée FOURNIER DE HORRACK.

Dr Pierre REBILLARD

Associé du Muséum national d'Histoire naturelle

Source : MNHN, Paris

NOTICE HISTORIQUE SUR LA COLLECTION ENTOMOLOGIQUE AIMEE FOURNIER DE HORRACK

C'est en 1916, ou quelque peu avant, que fut commencée la Collection de papillons exotiques de M^me^ Gaston FOURNIER DE HORRACK. Durant vingt-cinq années, à la mesure de ses goûts, de ses possibilités, elle parvint à construire ce monument scientifique d'une incomparable richesse. Elle sut s'adjoindre des collaborateurs d'élite, maintenir des relations constantes avec des chasseurs spécialisés, des naturalistes, qui tendirent un vaste réseau. Celui-ci — comme le filet de gaze retient l'insecte prisonnier — fit converger vers M^me^ FOURNIER les captures les plus rares du globe.

Pour mieux comprendre et apprécier à sa juste valeur cette collection, il convient de suivre depuis son origine les étapes de sa formation et de connaître la personnalité de celle qui la conduisit au terme où elle est présentée actuellement.

Cette personnalité portait en elle le goût inné de l'Histoire naturelle. Amie compréhensive des bêtes, délicatement attentive aux fleurs, passionnément curieuse des manifestations de la vie dans tous ses domaines, c'est vers le monde des insectes qu'elle se sentait plus particulièrement attirée.

On la comparerait volontiers à Marie-Sybille MÉRIAN, naturaliste allemande du début du XVIII^e^ siècle, fille du graveur de Francfort qui, au cours d'un séjour en Hollande et à la vue des collections privées des notables d'Amsterdam, n'eut d'autre désir que de partir en Guyane d'où elle rapporta des collections qui firent la matière d'un livre, merveilleusement gravé et enluminé par elle.

Comme elle, M^lle^ DE HORRACK, devenue plus tard par son mariage M^me^ Gaston FOURNIER, fut intéressée par l'Entomologie en visitant une collection de papillons exotiques à Bayreuth, où son amour de la musique wagnérienne l'attirait chaque année. La vue d'un monde insoupçonné de formes et de couleurs l'éblouit et força son admiration. Elle décida aussitôt d'acquérir cette collection et sans doute, au début, n'eut-elle d'autre intention que de réunir quelques cadres contenant les espèces les plus décoratives.

Elle acheta chez les Naturalistes ce qui séduit toujours le collectionneur débutant ; les *Morphos* bleus, les grands *Ornithoptères* indo-malais, les *Piérides* bariolées. Les cadres-tiroirs, assemblés en deux meubles, voisinaient dans son appartement avec des aquariums merveilleusement peuplés et des vitrines de minéraux aux tons chatoyants.

Mais bientôt les acquisitions de papillons sans cesse plus importantes nécessitèrent l'aménagement d'un vaste local, qui fut meublé d'armoires pouvant contenir un millier de cadres vitrés. C'est là que se trouvait la Collection, classée Monument historique en 1947 par le Ministère de la Jeunesse, des Arts et des Lettres.

Dès ce jour M^lle^ DE HORRACK ne pouvait plus être considérée comme un simple amateur. L'ampleur de ses vues appela très vite d'autres nécessités, car il fallait non seulement protéger, mais recevoir, préparer, classer les acquisi-

Source : MNHN, Paris

tions. Cinq spécimens ne suffisaient pas pour réaliser à eux seuls les variations possibles d'une espèce ; il en fallait 15, 30...

Des offres commençaient à venir d'Angleterre, d'Allemagne. C'est alors que Mme Gaston FOURNIER choisit comme préparateur et conservateur de sa Collection Percy J. LATHY. Le rôle de cet entomologiste anglais, ancien « curator » de la Collection ADAMS, Correspondant du British Muséum, membre de plusieurs Sociétés savantes, fut considérable. Il avait à son actif de nombreuses publications dans des périodiques anglais et son nom faisait autorité dans la connaissance de certains groupes de Lépidoptères exotiques.

C'est donc à Percy LATHY que fut confié le soin de développer et d'entrenir la collection. Mais tel était le travail et l'ampleur de ses vues qu'il lui fallut hientôt s'adjoindre un préparateur occupé exclusivement à étaler les spécimens qui arrivaient de toutes parts, cependant que lui-même ralliait les chasseurs, achetait, classait, échangeait, correspondait avec les Musées étrangers et les grands collectionneurs. Le flegme légendaire de LATHY n'était ébranlé que devant une capture inédite : encore fallait-il que le sujet fût de choix. Il n'hésitait pas à payer fort cher un lot entier de chasse provenant d'une région jusqu'alors non prospectée, et il n'avait pas d'égal pour repérer d'un coup d'œil rapide la pièce inédite, dans un cadre de cinquante Lycènes. Malgré l'installation et les ressources mises à sa disposition, LATHY comprit qu'il ne pouvait enrichir la collection en dispersant son activité dans toutes les familles.

Mme Gaston FOURNIER s'attachait surtout aux genres qui comprenaient les espèces les plus rares, les coloris les plus éclatants, les dessins les plus délicats. Il fallait s'orienter vers la réunion et l'étude approfondie de familles bien limitées. Ainsi pourrait être constitué un ensemble scientifique de valeur.

Deux moyens d'action s'offraient à LATHY : d'une part ses relations en Angleterre avec des collectionneurs recevant des envois d'Afrique du Sud, de chasseurs réputés comme BARNES et HOPKINS, lui permettaient de s'intéresser aux Nymphalides de ce continent tels que les *Charaxes* ; d'autre part il pouvait parallèlement poursuivre l'étude des Nymphalides du Nouveau Monde appartenant au genre *Agrias* — jusqu'alors fort peu connu et dont les exemplaires ne parvenaient qu'en échantillons isolés du Bas Amazone, capturés par quelques chasseurs tels que FASSL, STRYMPL, Hugo BOY — et profiter de ces mêmes territoires de chasse pour développer les collections de *Morphos*, *Erycinides* et *Lycénides* déjà existantes.

Il fut décidé de limiter la collection à cinq groupes : *Charaxes*, *Agrias*, *Morpho*, *Erycinides*, *Catagramma* ; mais, pour l'enrichir, des sacrifices s'imposèrent ; c'est ainsi que partirent en Angleterre, comme monnaie d'échange, les rares *Ornithoptères* de la Nouvelle-Guinée, les splendides séries de *Delias* qui prirent place au Hill Museum, les *Hépiales* géantes du Queensland australien qui furent acquises par ROSENBERG, de Londres.

En revanche WATKINS, qui chassait les *Morpho* au Rio Inambari, au Pérou méridional, sachant que Mme FOURNIER achetait à prix élevé certaines espèces rares, partagea ses envois entre elle et JOICEY, propriétaire du Hill Museum.

La seule femelle connue du très rare *Morpho Zephiritis* fut convoyée en avion, de Londres, par G. TALBOT, curateur du « Hill Museum », au grand

Source : MNHN, Paris

émoi de LATHY qui estimait l'avion trop peu sûr pour le transport de cette pièce unique.

Ce fut entre 1920 et 1935 que la collection acquit l'importance qu'elle conserve actuellement.

FASSL, le grand chasseur d'*Agrias*, mort en 1923, à Maués, de dysenterie contractée dans la jungle brésilienne, fut remplacé par Otto MICHAEL, qui envoyait ses chasses à une firme étrangère. Celle-ci réservait les pièces les plus rares à Mme FOURNIER. LATHY se rendait à Dresde, comme à Londres, pour les commandes importantes, et à Paris il avait toujours priorité pour ses achats chez certains naturalistes. C'est ainsi que, des premiers spécimens connus de *Charaxes Fournierae*, le plus beau appartient à la collection de Mme FOURNIER ; le second, en moins bon état, est au British Museum.

Ces quinze années furent les plus fécondes pour la collection. Elles virent l'achèvement du grand ouvrage de SEITZ sur les papillons exotiques — commencé en 1906 —, la parution des travaux superbement illustrés de CH. OBERTHÜR, de Lord ROTHSCHILD, de R. BIEDERMANN-MANTEL, sur leurs propres collections, de la revue « *Lepidoptera* », dirigée par F. LE CERF, du Laboratoire d'Entomologie du Muséum, des publications de LATHY, en particulier ses « Thèses entumologiques » illustrées et coloriées à la main par Mlle Odette DU PUIGAUDEAU.

Indépendamment des chasseurs déjà cités, Miss WALLSCH, à Java, LAMBERTON à Madagascar, DODD en Australie, apportaient leur contribution à la connaissance des *Lycènes* et des *Charaxes* indo-malais. Au cours de cette même période trouvèrent place, dans ce qui constitue aujourd'hui la collection FOURNIER, des parties importantes de collections célèbres telles que : Carvailho MONTERO de Lisbonne, Grose SMITH de Londres, LARSEN de Suède, DICKSEE, FRUHSTORFER et Charles OBERTHÜR de Rennes... En même temps se constituait une bibliothèque composée des grandes publications françaises et étrangères, et d'ouvrages spécialisés.

Quand Mme FOURNIER dut se séparer de LATHY, en 1935, la collection était pratiquement achevée, si tant est qu'une collection puisse l'être jamais ; cependant, comme nous le disions plus haut, elle se trouvait déjà, à peu de chose près, dans son état actuel.

Les apports qui vinrent encore l'enrichir dans les quatre années qui précédèrent la guerre furent, pour la faune américaine, les chasses de KLUG sur le Rio Huallaga et en Colombie méridionale, celles de WUCHERPFENNIG sur le Bas et le Moyen Amazone.

Mme FOURNIER, après le départ de LATHY, avait conservé son préparateur-adjoint, V. PASKEVSKY. Celui-ci entretint la collection jusqu'au début de l'occupation allemande. Il fut remplacé par F. LE CERF, sous-directeur honoraire du Labortoire d'Entomologie du Muséum. LE CERF entreprit en 1943 une révision systématique des *Erycinides* entraînant la manipulation de milliers d'exemplaires que lui seul, grâce à ses connaissances approfondies, pouvait mener à bien.

Ce travail, déjà commencé par LATHY une dizaine d'années auparavant, devait être complété par une publication dont la partie iconographique comprenait quatre planches magnifiquement exécutées par Mlle DU PUIGAUDEAU.

Source : MNHN, Paris

Les dissections et le montage des « genitalia », faits au laboratoire dépendant de la collection, étaient en cours d'exécution quand LE CERF fut emporté par une pneumonie, en janvier 1945.

Cette brusque disparition laissa Mme FOURNIER désemparée. Il s'agissait de continuer le travail de reclassement soudain abandonné dans un désordre heureusement plus apparent que réel. Les loisirs forcés de la guerre nous avaient amené, en qualité d'ami de LE CERF, á le suivre d'assez prés dans ses travaux. Nous proposâmes á Mme FOURNIER d'achever l'œuvre entreprise, et en une année les séries d'*Erycinides*, de *Catagramma* et d'*Agrias* retrouvérent leurs places respectives.

Nous apprîmes ainsi à mieux connaître, puis á aimer celle que ses intimes appelaient « TWINKA ».

Malgré la fatigue provoquée par les longues stations debout devant les tables chargées de casiers, les traits crispés et les mains serrées sur les poignées de ses cannes, elle tenait á suivre elle-même notre travail. Parfois cependant, aprés un long classement qui ne concernait que des espéces monochromes, je sentais son esprit s'évader. Je disposais alors devant elle les cadres préférés, ceux qui contenaient les espèces les plus brillantes, afin de rappeler son attention.

Certains papillons, ceux même qui étaient parés des plus belles livrées, la laissaient parfois indifférente ; son visage, qui s'éclairait á la vue d'une espéce rare, se fermait tout aussi bien, avec un sourire de convenance polie, devant ce qui ne l'intéressait pas. Lorsqu'elle disait simplement : « c'est ravissant », ce ravissement ne trompait pas ses proches. Ceux-ci, par contre, savaient qu'une phrase qui semblait de peu d'importance marquait la ferme volonté et le désir le plus tenace du collectionneur.

Le monde étincelant, multicolore, des minéraux avait aussi sa prédilection, et elle fut séduite par la pureté des cristaux et des gemmes, les veines capricieuses des agates, la coulée dense des malachites et la féerie surnaturelle des pierres luminescentes.

Hormis sa culture musicale, qui était grande, et l'égyptologie dont elle tenait de son père des connaissances et un goût marqués, l'esprit de Mme FOURNIER était principalement ouvert á tout ce qui se rapportait á l'Histoire naturelle. Heureuse de connaître et plus encore de faire connaître, elle jouissait de l'étonnement de certains visiteurs á la vue d'un comportement naturel insoupçonné, qu'il s'agît d'un poisson, d'un insecte, d'une diatomée...

Cette curiosité scientifique était á la base de ses lectures ; elle s'étendait aux phénoménes de mimétisme, d'hérédité, d'adaptation au milieu dont elle aimait la figuration.

Botaniste, elle se plaisait á nommer, au cours de ses promenades en Ile-de-France ou en Bretagne, les fleurs, les herbes odorantes, les arbres ; elle passait de longues heures dans les allées et les serres de son parc de Louveciennes, parmi les cactées, les roses... Elle avait un attachement particulier pour son jardin japonais.

Dans les dernières années de sa vie, Mme FOURNIER s'intéressa à la préhistoire ; elle parlait avec passion des découvertes les plus récentes concernant la filiation de l'espéce humaine.

Source : MNHN, Paris

Mais depuis longtemps déjà sa vie physique tenait chaque jour aux efforts extraordinaires provoqués par une marche de plus en plus difficile et par la lutte contre la douleur qu'elle supportait sans se plaindre.

Quand vint l'heure où les ombres de la mort figèrent ses traits, ce fut d'une pression de la main qu'elle exprima son dernier désir à l'amie fidèle penchée vers elle et lui confia le soin de préserver l'œuvre de sa vie.

Cette ultime pensée a guidé et animé M^lle^ Elvire CHOUREAU, à qui nous devons la présentation dans son état actuel de cette collection. Elle nous permet ainsi d'apprécier l'effort accompli par M^me^ Gaston FOURNIER, à présent que toutes les grandes collections entomologiques ont été dispersées en ventes publiques, ou intégrées dans des Musées nationaux.

Notre souhait eût été de voir demeurer en son intégrité, dans le rez-de-chaussée du Boulevard Malesherbes, cette collection exceptionnelle, afin de lui conserver sa personnalité. Devant certaines séries, les plus belles qui soient au monde et choisies parmi les quarante mille spécimens enfermés dans les armoires, les visiteurs n'auraient pu dissocier de leur contemplation celle qui sut former un ensemble aussi précieux et qui, malgré sa modestie, en était si fière.

Nous avons dû nous séparer du monument scientifique qui nous avait été confié, mais nous avons la satisfaction de le voir recueilli par le Muséum d'Histoire naturelle, seul établissement scientifique de France qualifié pour le conserver intégralement tel que M^me^ FOURNIER l'a formé, pour l'entretenir, le faire apprécier... l'honorer. *Ad perpetuam rei memoriam.*

Docteur Pierre REBILLARD

Source : MNHN, Paris

DESCRIPTION DES ESPECES

GENRE **EUSELASIA** HUEBNER

1. **Euselasia euoras** Hewitson (Pl. I, fig. 1)

Cet exemplaire n'a pu être déterminé de façon exacte. Il se pourrait que nous soyions en présence soit du mâle d'*Eus. hygenius* STOLL, soit de celui d'*E. anica* H. SCH., dont les femelles seules ont été décrites.

Dans le doute nous ne pouvons que placer ce spécimen parmi les formes décrites d'*E. arbas* CR., dont *euoras* HEW. se rapproche le plus par la coloration de la face supérieure et la ligne médiane noduleuse en son milieu du dessous des ailes postérieures.

Au sujet d'*E. arbas*, SEITZ concluait en écrivant : « Certaines formes appartenant à cette espèce doivent avoir des droits spécifiques, mais il convient d'être très prudent dans l'attribution de ces droits chez les Riodinidés ».

1 ♂ Pérou (sans indication de localité) (coll. G. FOURNIER).

2. **Euselasia Psammathe hypocala** ssp. n., Le Cerf (Pl. I, fig. 2)

Voisine de la f. *parmata* STICHEL, que cet auteur rattache à la ssp. *venezolana* SEITZ, mais dont elle se différencie comme suit :

Fond des ailes brun rougeâtre plus foncé ; tache moins grande des ailes antérieures fauve orangé plus soutenu et plus homogène, sa partie cellulaire en trait étroit, égal, diffus antérieurement, son expansion discale en parallélogramme court, limité par les nervures 2 et 4, et moins large que l'espace de fond qui la sépare de la marge.

Dessous des deux paires blanc sale, traversé par une ligne discale commune brun rougeâtre, droite de la côte à la nervure 2, au delà de laquelle elle s'incurve en dehors et s'arrête avant d'atteindre la nervure 1, aux antérieures ; aux postérieures elle est un peu sineuse à son origine, puis s'amincit et forme un angle sur 1b, d'où elle se dirige vers 1a. Aux antérieures, le champ compris entre la ligne discale et la marge est gris brunâtre, à l'exception d'une bande de fond blanc qui suit le côté externe de la ligne en question, s'étend sur tout l'angle anal et remonte en crochet entre 1b-2 ; une tache subterminale noirâtre, vaguement anguleuse, se trouve entre 1b-2, elle est surmontée d'un obscurcissement qui se prolonge, en s'atténuant, de 2 à 6, et qui précède une rangée de six traits submarginaux noirâtres entre les nervures 1b-7. Aux postérieures le champ terminal est délimité, du côté interne, par une rangée de petites macules internervurales brun noirâtre naissant à la côte, très près de la ligne discale, puis s'en écartant brusquement à la nervure 6, et de là descendant parallèlement au bord externe jusqu'à la nervure 1a, après s'être fortement atténuées à partir de la nervure 3. L'espace compris entre cette rangée maculaire et la marge est lavé de gris jaunâtre jusque vers la nervure 3 ; une ombre brunâtre, coupée par les nervures, précède la marge et porte, dans

Source : MNHN, Paris

chaque intervalle, une petite tache noire en chevron éclairée de blanc extérieurement, celle de l'intervalle 3-4 étant beaucoup plus grosse que les autres ; enfin, une fine ligne marginale blanche borde l'aile, de l'angle anal jusqu'au-dessus de la nervure 4. Franges des deux paires brun rougeâtre.

Tête à capuchon noir avec la pointe brun rougeâtre (fig. 1) ; palpes, poils péricéphaliques et front blanc pur, ce dernier avec une tache médiane triangulaire étroite noire. Corps brunâtre en-dessus, blanc en-dessous ; tibias antérieurs blanc roussâtre ; pattes médianes et postérieures à fémurs blancs, teintés de roussâtre en-dessus ; tibias et tarses roussâtres (F. Le Cerf).

Envergure : 29 mm. ; longueur de l'aile antérieure : 16,5 mm. Holotype : 1 ♂, U. Putumayo, SE-Colombia (IV, 1932).

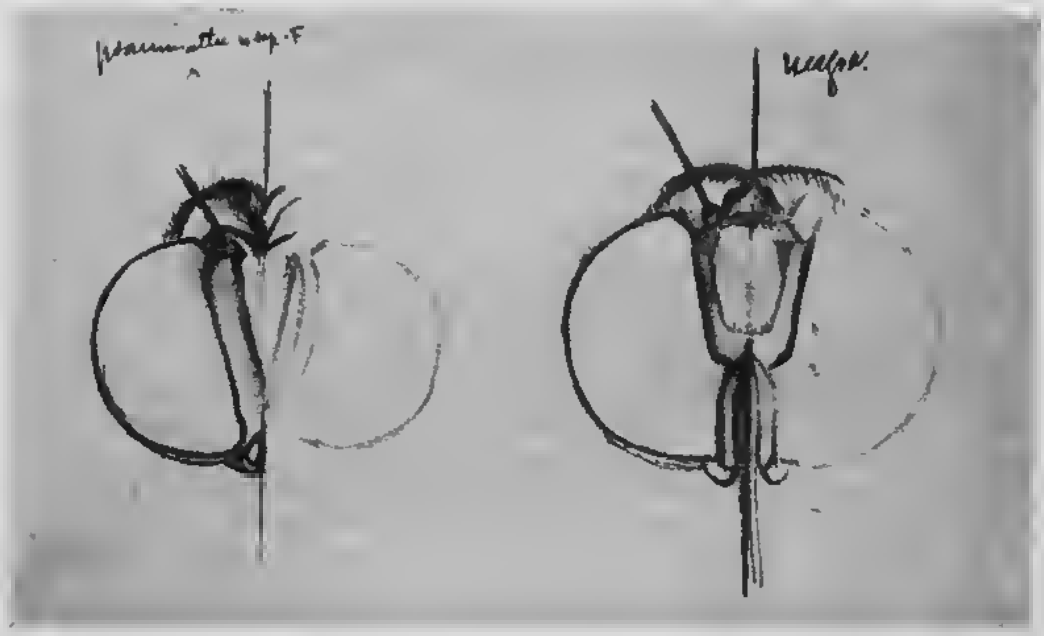

1 2

Fig. 1. — Tête vue de face de l'*Euselasia Psammathe*. — 2. de l'*Alesa neagra* (dessins de F. Le Cerf).

Euselasia Psammathe Seitz a une histoire assez embrouillée et est fort mal connue. Cette espèce a été décrite, en une ligne, et non figurée par Seitz (Macrolép. du Globe, V, p. 628, 1919) d'après un mâle unique du Muséum de Paris, provenant de la Guyane française, origine qu'il omet d'ailleurs d'indiquer. C'est une forme avec le dessus des ailes brun roussâtre et quatre taches fauves, une à chaque aile, et la face inférieure blanc sale. Seitz faisait de *Psammathe* une ssp. de *Crotopus* Cr., à laquelle il rapportait toute une série de formes de provenances diverses, l'une d'elles, entre autres, portant une légère éclaircie roussâtre diffuse aux antérieures, qu'il baptisait *venezolana*.

Source : MNHN, Paris

En 1928, STICHEL (Tierreich, 51, p. 264) rétablit pour *Crotopus* CR. le nom de *Midas* F., qui a la priorité, et sépare de celle-ci *Psammathe* SEITZ comme espèce distincte. Dans cette dernière il distingue deux sous-espèces : *Psammathe-Psammathe* SEITZ et *Psammathe-venezolana* SEITZ, puis il divise à son tour cette dernière en deux formes : *principalis*, qui correspond à la forme décrite et figurée par SEITZ (*l.c.*, pl. 121), provenant du Venezuela, et *parmata* f.n., qu'il décrit et nomme d'après une illustration de HEWITSON (Exot. Butt., I, Eryc., *Eurygona*. IV, fig. 37, 1854). Cette figure représente la face supérieure d'un spécimen de la collection BATES, dont la patrie n'est pas indiquée, et que HEWITSON considère comme une variété d'*E. Crotopus* CR., en spécifiant toutefois que la face inférieure est presque blanche (almost white).

STICHEL n'a vu en nature aucun de ces trois « types ». On peut en trouver des preuves dans les faits suivants :

1° Il attribue, comme patrie, à la sous-espèce typique *Psammathe* la Guyane hollandaise, alors que le « type » de la collection du Muséum de Paris, étiqueté par SEITZ, provient de la Guyane française, indication que SEITZ avait omise, comme nous l'avons vu. Il se peut que ce renseignement se rapporte à l'*E. Crotopus* var. signalé par HOPFFER, mentionné dans le « Tierreich » et identifié à *Psammathe*.

2° Sa description de *venezolana* SEITZ. faite d'après la figure donnée par cet auteur, ne dit rien de la face inférieure parce que, écrit-il : « la description manque », ce qui est une erreur. La description de SEITZ est sommaire, cependant il mentionne que « le fond est brun rouge », caractère qui ne se rapporte pas au dessus (figuré), mais est mis là en opposition avec celui de la forme immmédiatement précédente dans son ouvrage, c'est-à-dire *Psammathe* dont « le fond du dessous est gris blanc ».

3° Pour *parmata*, STICHEL spécifie bien que sa description est faite d'après la figure HEWITSON (*l.c.*), mais là encore il omet de parler du dessous, ce qui montre bien qu'il n'en a vu aucun exemplaire et n'a même pas lu le texte de HEWITSON.

4° Il donne à *parmata* les lieux d'origine suivants : « Venezuela, ? Amazonas ». Puisque STICHEL n'a pas « vu » en nature sa propre *parmata* on se demande d'où il a pu tirer l'indication précise — sans point de doute — « Venezuela ». D'autre part, puisque son « type » est la figure de HEWITSON, représentant un exemplaire de BATES, il n'y a pour ainsi dire aucun doute que ce Papillon provenait de l'Amazone, bien que HEWITSON ne l'ait pas spécifié. En tout cas il doit encore exister au British Museum et être muni, comme tous les exemplaires de la collection HEWITSON, de son étiquette d'origine.

STICHEL a eu parfaitement raison de démembrer l'*E. Crotopus* de SEITZ dont cet auteur avait fait un ensemble de formes disparates. A priori les premières à écarter étaient celles dont le fond du dessous des ailes est blanc, c'est-à-dire *Psammathe* et *parmata*, tandis qu'il est toujours foncé, variant du gris sombre au brun, chez toutes les autres. *Venezolana* SEITZ fait partie de celles-ci, et la méconnaissance du renseignement, très bref mais suffisant, donné par l'auteur, a induit STICHEL en erreur, *venezolana* n'est pas une forme de *Psammathe* et c'est *parmata* qui doit être élevée au rang de sous-espèce.

Source : MNHN, Paris

Après la description d'*hypocala* la systématique d'*Euselasia Psammathe* SEITZ s'établit comme suit :

E. Psammathe-Psammathe SEITZ, 1919, Guyane française. Type: 1 ♂ (Muséum de Paris).
ssp. *parmata* STICHEL, 1928, Amazone. Type : 1 ♂ (British Museum).
ssp. *hypocala* nova, 1939, S-E. Colombie. Type : 1 ♂ (coll. G. FOURNIER).

3. **Euselasia violacea** Lathy (Pl. 1, fig. 3)

Décrit, mais non figuré dans les *Annals and Magazine of Natural History* (9), vol. XIV, p. 283, (1924), d'après un holotype mâle appartenant au Muséum de Paris. Le spécimen figuré ici, en tous points semblable, provient également de Colombie (Bogota).
1 ♂ (coll. FOURNIER).

4. **Euselasia leucorrhoa aethiops** f. nova, Rebillard (Pl. 1, fig. 13)

Diffère de la forme typique par la coloration plus foncée de la face supérieure et l'accentuation plus marquée de la ligne noire médiane, en-dessous aux deux paires.
1 ♂ Colombie (coll. FOURNIER).

5. **Euselasia Euryone apheliotes** f. ind. nov., Rebillard (Pl. 1, fig. 14)

Il s'agit ici d'une forme présentant un reflet bleu dans la partie dorsale de l'aile antérieure et la partie distale de l'aile postérieure. Le dessous est celui de *Euryone* HEW. qui typiquement est brun foncé en-dessous.
2 ♂, Colombie (Coll. FOURNIER).

6. **Euselasia Fournierae** Lathy (Pl. 1, fig. 15)

L'exemplaire figuré est celui qui fut décrit en même temps que *Eus. violacea, loc. c., Cf. ante* n° 3.
Holotype : 1 ♂ (coll. FOURNIER).

7. **Euselasia Dione** n.sp., Lathy (Pl. II, fig. 1)

♂. Voisin par sa taille, sa coloration noir et rouge en-dessus et les dessins du dessous des *E. Zena* HEW. et *E. coccinea* BATES. Le rouge remplit le tiers de la cellule des ailes antérieures ainsi que la moitié de l'intervalle 5-6 et toute la région comprise entre 6 et le milieu du bord dorsal, à l'exception d'une mince bordure noire. L'ensemble forme une grande macule presque régulièrement ovalaire.

Les ailes postérieures ont le bord externe et le champ costal gris brun légèrement festonnés ; elles portent une macule subterminale rouge, à peu près quadrangulaire, longue d'environ 5 millimètres et large de 4, dans l'intervalle 2-3 qu'elle déborde d'environ 1 mm de chaque côté.

Source : MNHN, Paris

La face inférieure des ailes a la même coloration et les mêmes dessins que chez *E.coccinea* BATES, mais avec les différences de détail suivantes : les bandes blanches des ailes antérieures sont presque parallèles, aux postérieures la première bande blanche descend en ligne droite de l'extrémité de 8 sur 1b, le dessin jaune orangé qui orne l'angle anal, de l'extrémité de la nervure anale 1a jusqu'à la nervure 3, est plus marqué.

Tête noire à palpes blancs, thorax et abdomen noirs en dessus, gris clair en dessous ainsi que les pattes (P. LATHY).

Envergure : 27 mm, longueur de l'aile antérieure : 17 mm.

Holotype : 1 ♂, Rio Putumayo, Colombie.

Paratypes : 11 ♂, Rio Putumayo, Colombie.
1 ♂, Umbria, Colombie.
5 ♂, Iquitos, Amazone.
1 ♂, Mishuyacu, N.E. Pérou.
(Coll. FOURNIER DE HORRACK).

8. **Euselasia Gelisae** n. sp., Le Cerf (Pl. II, fig. 14).

♂. Voisin par sa taille, sa coloration noire et rouge en dessus et les dessins du dessous des *E. mira* STICHEL, *coccinea* BATES et *Zena* HEW. Ailes antérieures avec une grande aire rouge remplissant la cellule, la base de l'intervalle 3-4, où elle est un peu entaillée en haut, et toute la région comprise entre la base de l'aile, la nervure 3 et le bord dorsal, à l'exception d'une mince bordure noire. Nervures cubitales et 1b finement écaillées de noir.

Ailes postérieures à bord externe festonné, ornées près de la marge d'une petite tache rouge, longue de 3 mm et large de 1,5 mm, entre la nervure 3 et le milieu de l'intervalle 3-1b ; champ costal gris brunâtre.

Dessous des ailes gris sombre un peu verdâtre, traversé au-delà du milieu par deux lignes blanches extramédianes communes aux deux ailes. Aux antérieures ces deux lignes sont presque parallèles, l'externe, un peu convexe à sa partie antérieure et concave vers le milieu, rejoint l'interne sur la nervure 1b. Ces deux lignes ne commencent pas tout-à-fait à la côte, la première part de la nervure 10, la seconde de la nervure 8. Entre celle-ci et la marge, un mince trait jaune orangé part de la nervure 1b et remonte jusqu'à la nervure 3. Entre les deux lignes blanches et sur une faible largeur en dehors, le fond est plus foncé, noirâtre, et on voit encore un trait blanc d'environ 4 mm de long sur la base de la côte. Aux postérieures la première bande est un peu moins large que son homologue des antérieures, elle descend en droite ligne de l'extrémité de 8 sur 1b qu'elle atteint aux 4/5e de sa longueur, puis remonte en formant un angle aigu vers le bord abdominal ; la seconde est très irrrégulière, elle commence sur l'extrémité de 7, descend en formant d'abord trois festons jusqu'à la nervure 4, puis dans l'intervalle 3-4 se dilate en une saillie arrivant presque au bord externe, reprend ensuite sa place entre 2-3, s'écarte à nouveau en une saillie, plus courte que la précédente entre 2-1b, s'amincit ensuite et remonte vers le bord abdominal parallèlement à la première après avoir formé un petit angle aigu au-dessus de l'angle anal. Une ligne blanche borde la marge, de la nervure 1a à la nervure 3, au-delà de la-

Source : MNHN, Paris

quelle elle s'efface. Des écailles jaunes orangé forment deux petites taches diffuses un peu avant l'extrémité des nervures 1b et 2. Le fond est, comme aux antérieures, obscurci autour et entre les lignes blanches, et passe au noirâtre entre la seconde ligne et la marge.

Tête, avec le front, les palpes et les poils péricéphaliques jaune d'or ; thorax et abdomen noirs en dessus, gris clair en dessous, ainsi que les pattes (F. Le Cerf).

Envergure : 28,5 mm ; longueur de l'aile antérieure : 16,5 mm.

Holotype : 1 ♂, Rio Curva, Amazone (coll. Fournier).

9. **Euselasia pellos lineata** n.ssp., Rebillard (Pl. III, fig. 1)

Il s'agit ici d'une sous-espèce nouvelle, intermédiaire entre *pellos* Stichel et *Charitis* Bates.

Face supérieure des ailes brun foncé avec un reflet légèrement violacé à la partie baso-discale des postérieures. En dessous le dessin est voisin de celui de *pellos*.

3 ♂, Rio Maués (Amazone), capturés par Fassl en 1920 (coll. Fournier).

10. **Euselasia Alburna** Stichel (Pl. III, fig. 2)

L'exemplaire figuré ici est le type décrit par Stichel dans le *Zts. Wiss. Insect. Biologie*, V, 23, p. 45, 1928. Il appartenait à la collection Larsen, actuellement dans celle de M^me^ G. Fournier de Horrack.

Holotype : 1 ♂, Colombie, 14-XI-1925.

1 ♂, Colombie (Muzo).

11. **Euselasia Orion** sp. nov., Le Cerf (Pl. III, fig. 14)

Face supérieure d'un noir légèrement violacé en lumière incidente, plus clair, presque grisâtre, sur la côte et le bord abdominal. En-dessous le fond est gris jaunâtre à reflet soyeux.

Face inférieure. L'aire discale des antérieures est traversée par deux bandes brun noir. La plus étroite et la plus foncée part de la costale près de la nervure 11, s'incurve sur les intervalles 9-4, et descend jusqu'à 1b. La bande externe, plus large et plus floue, part de la nervure 8, parallèlement à la précédente, et se rétrécit progressivement pour aboutir à la nervure 1b.

Postérieures avec une bande de même coloration sinueuse, descendant de la côte, en s'épaississant aux intervalles 7-5, incurvée en demi-cercle sur les intervalles 2-1b, et 1c, pour se terminer au bord abdominal. Une seconde bande descendant également de la côte traverse la région discale en s'incurvant en dedans sur les intervalles 7-4. Sur les intervalles 4-3 une grande tache noire oblongue, cernée de blanc brillant, pupillée de bleu. Suivent, en allant vers le bord abdominal, 4 petites taches triangulaires noires cernées de blanc. Frange du bord externe gris foncé. Tête, thorax, abdomen noirs en-dessus, d'un gris jaunâtre en-dessous (F. Le Cerf).

Envergure : 26 mm., longueur de l'aile antérieure : 17 mm.

Holotype : 1 ♂, Rio Miçay, Colombie, avril 1928 (ex coll. Fournier : le type n'a pas été retrouvé).

Source : MNHN, Paris

PLANCHE I

Les chiffres entre parenthèses correspondent aux numéros des espèces dans le texte.

1. *Euselasia euoras* Hewitson, ♂. Pérou (1).
2. *Euselasia Psammathe hypocala* Le Cerf, ♂ Holotype. S. E Colombie (2).
3. *Euselasia violacea* Lathy, ♂ Holotype. Colombie (3).
4. *Pachytone lateritia radiata* Rebillard, ♀ Holotype. Amazone : Uypiranga (40).
5. *Echenais pulcherrima felicis* Lathy, ♀ Holotype. Colombie (61).
6. *Calydna lusca* Huebner, ♀. Pérou (51).
7. *Nymphidium Clearista* Butler, ♀. Panama (63).
8. *Orimba tapaja Batesi* Le Cerf, ♀. Holotype. Brésil : Santarem (72).
9. *Orimba tapaja Batesi* Le Cerf, ♀ Paratype. Brésil : Santarem (72).
10. *Orimba tapaja atavus* Le Cerf, ♀ Holotype. Amazone (72).
11. *Orimba tapaja tapaja* Saunders, ♀ Neallotype. Amazone : Rio Purrus (72).
12. *Orimba tapaja heterotypa* Le Cerf, ♀ Holotype. Amazone : Téffé (72).
13. *Euselasia leucorrhoa aethiops* Rebillard, ♂. Colombie (4).
14. *Euselasia Eurgone apheliotes* Rebillard, ♂. Colombie (5).
15. *Euselasia Fournierae* Lathy, ♂ Holotype. Amazone : Manaos (6).
16. *Comphotis delicia* Lathy, ♀ Holotype. Amazone : Rio Umary (38).
17. *Symmachia tricolor pulchra* Rebillard, ♂. Pérou : Iquitos (42).
18. *Calliona siaka-Latona separata* Lathy, ♂ Holotype. Colombie (62).
19. *Pheles Heliconides rufotincta* Bates, ♂. Brésil : Mundurucus ; Itaituba, Tapajoz (26).

Source : MNHN, Paris

O. DU PUIGAUDEAU DEL. & PINX.

P. ANDRÉ IMP.

RIODINIDAE

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

12. **Euselasia amblypodia** Latby (Pl. III, fig. 15)

C'est le mâle holotype décrit par LATHY dans *The Entomologist*, V, 59, p. 146, 1926. Cette espèce fut décrite à nouveau par STICHEL, sous le même nom dans *Das Tierreich*, 51, p. 263, 1928.

Holotype : 1 ♂, San Ramon, Pérou central, 6 à 8.000 pieds, oct. 1921 (ex coll. FOURNIER : le type n'a pas été retrouvé).

13. **Euselasia Zena** Hewitson, Exot. Butt., II, fig. 74-76. 1859 (*Eurygona* Bsd.)

HEWITSON a décrit et figuré les deux sexes de cette espèce d'après des individus de sa collection et de la collection de SAUNDERS, avec l'indication d'origine : « Amazonas ». Le catalogue de sa collection, publié en 1879 par W. F. KIRBY, nous apprend qu'il n'y avait dans celle-ci que « deux » spécimens d'*E. Zena* originaires de : « Ecuador, Amazonas », c'est-à-dire de deux localités distinctes, ce qui semble indiquer que ces « types », et par conséquent ceux de la collection SAUNDERS, auraient été reçus de sources différentes. Rien ne permet de savoir à quel sexe se réfère l'une ou l'autre localité.

En 1868, H. W. BATES décrivit de Tonantins et de Sao-Paulo un *Eurygona coccinella* en lui attribuant pour allotype la femelle représentée par HEWITSON, (Exotic Butt. II, fig. 75).

En 1886, O. STAUDINGER (Exot. Tagf., p. 133) se borne à signaler *E. Zena* HEW. du Haut-Amazone.

Dans son grand ouvrage : « Les Macrolépidoptères du globe » (V, pl. 121 a, 1916), A. SEITZ donne une description sommaire et la figure des deux sexes, en-dessus, d'*E. Zena* HEW., en même temps qu'il en précise, pour la première fois, l'habitat : « Vallée de l'Amazone, près d'Iquitos ». Il rapporte à *E. Erythraea* BATES l'*E. coccinella* BATES et ajoute à l'Equateur, localité originale d'*Erythraea*, la Colombie, disant au surplus que cette espèce est très variable pour le développement du rouge. Jusque là, et en se bornant à signaler au passage les catalogues de KIRBY et de LEWIS MENGEL, parus dans l'intervalle et qui n'ont rien ajouté à ce que l'on savait alors, la connaissance d'*E. Zena* est restée des plus sommaires. Ses progrès sont entièrement dus à H. STICHEL qui a traité à plusieurs reprises de l'espèce en question.

Cette espèce, qui semble aujourd'hui bien connue, pose d'intéressants problèmes d'évolution et mérite d'être étudiée en détail. STICHEL la place dans sa « section » des *Oligocladii* » et en fait la dernière espèce de sa cohorte des « *geloniiformes* » qui, en dehors de l'*E. Zena*, comprend : *E. Charitis* BATES, c'est-à-dire une espèce à dessin bleu en-dessus et trois espèces à dessin rouge. Or, la cohorte précédant immédiatement celle-ci, celle des « *euritiiformes* », est constituée par quatre espèces à dessin bleu : *E. Euriteus* CR., *E. gration* SEITZ, *E. uzita* HEW., *E. corduena* HEWITSON.

Or, les espèces de ces deux cohortes ont la face inférieure des ailes ornée de dessins composés des mêmes éléments, et si homogènes qu'on en suit, sans hiatus, la modification d'une espèce à l'autre, preuve évidente de leur proche parenté phylétique.

Source : MNHN, Paris

Cet exemple d'un phyllum divisé en deux « cohortes », montre une des faiblesses qu'on relève çà et là daus le système de classification adopté par STICHEL. A l'intérieur des grandes coupes que sont les « sections » le morcellement y est excessif et les cohortes présentées sur un pied d'égale valeur font perdre de vue la réalité de phyllums bien distincts dont l'enchaînement ne se suit plus.

Le groupe à établir parmi ces *Euselasia* devrait remonter plus haut si l'on veut vraiment reconstituer une série phylétique. On doit réunir, dans une seule cohorte, les espèces dont l'ornementation de la face inférieure est constituée par deux ou trois lignes transversales claires parallèles, communes aux deux paires ; la dernière présente, aux ailes postérieures, un décrochement en arc dans l'intervalle 3-4, un parcours en W dans sa partie terminale ; elle est suivie extérieurement d'un dessin submarginal orangé en forme de triangle ou de bande dentée. A la face supérieure les mâles diffèrent beaucoup entre eux, comme on l'a vu plus haut, montrant que la segrégation qui les a écartés du type primitif commun s'est exercée, pour cette face des ailes, dans des directions divergentes. Tous ont le dessus d'un noir profond, mat, avec un seul dessin simple : bande ou tache bleue ou rouge. Chez toutes les espèces le dimorphisme sexuel est très accentué, les femelles ne ressemblent jamais aux mâles en-dessus, elles sont semblables à ceux-ci pour l'essentiel, et parfois le détail du dessin de la face inférieure, avec un fond de même couleur ou de coloration généralement différente, mais à l'inverse des mâles elles se ressemblent à tel point entre elles, dans certains cas, qu'il est difficile de les apparier à leur propre mâle. On y parvient, (sans certitude d'ailleurs) par l'utilisation de détails minimes.

En 1919 (*Dsch. ent. Zeits.*, p. 164), STICHEL écrit : « Les exemplaires typiques de cette espèce ne possèdent qu'une bande noire étroite qui se détache sur le rouge éclatant de l'aile antérieure, et une petite tache sur l'aile postérieure qui est noire. La collection STAUDINGER, au Musée zoologique de Berlin, conserve deux exemplaires de Fonteboa chez lesquels le rouge de l'aile antérieure est notablement réduit par du noir, en partant de l'apex, et un peu entaillé par les nervures. Chez un autre exemplaire de Pachitea (Pérou), la tache rouge de l'aile inférieure est d'une taille double de la normale, et chez un autre, de Manicoré, elle est aussi plus large et plus allongée vers l'avant. Ce genre de variation atteint son extrême dans un exemplaire, également de Pachitea, chez lequel le rouge, à l'aile antérieure, est en régression depuis l'apex et également depuis la base. Cela forme un triangle à peu près équilatéral dont la pointe se trouve presque à l'extrémité de la cellule. Le rouge de l'aile inférieure est étendu à une large zone allongée atteignant en avant la nervure radiale postérieure. Le champ anal du dessous est plus intensément et plus largement rouge. Je nomme cette magnifique variété : *Zena* f. *bellis* ».

« Du fait de cette variation considérable du rouge aux deux ailes, qui est indépendante des localités, la supposition suivante est fondée que *coccinella* BATES n'est également qu'une forme femelle de *Zena*, d'autant plus que dans le matériel que j'ai eu à ma disposition je n'ai trouvé aucun mâle qui corresponde à cette espèce supposée. Quelques femelles correspondant bien à

Source : MNHN, Paris

la figure de HEWITSON (*Eurygona* [8,75] = *coccinella* BATES) varient également pour la taille des taches rouges.

« La collection STAUDINGER contient en outre un vieil exemplaire très abîmé d' HERRICH-SCHAEFFER que je considère aussi comme une forme femelle de *Zena*. Je la nomme : *Zena* f. *frivola*. Ailes antérieures toutes brunes, champ anal de l'aile postérieure jaune d'ocre (peut-être tourné au jaune mais primitivement rouge). Dessous comme *Zena* ♂ (= *coccinella* BATES), mais à l'aile postérieure la seconde bande brune, en partant de la base, est décolorée en jaune et forme entre la médiane moyenne et la médiane antérieure une saillie obtuse et en forme de dent contre le bord distal ; les taches brunes submarginales sont placées plus près du bord et sont plus largement séparées par du blanc de la bande transversale jaune ».

C'est la première fois que *E. Zena* se trouve étudiée sur de nombreux exemplaires et qu'on y relève une variabilité jusqu'alors inconnue, « considérable » et indépendante des localités. Mais STICHEL n'indiquant des localités précises (Fonteboa, Manicore et Pachitea) que pour les cinq mâles qu'il considère comme différents de la forme typique, on ignore si d'autres lieux de capture de celle-ci figuraient parmi son matériel. On notera que STICHEL englobe dans sa f. *bellis* l'individu de Manicore et les deux de Pachitea dont un, celui qui est décrit le dernier et en détail, est évidemment le « type ».

Mentionnons ici que dans le même travail STICHEL écrit que *E. erythraea* BATES est une bonne espèce, certainement distincte de *Zena* — outre la coloration — « par des différences dans l'appareil génital ». Mais il ne précise pas ces différences.

Etudiant des *Riodinidae* récoltés par Hugo C. BOY (*Zts. Ins. Biologie*, 19, p. 249, 1924) STICHEL traite à nouveau d'*E. Zena* d'après des échantillons provenant tous de Manicore et capturés d'août à octobre, en même temps qu'*E. eutaea* HEW. Il rappelle que, comme il l'a dit en 1919 (*l.c.*) les mâles sont très variables pour le développement du rouge sur chaque aile. Dans la quantité d'exemplaires qu'il connaît la tache rouge des ailes antérieures est plus ou moins réduite en partant de l'apex et la grandeur de la tache des ailes postérieures atteint son maximum dans la f. *bellis*. Cette dernière tache peut manquer complètement, et il nomme cette nouvelle variété f. *mira*. Les femelles de l'espèce ont, en-dessous, le champ proximal jaune d'ocre, la grandeur des taches rouges du dessus est variable. Une des femelles qu'il a sous les yeux a les taches plus petites que sur la figure qui représente l'original — de HEWITSON — que BATES tenait pour une espèce différente (*coccinella*). Et il ajoute : « ...aussi *coccinella* ♂ ne peut rester que seulement comme une forme secondaire d'*E. Zena* avec les taches des ailes antérieures réduites ». Les travaux précédents n'étaient que des préliminaires à la Monographie des « *Nemeobiinae* », parue en 1928 (Das Tierreich, Lief., 51), œuvre magistrale et la plus récente dans laquelle est traitée *E. Zena*. Confirmant ses travaux antérieurs STICHEL distingue dans celle-ci quatre formes individuelles du mâle : *principalis* (c'est-à-dire *Zena* typique), *coccinella* BATES, *bellis* STICHEL, *mira* STICHEL, et deux de la femelle : *principalis* (= *coccinella* BATES), *frivola* STICHEL, toutes sous l'indication commune d'origine : « Amazonas ». L'espèce est dite très variable pour le développement du rouge, avec toutes les transitions entre les extrêmes.

Source : MNHN, Paris

J'ai en mains, outre ceux que j'ai examinés ailleurs, une longue série d'exemplaires des deux sexes, dont une partie a la même origine que ceux étudiés en 1924 par STICHEL : Manicore VIII-X, ex Hugo C. BOY. D'autres proviennent de A. H. FASSL et des chasseurs qui, à sa suite, ont exploré l'Amazone : STRYMPL, KLUG, KRUGER, etc., quelques-uns sont d'origine diverse.

D'abord il semble aisé de retrouver dans cet ensemble toutes les formes distinguées par STICHEL d'après le développement du rouge, mais un examen attentif révèle qu'à ces différences en apparence si frappantes s'en ajoutent de moins visibles et plus constantes ne concordant pas souvent avec elles. On a d'ailleurs pu remarquer qu'à l'exception de la f. *bellis*, STICHEL n'a fait état d'aucun détail de la face inférieure des ailes, ni même de la coupe de celles-ci pour les formes qu'il a distinguées par des noms. En ce qui concerne la femelle, et en dehors de la f. *frivola*, il n'a relevé aucune particularité autre que la variabilité dans la grandeur des taches rouges en-dessus, et n'a pas donné d'autre renseignement sur la face inférieure que la coloration jaune d'ocre de l'aire proximale, déjà mentionnée par HEWITSON et SEITZ. Après avoir fait de *coccinella* BATES un synonyme de *Zena* femelle typique, qui est la forme de ce sexe avec les dessins rouges du dessus les plus développés, il lui rapporte comme mâle une forme où l'aire rouge des ailes antérieures est la plus réduite (un tiers de la surface de l'aile). Enfin, à aucun moment il n'a fixé les limites de répartition de cet *Euselasia*.

L'analyse détaillée des caractères étudiés sur notre matériel ou tirés des publications des auteurs précédents conduit à distinguer, dans l'ensemble « *E. Zena* », les formes suivantes, dont nous étudierons successivement séparément, pour plus de commodité, les mâles d'abord, puis ensuite les femelles.

a) **Zena Zena** f. typ., Hewitson, Exot. Butt., fl, fig. 74, 76 (1859).

D'après les figures originales ce « type » a les ailes antérieures triangulaires, un peu tronquées, arrondies à l'apex, avec le bord externe rectiligne de la nervure 5 à l'angle dorsal, les postérieures ovalaires, à bord externe régulièrement convexe et portant trois festons légers, mais nets à l'extrémité des nervures 2, 3 et 4.

Aux ailes antérieures le rouge ne laisse qu'une bordure périphérique noire large d'environ 1,5 mm au milieu de la côte, de 5 mm à l'apex, et de 1,5 à 2 mm au bord externe. A la base de l'aile le rouge est rétréci par un élargissement du noir de la côte, qui rejoint un triangle de même couleur finissant en pointe le long du bord dorsal. La base même de l'aile paraît noire et l'angle que forme le rouge entre la base des nervures principales ombré, ou sablé de noir. L'ensemble du rouge affecte donc la forme d'un grand triangle suivant antérieurement la radiale, postérieurement le bord dorsal, et régulièrement arrondi extérieurement avec, toutefois, une très mince et courte entaille qui paraît produite par un écaillement noir sur la nervure. Les ailes postérieures portent une tache arrondie, longue de 4 mm et large de 3,5 mm, placée à 4 mm du bord externe.

Le dessous des ailes est gris foncé (HEWITSON dit « grey brown ») de la base au milieu, noir ensuite jusqu'au bord terminal. Sur ce fond se détachent: à la base un court trait costal longitudinal blanc ; sur le noir du disque

Source : MNHN, Paris

deux lignes blanc pur, égales, larges d'environ 1 mm, presque parallèles, coupées antérieurement de noir par les nervures, commençant un peu au-dessous de la côte et se rejoignant en courbe régulière près de l'angle anal. L'espace entre ces deux lignes — 1,5 mm — est à peu près égal à celui qui sépare la seconde du bord externe ; l'espace terminal, un peu éclairci antérieurement, est divisé dans sa moitié inférieure par une ligne orange. Les postérieures portent deux lignes blanches ; la première, qui correspond à la proximale des antérieures, est un peu plus mince que celle-ci, coupée de noir par les nervures, rectiligne de la côte à la nervure 2 où elle s'amincit, puis se recourbe vers l'intérieur en un crochet simple et court ; la seconde, de même largeur, écartée d'environ 2 mm à sa partie antérieure de la précédente, vers laquelle elle converge en arrière, se divise en un tronçon rectiligne divisé en trois par les nervures, d'un arc placé en dehors de l'alignement et dont le sommet arrive très près du bord de l'aile. Il est à cheval sur la nervure 5 et à moitié en-dessous de la troisième tache du tronçon antérieur ; enfin le dernier tronçon, de largeur inégale, sinué, d'abord incurvé en dedans entre 3-4, coupé par la nervure 2 au-dessous de laquelle il dessine un étroit S parallèle au crochet terminal de la première ligne. Entre cette seconde ligne et la marge on voit deux triangles oranges, à cheval sur les nervures 2 et 3, reliés étroitement par leurs bases, et enfin, parallèlement au bord, une mince ligne marginale jaune d'ocre entre l'angle anal et la nervure 3. Les franges des deux paires sont entièrement noires.

La caractéristique principale de cette face des ailes est le vif contraste entre la coloration très sombre du fond et les dessins blancs d'une part, et de l'autre le développement modéré des triangles submarginaux oranges. On notera que la fig. 76 de HEWITSON présente des anomalies qui ne sont, bien certainement, que des erreurs de pinceau des coloristes. Ce sont, aux ailes postérieures, l'achèvement en crochet court de la première ligne blanche qui, en réalité, doit remonter droit entre 1b-1a, l'arc décalé de la seconde ligne et la coloration jaune d'ocre de la ligne marginale, qu'il y a tout lieu de croire blanche.

Envergure : 37 mm environ, longueur de l'aile antérieure : 18 mm.

Type : 1 ♂ « Amazon » (coll. HEWITSON).

Je n'ai jamais vu d'exemplaire concordant avec ce « type », surtout pour le développement du rouge à la face supérieure. La forme qui s'en rapprocherait le plus serait celle figurée par A. SEITZ (*l.c.*,) quoique le rouge y soit moins largement développé aux deux paires, et qui proviendrait de la région d'Iquitos, au Pérou. Il est à remarquer que cette localité, située sur la rive nord de l'Amazone, est la plus orientale de celles, placées sur le grand fleuve, d'où nous sont venus des représentants d'*E. Zena*. C'est aussi la plus rapprochée du Rio Napo (Equateur) d'où le Muséum de Paris possède une femelle semblable à la figure originale de ce sexe, dont il sera question plus loin.

Armure génitale. — Un peu comprimée transversalement. Tégumen deux fois et demie plus large que long, avec les côtés dilatés en lobe arrondi dans leur moitié proximale. Uncus un peu plus large que long, profondément entaillé en angle au bord distal et divisé ainsi en deux lobes triangulaires

Source : MNHN, Paris

arrondis portant, dessus et dessous, une pilosité assez fine et longue ; subunci en crochet à branche libre graduellement amincie, terminée en pointe mousse, branche articulaire plus courte, plus épaisse, arrondie à la base, la courbure réunissant ces deux branches un peu anguleuse extérieurement. Connectifs latéraux fortement chitinisés, en lame presque égale, très écartés à leur insertion sur le tégumen, en arrière et un peu en dedans des expansions latérales de celui-ci ; vers le bas ils se rapprochent et se soudent au saccus, qui a la forme d'un simple bouclier semi-ovalaire, sans prolongement proximal. Valves obliques, à côté subparallèles, bord supérieur court, bord inférieur deux fois un quart plus long que le précédent, légèrement renflé vers le milieu, bord

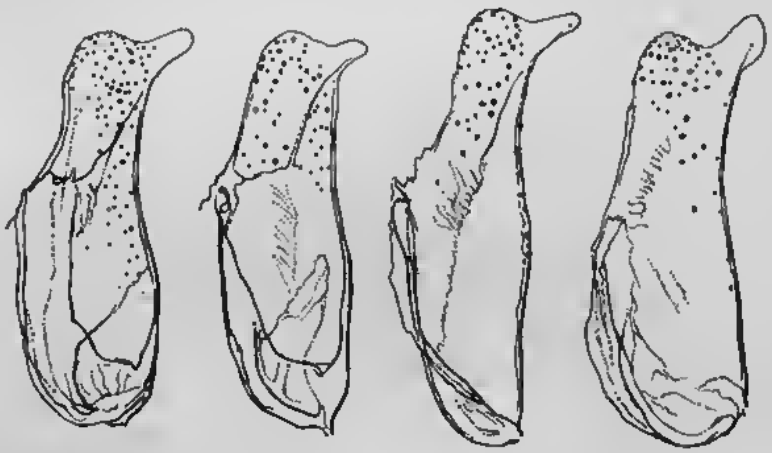

Fig. 3-6. — Valves de l'appareil génital de : 3. *Euselasia Zena bellis*. — 4. *Zena Zena*. — 5. *E. Zena coccinella*. — 6. *E. Zena coccinea*. (dessins de F. Le Cerf).

terminal étroit, tronqué arrondi, avec l'angle inférieur prolongé en pointe mousse, l'ensemble figurant une tête d'oiseau. Bord proximal articulaire très long, courbe, renforcé à sa partie inférieure interne par un cordon chitineux maintenant les valves très rapprochées et par lequel elles sont soudées à leur angle inférieur ; pilosité peu abondante, formée de longs poils sur le tiers terminal externe et le long du bord interne et d'autres, plus courts, à la face interne sous le bord supérieur. Fultura supérieure représentée par un épaississement chitineux lancéolé, surmonté d'une petite saillie en bouton. Fultura inférieure réduite à un simple renforcement lamelleux de la membrane. Pénis volumineux et long, cylindrique, un peu comprimé transversalement vers l'extrémité, portant un léger renflement médian, un autre, asymétrique, à gauche, près de la base ; fortement chitinisé distalement il devient graduellement membraneux du côté proximal et cette région se plisse irrégulièrement, et plus fortement à gauche qu'à droite, ce qui lui donne un aspect oblique ; coecum entièrement membraneux, largement ouvert, surmonté d'une légère saillie en-dessus, près de la base. Méat très particulier, constitué par une longue fente rectiligne coupant en-dessus et presque jusqu'au milieu la partie chitinisée

Source : MNHN, Paris

et dans un enroulement de celle-ci en dedans ; vesica volumineuse, fortement plissée et portant une longue plaque chitineuse creusée de sillons obliques et garnie de spinules (fig. 3 à 7) (F. Le Cerf).

b) **Zena ictina**, f.n., Rebillard

Ailes ayant la même forme que chez le « type ». Antérieures, en-dessus, avec le rouge plus développé ; il comble entièrement la cellule et remplit l'intervalle 5-6, sauf à sa partie supérieure, jusqu'à 3 mm du bord externe, puis descend en courbe régulière, légèrement festonnée, sur les nervures, jusqu'à l'angle dorsal où il s'arrête net ; entre les nervures 3 et 1b la bordure noire est très mince, n'atteignant qu'environ 0,75 mm ; sa largeur maxima, à l'apex, ne dépasse pas 4 mm ; une faible expansion du noir de la côte entaille légèrement le rouge dans la base de l'intervalle 5-6. Pas de dessin basal noir, cette couleur n'apparaissant qu'au dessous de la racine de 1b, sur 1 à 1,5 mm de long, de sorte que le rouge arrive en pointe fine jusque dans l'angle formé à leur base par la radiale et la cubitale. Les ailes postérieures portent une petite tache rouge en rectangle irrégulier, longue de 1,5 mm et large de 2,5 mm, placée obliquement de la nervure 3 au delà de la nervure 2, point où elle est rapprochée de moins d'un millimètre de la marge ; elle n'est pas coupée de noir par la nervure 2.

Dessous très voisin, dans l'ensemble, de celui du « type » avec les différences suivantes : fond moins foncé et moitié distale moins noire ; lignes blanches des antérieures semblables, la première un peu moins large que la seconde à sa partie antérieure ; ligne submarginale orange plus fine et moins longue. Aux postérieures la première ligne blanche se termine par un trait récurrent rectiligne, s'arrêtant sur la nervure 1b ; le premier segment de la seconde ligne blanche semblable à celui du « type », c'est-à-dire compris entre les nervures 7-4, est divisé en trois par le noir écaillant les nervures 5-6, l'arc — exactement compris entre les nervures 4-3 — finement relié par ses extrémités aux deux autres secteurs ; troisième secteur constitué par une partie élargie et un peu incurvée entre 3-2, un arc court, dilaté vers son sommet, entre 2-1b, et un trait récurrent semblable et parallèle à celui de la première ligne. Triangles subterminaux oranges comme chez le « type », c'est-à-dire de même dimension modérée, reliés à la base par une ligne mince qui ne se prolonge ni en avant ni en arrière ; ligne submarginale blanche, nette depuis 1a jusqu'à 2, atténuée et obsolète au delà, où elle est simplement prolongée par un éclaircissement grisâtre du fond. Franges des deux paires entièrement noires (P. Rebillard).

Envergure : 30 mm ; longueur de l'aile antérieure : 17 mm.

Holotype : 1 ♂, U (pper) Amazone, ex coll. Leeman.

En dehors du « type » d'*E. Zena* de la coll. Hewitson, que je ne connais pas en nature, cette forme est la seule dont je n'ai vu qu'un seul individu. Il est regrettable qu'il ne soit pas pourvu d'une localité précise car il est peu probable qu'il provienne de la même région que le véritable *Zena*, dont il se distingue si nettement par la forme et l'extension du rouge.

Source : MNHN, Paris

c) **Zena libanochra** f. nov., Rebillard

Semblable à la précédente pour la forme des ailes, mais les festons des ailes postérieures si réduits qu'ils sont à peine indiqués. Caractérisée par l'extension, aux ailes antérieures, du noir qui atteint 2,25 mm à la côte, 5, 5-6 mm à l'apex, 2,25 mm au bord externe, et couvre la base sur 3 mm de large, d'où il descend obliquement jusqu'au milieu du bord dorsal ; il comble la partie antérieure de la cellule, suit la nervure 5 jusqu'au milieu et descend en courbe régulière jusqu'à l'angle dorsal où il s'élargit un peu en se recourbant. En outre il s'allonge en ligne continue sur la cubitale et la nervure 4, entaille extérieurement le rouge par des pointes allongées sur les nervures 1b, 3 et 4. Aux ailes postérieures, la tache rouge, placée à plus de 1 mm de la bordure, est divisée par la nervure 2 écaillée de noir. La tache principale, entre 2-3, est à peu près carrée, un peu excavée du côté distal et convexe proximalement, elle mesure 2-2,25 mm de long sur 1-75-2 mm de large ; la tache accessoire n'est qu'un court trait de 2 mm de long sur 0,5 mm de large.

Dessous presque aussi sombre que chez *Zena* « type », les lignes blanches moitié moins larges, celles des antérieures atténuées antérieurement et ne se réunissant pas sur la nervure 1b mais au-dessous de celle-ci ; trait orangé subterminal des antérieures absent ou faiblement indiqué par quelques écailles au milieu de l'intervalle 1b-2 ; traits récurrents, triangles orangés et lignes blanches des postérieures comme chez la f. précédente. Franges des deux paires toutes noires (P. REBILLARD).

Envergure : 33-34 mm ; longueur de l'aile antérieure : 18-19 mm.

Holotype : 1 ♂, Tèffé, Amazone ; Paratype : 1 ♂, Haut Amazone, ex O. STAUDINGER et A. BANG-HAAS, 1907 (coll. E. BOULLET < Muséum de Paris).

Les deux exemplaires ci-dessus sont si semblables entre eux qu'il est probable que celui qui a été vendu à E. BOULLET provient, comme le spécimen de la collection FOURNIER, de Tèffé, localité d'où STAUDINGER a pendant longtemps reçu des envois considérables et réguliers. On peut admettre également que les deux mâles de Fonteboa, de la coll. STAUDINGER, signalés par STICHEL en 1919, chez lesquels le rouge est réduit et entaillé par les nervures, se rapporte à la même forme, Fonteboa se trouvant dans la même région que Tèffé, aussi sur la rive sud de l'Amazone et à peu de distance de cette ville.

d) **Zena meconites** f. nov., Rebillard

Même forme d'ailes que les précédentes, toutefois les postérieures ont les festons mieux marqués. Aux antérieures le rouge remplit complètement la cellule, ou empiète légèrement sur son bord antérieur ; au-delà il est fortement réduit par l'extension du noir de l'apex qui le coupe brusquement, en formant un cran ou une marche — au niveau des discocellulaires, puis il rejoint la nervure 5 à une distance qui varie du tiers à la moitié de sa longueur ; il continue obliquement, presque en ligne droite jusqu'au milieu ou aux 4/5e de la nervure 3, et ne laisse de celle-ci au bord dorsal qu'une mince bordure

Source : MNHN, Paris

large environ de 1 mm ; il y a un peu de noir sous la base de la nervure 1b, et un léger obscurcissement entre les bases de la cubitale et de la radiale ; largeur maxima du noir, de l'apex aux discocellulaires : 9-9,5 mm. Tache rouge des ailes postérieures petite, étroite, rectangulaire, longue de 1-1,25 mm et large de 2,5 mm, en partie à cheval sur la nervure 2 comme chez les formes précédentes.

En dessous même tonalité générale que dans la f. décrite, lignes blanches des deux paires un peu plus minces, trait submarginal orange des antérieures présent, mais un peu variable en longueur ; triangles subterminaux oranges des postérieures réunis par une ligne ordinairement un peu plus forte et qui tend à se prolonger en avant et en arrière (P. REBILLARD).

Envergure : 29-34 mm ; longueur de l'aile antérieure : 16-19 mm.

Holotype : 1 ♂, Manicore, Rio Madeira, Brésil. f. sec. Paratypes : 3 ♂, même localité.

Un mâle du Rio Curua (original de la fig. 14 pl. II), diffère de ceux de Manicore par les ailes antérieures à bord externe un peu incurvé, les postérieures à bord externe moins convexe et à festons plus fortement marqués. En dessous les lignes blanches des ailes antérieures sont plus larges, la seconde distinctement incurvée ; aux postérieures les triangles subterminaux oranges séparés et presque effacés.

Envergure : 28,5 mm ; longueur de l'aile antérieure : 16,5 mm.

Il n'est pas douteux que c'est cette forme que STICHEL a rapportée, d'après les spécimens de Manicore recueillis par Hugo BOY, à *Zena* typique. C'est une erreur. Pas plus que les précédentes elle ne se réfère à la forme originale de HEWITSON, comme il est facile de s'en assurer. Elle est constante, j'en ai vu beaucoup d'individus, tous de Manicore, sur lesquels on ne relevait aucune différence appréciable.

L'exemplaire du Rio Curua appartient sans conteste à cette race, mais comme il est unique on ne peut savoir s'il représente autre chose qu'une forme individuelle. Sa provenance exacte est actuellement impossible à fixer, car il y a sur la rive nord de l'Amazone un Rio Curua, entre Santarem et Obidos, un autre Rio Curua sur la rive sud de l'Amazone, près le Rio Jurua, qui est aussi dénommé Curua sur une partie de son cours. C'est cet exemplaire qui a reçu le nom de *Gelisae* (pl. II, fig. 14) (*vide supra*, n° 8).

e) **Zena mira** Stichel

Ailes antérieures de même forme que chez les précédentes, postérieures à bord externe un peu plus arrondi et festons peu accentués. En dessus les antérieures ont la base étroitement noire, cette couleur descendant obliquement au bord dorsal sur une longueur d'environ 2 mm ; antérieurement le noir couvre le tiers supérieur de la cellule jusqu'à l'angle, d'où il se dirige obliquement sur la nervure 4, qu'il coupe au 1/6e environ de sa longueur, et de là descend en arc un peu irrégulier jusqu'à l'angle dorsal en laissant une bordure noire terminale, large de 1-1,3 mm, du milieu de l'intervalle 3-2 à l'angle. Postérieures uniformément noires, sans trace de rouge.

Dessous des antérieures nettement plus foncé sur le champ distal ainsi que

Source : MNHN, Paris

les postérieures, où cette partie de l'aile est presque noire. Lignes blanches des antérieures plus larges que chez toutes les formes précédentes, inégales, la première deux fois plus large que la seconde ; elles ne s'unissent pas inférieurement, mais restent séparées jusqu'au bord dorsal ou tout près, la première se fondant dans une éclaircie blanchâtre qui se diffuse jusqu'au dessus de 1b ; trait subterminal orangé net, allant de l'angle à la nervure 3. Postérieures avec les lignes moins larges qu'aux antérieures, le trait récurrent qui les termine très oblique, celui de la première ligne prolongé au-delà de la nervure 1a ; triangles subterminaux oranges d'un ton moins vif que chez les autres formes, apparaissant comme des saillies d'une bande de même couleur, assez large, formant aussi une pointe sur la nervure 3 et remontant au-delà de la nervure 1a jusqu'au milieu du bord abdominal qui est bordé de blanchâtre sur toute sa longueur. Franges des deux paires entièrement noires.

Envergure : 27 mm ; longueur de l'aile antérieure : 15-16 mm.

1 ♂, Manicoré, Rio Madeira, Brésil, VIII-X ; 1 ♂, Pirahyba, Rio Madeira, Brésil, X.

Aucun doute que ces exemplaires correspondent exactement à la f. *mira* STICHEL, puisque l'un d'eux provient des récoltes du même chasseur, de la même localité et de la même date que le « type » de STICHEL.

Pirahyba est situé sur le Rio Madeira, à environ 230 kilomètres au sud-est de Manicoré, à plus de 400 kilomètres de la frontière du Pérou. L'individu de cette localité est semblable à celui de Manicoré.

f) **Zena coccinella** Bates

Ailes nettement plus arrondies que chez toutes les autres formes ; antérieures à bord externe légèrement convexe de l'apex à la nervure 2 et oblique au dessous de celle-ci ; postérieures à angle anal également plus arrondi et festons peu accentués. Aux antérieures le noir occupe une large surface à la base de l'aile, atteignant 4-4,5 mm sur la radiale où il forme une pointe atteignant la base de la nervure 2, et se raccordant au bord dorsal par une large courbe arrivant plus ou moins près du milieu de ce bord ; antérieurement il couvre obliquement plus de la moitié de la cellule, puis se rétrécit au-delà jusqu'à la nervure 6 ; à l'apex sa plus grande largeur ne dépasse pas 4 à 5 mm ; de la nervure 6 il redescend en courbe régulière jusqu'à l'angle anal, où il s'élargit un peu et au delà duquel il se prolonge sur le bord dorsal en pointe graduellement atténuée. de sorte qu'il n'est nulle part parallèle au bord externe, où sa plus faible largeur, dans l'intervalle 3-2, est d'au moins 1 mm. Le résultat de ce développement particulier du noir c'est de donner à la plage rouge un aspect oblique, et plus ovalaire que triangulaire, avec un arrondissement caractéristique devant l'apex et un autre au bord dorsal, sous la nervure 1b. Postérieures avec une tache rouge carrée, un peu arrondie à sa partie antérieure, longue de 1,5-3 mm et large de 2,75 mm, placée à 0,5 mm de la bordure de l'aile. Dessous gris, seulement un peu plus foncé sur la région distale aux ailes antérieures, plus contrasté aux postérieures. Lignes blanches des deux paires assez fortes, égales, celles des antérieures presque parallèles, à peine convergentes en arrière où elles se perdent dans un lavis blanchâtre

Source : MNHN, Paris

sans s'unir nettement ; trait orangé antéterminal plus ou moins mince, atteignant la nervure 3. Aux postérieures les lignes blanches sont aussi larges que celles des antérieures. Le trait récurrent qui les termine remonte plus obliquement sur 1b et est parfois surmonté d'un court trait orange entre 1b-1a ; triangles submarginaux oranges grands, unis par une large bande basale atteignant en avant la nervure 3 et prolongée postérieurement en ligne mince jusqu'à la nervure 1a ; une ligne supplémentaire de même couleur, continue ou interrompue, existe aussi entre les nervures 4-5 ; bord abdominal nettement bordé de blanchâtre ou de blanc pur presque jusqu'à la base, cette couleur atteignant, en avant, au moins la nervure 3. Franges des deux paires entièrement noires.

Envergure : 25 mm ; longueur de l'aile antérieure : 15 mm.

Appareil génital (fig. 5).

Types : British Museum.

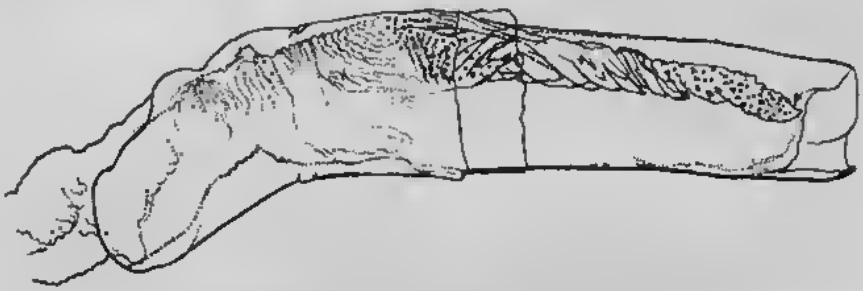

Fig. 7. — *Euselasia Zena coccinea* Bates. Appareil génital : pénis. — Manicoré : Iquitos N° 13 g. (dessin de F. Le Cerf)

g) **Zena coccinea** Bates

Caractérisée par l'extension considérable du noir aux ailes antérieures où le rouge ne forme plus qu'une tache arrondie.

Ce mâle correspond bien à la description originale de BATES, non seulement pour le dessin, mais aussi pour la faible taille et la provenance. Comme le pensait STICHEL ce n'est qu'une forme individuelle de *coccinella* et non de *Zena*. La collection FOURNIER contient des exemplaires de transition, reliant graduellement la f. *coccinella* à la f. *coccinea*, plus commune, plus constante et qui est certainement le type normal.

Il est très remarquable que *coccinella* soit la seule des formes du complexe *Zena* dont l'habitat s'étende sur une aire considérable : du Rio Madeira moyen — loin au sud de l'Amazone — jusqu'au Rio Putumayo supérieur, sur les contreforts de la Cordillère orientale en Colombie, sans donner, sur cette vaste étendue, de races distinctes. C'est cependant la plus instable, car on peut y relever une variation légère dans le développement de la tache rouge des ailes postérieures qui peut être un peu réduite en longueur (Sao Paulo d'Olivença) ou un peu agrandie, avec tendance à dépasser la nervure 3 (Putumayo supérieur) ; pour l'écartement des lignes blanches du dessous des antérieures, dont la deuxième peut être un peu plus rapprochée du bord

Source : MNHN, Paris

externe en même temps que disparaît le trait subterminal jaune orangé et que s'atténuent les triangles submarginaux orangés des postérieures (Putumayo supérieur) ; par la présence, indépendante ou simultanée, d'une ligne supplémentaire orangée entre 4-5 ou d'un trait de même couleur — qui ne se rencontre chez aucune autre forme — au-dessus du trait récurrent terminal de la première ligne (Manicore, Iquitos) ; enfin et surtout par les différences considérables de développement du rouge à la face supérieure des ailes antérieures.

Appareil génital (fig. 6 et 7).

h) **Zena conspicua** f. nov., Lathy

Ailes antérieures de même forme que chez *Zena* STICHEL, les postérieures à bord externe moins convexe que chez toutes les formes précédentes, presque rectiligne entre 6-3 et avec tous les festons distincts. Aux ailes antérieures le rouge comble entièrement la cellule ; de l'angle antérieur de celle-ci il décrit une courbe régulière, un peu festonnée, coupant la nervure 4 à 2 mm environ de sa base, et aboutit à l'angle dorsal en laissant une bordure noire rectiligne entre les nervures 2-1b. La largeur du noir, entre l'apex et la limite du rouge sur la nervure 4 est de 7-7,5 mm ; à la base de l'aile le noir forme une courte tache estompée, oblique, de la cubitale au bord dorsal où elle mesure environ 4 mm. Postérieures noires avec une bande rouge irrégulièrement ovalaire, longue de 6,5 à 7,5 mm et large d'environ 4 mm, descendant du milieu de l'intervalle jusqu'auprès de la nervure 1b, ne laissant au bord externe, entre 1b-3, qu'une très fine ligne marginale noire.

Face inférieure plus claire et lignes blanches des deux paires plus larges que chez toutes les autres formes. Aux antérieures la première ligne est de près d'un quart plus large que la seconde, qui est elle-même un peu atténuée antérieurement ; ces deux lignes sont distinctement convergentes vers l'arrière et ne se réunissent pas à leur partie inférieure, mais se prolongent confusément au-dessous de 1b et disparaissent dans l'éclaircissement blanchâtre du champ dorsal. Trait orangé fin, net, de 1b à 3. Postérieures à lignes blanches fortement rapprochées en arrière, sur 1b ; l'arc blanc, entre 4-3, anguleux, allongé en fer de lance dont la pointe vient se tronquer juste sur la marge de l'aile ; saillies de la même ligne, entre 2-1b et 1b-1a, fortement prononcées et formant par leur contour externe un W très anguleux ; trait terminal récurrent de chacune des lignes prolongé par dessus la nervure 1a, au delà de laquelle ils se confondent en une ligne blanche unique, plus ou moins nette, remontant loin vers la base de l'aile ; triangles oranges grands, portés par une large bande de même couleur relevée en pointe sur la nervure 3 — jusqu'à toucher l'arc blanc — et prolongée postérieurement sur plus d'un tiers du bord abdominal ; antérieurement, l'orangé forme une autre ligne marginale, relevée en pointe à chaque extrémité, de la nervure 4 au delà de la nervure 5 ; ligne marginale blanche nette de la base de l'aile jusqu'au delà de la nervure 3. Franges des deux paires entièrement noires (P. LATHY).

Envergure : 28,5-30 mm ; longueur de l'aile antérieure : 15,5-18 mm.

Source : MNHN, Paris

Holotype : 1 ♂, Manicore, Río Madeira, Amazone (Brésil) ; paratypes : 6 ♂, même provenance et 1 ♂, Santarem, Amazone (Brésil).

Cette forme est constante, j'en ai vu de nombreux exemplaires, tous conformes à la description ci-dessus. C'est elle que, dans son Mémoire de 1924 (l.c.), STICHEL rapporte à son *Euselasia Zena bellis*, dont il a été question plus haut.

GENRE **HELICOPIS** FABRICIUS

14. **Helicopis Coria sulphurea** f. indiv., Lathy (Pl. II, fig. 8)

Caractérisée par la teinte jaune soufre de toutes les parties normalement blanches, en-dessus et en-dessous des ailes. Ce jaunissement est seulement atténué dans la région antéro-externe de l'aire discale des ailes antérieures.

Envergure : 32 mm ; longueur de l'aile antérieure : 21 mm.

Holotype : 1 ♂, Amazone : Para (T. T. DYER) (coll. FOURNIER DE HORRACK).

Ce spécimen fait partie d'une petite série de douze mâles et de cinq femelles. Il nous a paru nécessaire de lui donner un nom, car c'est la première fois que nous constatons un cas de variation de cette nature dans le genre *Helicopis*. Il nous est passé des centaines d'individus de ces insectes sous les yeux et jamais nous n'avons trouvé parmi eux d'exemple de jaunissement des régions claires.

15. **Helicopis Acis** Fabricius (Pl. III, fig. 8 ♂, 9 ♀)

Les exemplaires figurés de cette espèce n'ont pas été nommés par P. LATHY. Nous pensions qu'ils pouvaient être rapportés à *medialis* SCH. et COCK, mais un examen comparatif nous les ferait plutôt ranger parmi *Lesoudierae* LE MOULT *f. Poleti*, décrit dans la Révision du genre *Helicopis*, 1re note (*Novitates entomolog.*, fasc. 12, p. 91).

GENRE **EURYBIA** HUEBNER

16. **Eurybia latifasciata** Hewitson (Pl. III, fig. 10)

Cette femelle provenant de Banos (Equateur) diffère de la forme typique par l'absence de la bande médiane blanche aux ailes postérieures qui n'est qu'à peine indiquée par un éclaircissement de la coloration du fond.

A cette femelle correspond exactement un mâle de la même localité. Il s'agit vraisemblablement de la sous-espèce *silaceana* STICHEL décrite également de l'Equateur.

1 ♂, 1 ♀ (coll. FOURNIER).

Source : MNHN, Paris

Genre **MESOSEMIA** Huebner

17. **Mesosemia phelina Calliops** ssp. nova, Le Cerf (Pl. III, fig. 5)

Se distingue de la forme typique décrite et figurée par Felder (Reise « Novara », Zool. II, Abt. 2, p. 298, pl. 38, fig. 9 et 10, 1865) par les caractères suivants :

Aux quatre ailes toutes les parties claires notablement agrandies et presque transparentes. Antérieures avec trois taches apicales blanches, la troisième entre 8-9 ; la bande discale blanchâtre, oblique, plus large, nettement convexe du côté externe et presque rectiligne du côté interne, ne formant pas de cran sur la nervure 4 ; le champ compris entre la nervure 3 et l'ombre noirâtre — très amincie — qui longe 1b est transparent jusqu'à la base de l'aile, il n'est traversé que par les deux traits noirâtres divergents descendant, en-dessous du trait transcellulaire, entre la cubitale et 1b ; le troisième trait qui, chez le « type », descend de la base de 2 sur 1b manque complètement ; la bande terminale noirâtre est plus étroite, marquée d'éclaircies blanchâtres entre les nervures, et diffuse du côté interne, au-dessous de la nervure 2 elle est interrompue par l'extension du champ hyalin qui se prolonge jusqu'à l'angle dorsal. Ailes postérieures à cellule seulement échancrée de brun noirâtre à sa partie antérieure ; trait discocellulaire noirâtre aminci, n'atteignant pas l'angle inférieur de la cellule ; bande terminale noirâtre plus étroite, un peu diffuse du côté interne qui est légèrement teinté de roussâtre.

En-dessous les dessins sont les mêmes. Aux antérieures, la ligne subterminale fauve du type est remplacée par une ligne blanchâtre coupée de fauve sur les nervures. Aux postérieures la ligne subterminale fauve (trop faiblement indiquée sur la pl. III, fig. 5) est à peine bordée de noir au côté interne.

Envergure : 22 mm ; longueur de l'aile antérieure : 16 mm.

Holotype : 1 ♀, Guyane française (ex coll. Fournier, le type n'a pas été retrouvé).

Bien que cet exemplaire soit défraîchi, ses caractères restent nets comme on peut s'en rendre compte sur la fig. 5, pl. III.

Ce que dit Seitz (V, p. 640) à propos de *T. phelina* : « ...la bordure des ailes postérieures ni anguleuse, ni saillante en son milieu... » n'est pas exact, ces ailes sont festonnées et un peu saillantes à l'extrémité de la nervure 4, tout comme chez *M. marsenna* Hew. En outre, la forme, très chargée de noir et portant, en-dessus, une ligne subterminale rouge fauve commune aux deux paires, représentée (l.c., pl. 125 a) comme *phelina* typique, ne correspond pas à la description et à la figure originales (*l.c. supra*) d'après lesquelles est faite la description comparative de *calliops*. Celle-ci est, d'ailleurs, encore plus différente des deux autres sous-espèces : *analoga* et *minima*, nommées par Seitz (*l.c.*) d'après des exemplaires provenant, comme *phelina* « type », de Colombie.

L'espèce n'avait pas été signalée jusqu'ici de Guyane. Elle existe aussi dans l'Equateur, sous une forme particulière que je nomme :

Source : MNHN, Paris

18. **Mesosemia phelina simulans** ssp. nova, Le Cerf

Ressemble beaucoup à la ssp. *calliops*, dont elle a la taille et le développement des parties claires. Elle s'en distingue par la présence en-dessus des ailes d'une ligne subterminale rouge fauve commune aux deux paires, où elle divise la bande terminale noirâtre. Aux ailes antérieures elle s'arrête à la première des trois taches blanches subapicales (entre 6 et 7). En-dessous, cette bande est un peu tachée de blanc entre les nervures, et un peu plus large, ainsi que les autres dessins de même couleur.

Envergure : 22 mm ; longueur de l'aile antérieure : 16 mm.

Holotype : 1 ♂, Rio Napo, Equateur (R. P. Pozzi (1878), coll. Muséum de Paris).

Par la disposition générale des couleurs, principalement par sa ligne subterminale rouge fauve, arrêtée aux taches subapicales blanches des ailes antérieures, cette nouvelle sous-espèce rappelle beaucoup *Ithomiola floralis* Felder, elle-même mimétique d'un Néotropide. Pas plus que la Guyane l'Equateur n'était compris dans l'habitat de *M. phelina* Felder. De ce pays on ne signalait que *M. marsenna* Hew., espèce voisine qui paraît constamment distincte de la précédente, que nous avons vue aussi de la Colombie orientale et occidentale, des chasses de A. H. Fassl, ex coll. E. Boullet (Muséum de Paris) (F. Le Cerf).

19. **Mesosemia Mayi** Lathy, n.sp. (Pl. 11, fig. 2)

♂. — Face supérieure des ailes bleu noir, changeant en vert sous la lumière incidente.

Antérieures avec une grosse tache discocellulaire ronde, noire, au centre de laquelle se trouvent trois minuscules points blancs et qui est encadrée par deux bandes noires : la première commence près de la radiale, traverse la cellule en son milieu et aboutit au bord dorsal ; la seconde part de la côte, traverse le disque en s'excurvant, puis descend au bord dorsal. Le bord externe est précédé d'une bande vert luisant. Postérieures n'ayant qu'une petite ombre plus foncée en arrière des discocellulaires, et une bande submarginale d'un vert luisant, comme aux antérieures.

A la face inférieure le fond est beige grisâtre à dessins brun noirâtre se rapprochant un peu de *M. friburgensis* Schs. Les antérieures ont la même tache discocellulaire qu'en dessus, mais cerclée de gris jaunâtre et de brunâtre ; elle est précédée d'une bande brunâtre partant de la radiale, qui descend en s'incurvant vers le milieu de la cellule, fait un angle sur la cubitale et se prolonge jusque sur la nervure 1b. Le disque est traversé, derrière la cellule, par une bande brunâtre sinueuse commençant à la côte et finissant sur la nervure 1b. Entre ces deux bandes, au-dessous de la tache discocellulaire noire, une tache triangulaire brune est inscrite dans l'angle formé par la cubitale et la nervure 2 ; trois autres taches brunes sont placées dans l'intervalle 1b-2. Le disque est traversé par une bande brune, en arc plat, commençant à la côte et qui va finir, en se rétrécissant, sur la nervure 1b. Enfin, une ligne subterminale de festons brunâtres, ouverts en dehors, descend de la nervure 9 à la nervure 1b.

Source : MNHN, Paris

PLANCHE II

Les chiffres entre parenthèses correspondent aux numéros des espèces dans le texte.

1. *Euselasia Dione* Lathy, ♂ Holotype. Colombie : Rio Putumayo (7).
2. *Mesosemia Mayi* Lathy, ♂ Holotype. Brésil : Rio-de-Janeiro (19).
3. *Themone inornata* Lathy, ♀ Holotype. Brésil : Barreiras, Rio Tapajoz (24).
4. *Barbicornis Mona perfectissima* Stichel, ♀ Holotype. Paraguay (27).
5. *Zelotaea Lya* Lathy, ♀ Holotype. Amazone (35).
6. *Antheros gentilis* Rebillard, ♂ Holotype. Pérou : Pichis (46).
7. *Dysmathia Grosnyi* Le Cerf, ♂ Holotype. Brésil : Barreiras, Rio Tapajoz (66).
8. *Helicopis Covia sulphurea* Lathy, ♂ Holotype. Amazone : Para (14).
9. *Alesa neagra* Roeber, ♂ Holotype. Amazone (21).
10. *Alesa Prema sapphirina* Riedermann, ♀. Amazone : Uypiranga (20).
11. *Incyluris Lais* Boisduval, ♂. Amazone : Manaos (30).
12. *Cyrenia Martia Themis* Le Cerf, ♂ Holotype. Colombie : Mitzo (32).
13. *Necyria Whyteliana* Druce, ♀ Allotype. Pérou (34).
14. *Euselasia Gelisae* Le Cerf, ♂ Holotype. Amazone : Bio Curua (8).
15. *Alesa Fournierae* Lathy, ♂ Holotype. Amazone : Uypiranga (23).
16. *Themone inornata* Lathy, ♂ Allotype. Brésil : Conceicão, Rio Tapajoz (24).
17. *Barbicornis Mona moneta* Stichel, ♂. Santa-Catharina (27).
18. *Antheros bipunctus* Zikan, ♂. Brésil : Minas-Geraes (45).
19. *Ematurgina albovata candida* Le Cerf, ♀ Holotype. Colombie méridionale : Umbria (55).
20. *Dysmathia Juno* Le Cerf, ♀ Holotype. Colombie : Rio Putumayo (65).

Source : MNHN, Paris

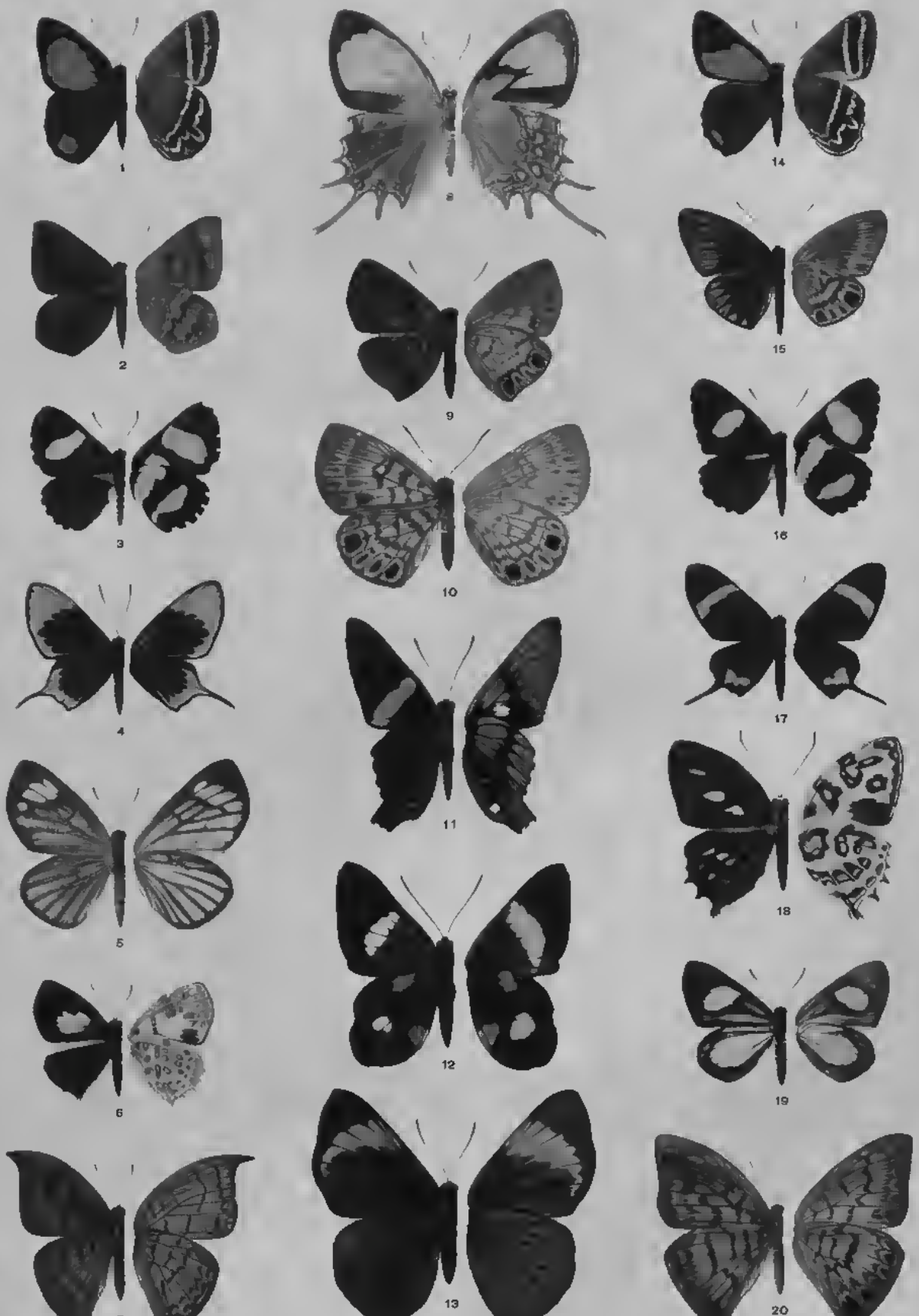

D. DU PUIGAUDEAU DEL. & PINX.

P. ANDRÉ IMP.

BIBL. DU MNHN, Paris

RIODINIDAE

Source : MNHN, Paris

Postérieures à région basale éclaircie, sans tache discocellulaire et portant — de la base au bord externe — les dessins transversaux suivants : une ligne brune, traversant la cellule de la radiale à la nervure 1a ; une courte ligne brune partant de la cubitale ; une bande claire, semée d'écailles brunes et large d'environ 3 mm, naissant à la côte, traversant la cellule et aboutissant au bord abdominal ; une ligne de même couleur, parallèle et rapprochée de la précédente qu'elle suit dans tout son parcours ; une bande discale plus foncée, bien marquée, allant en se rétrécissant de la côte au bord abdominal ; une rangée de festons ouverts en dehors descendant, en s'amincissant, de la côte à l'angle anal ; une rangée subterminale de 7 ocelles internervuraux entre 7 et 1b. Ces ocelles sont de forme irrégulière, inégaux, noirs, finement cerclés de gris clair ; le plus gros est celui de l'intervalle 3-4, les deux ocelles entre 1b-2 sont géminés et ont un contour commun. Franges des deux paires brun foncé.

Tête et corps noirs en-dessus, gris clair en-dessous ainsi que les pattes (P. LATHY).

Holotype : 1 ♂, Rio de Janeiro, Brésil (E. MAY, coll. FOURNIER).

GENRE **ALESA** DOUBLEDAY

20. **Alesa Prema sapphirina** f. nov., Biedermann (Pl. II, fig. 10)

M. R. BIEDERMANN a décrit et figuré (en noir) sous ce nom dans le *Bulletin de la Soc. ent. de France*, 1936, p. 256, un *Riodinidae* de l'Amazone. La collection FOURNIER renferme une femelle provenant de Uypiranga (Brésil) dont l'aquarelle est reproduite ici.

On remarquera que cet exemplaire présente, avec celui de R. BIEDERMANN, les différences suivantes : ailes antérieures plus régulièrement arrondies, espace terminal un peu plus obscur sur lequel la ligne antéterminale d'arcs jaunes internervuraux paraît plus mince, ligne discale brune des ailes postérieures un peu moins large, nettement anguleuse entre 4-5 et plus rapprochée des ocelles sur tout son parcours ; en-dessous cette même ligne n'est pas anguleuse entre 4-5.

Pour être précis nous signalons ces petites différences qui nous paraissent d'ordre individuel. Comme à R. BIEDERMANN, le mâle de cet *Alesa* nous est inconnu. Une note manuscrite de F. LE CERF dit que ce *sapphirina* se rapporte probablement à l'espèce suivante.

21. **Alesa neagra** Roeber (Pl. II, fig. 9 et pl. V)

L'exemplaire figuré est l'holotype mâle décrit par ROEBER, actuellement dans la collection A. FOURNIER (Voyez aussi fig. 2, tête vue de face).

22. **Alesa Telephae** Boisduval (Pl. IV, fig. 14)

Il s'agit ici de la femelle allotype d'*Alesa Telephae* décrite par LATHY (*Ann. Mag. of Nat. Hist.*, (10) IX, 1932, p. 484) dont le mâle a été figuré

Source : MNHN, Paris

et non décrit par BOISDUVAL (Sp. Général des Lépidopt., Atlas, pl. 20, fig. 2, 1858) et qui avait été considéré comme femelle type.

Nous donnons la description de l'armure génitale mâle de cette espèce d'après les dissections de F. LE CERF (pl. V).

Appareil génital. — L'organe est comprimé dans le sens dorso-ventral et très oblique dans sa position naturelle. Tegumen peu convexe en-dessus, plus large que long, en forme de bande anguleuse, concave du côté basal et à côtés arrondis ; uncus environ deux fois et demie plus large que long, en forme de trapèze excavé distalement et à côté arrondis. A la base il est soudé aux angles du tegumen, dont il est en partie séparé par des aires membraneuses allongées, irrégulières ; subunci volumineux, très fortement chitinisés, assez aplatis, à courbure semi-ovalaire, articulés par une aire membraneuse allon-

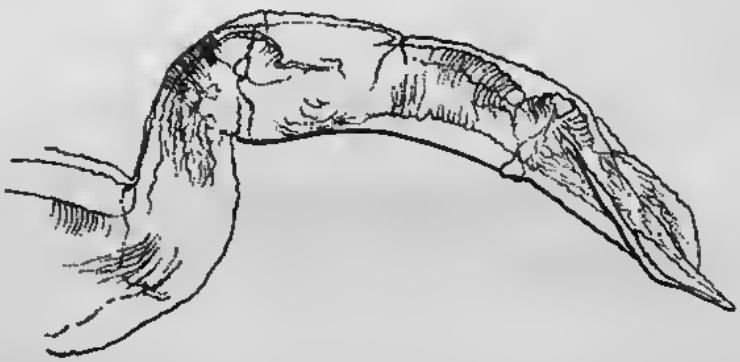

Fig. 8. — *Alesa Telephae* Boisduval, appareil génital, pénis (dessin de F. Le Cerf).

gée à la base de l'uncus sous lequel ils sont couchés ; connectifs latéraux en lanière inégale, assez étroite, remontant très haut sur le tegumen où ils se soudent sur la partie excavée en demi-cercle du bord proximal. Inférieurement ils s'élargissent et se raccordent par une large courbe au saccus, qui est court, large, tronqué, irrégulièrement comprimé dans le sens dorso-ventral et légèrement relevé ; valves de structure complexe, très fortement concaves ; bord basal oblique, bord supérieur court, formant une saillie chitinisée creusée en dedans ; bord inférieur bisinué, élargi en serpette portant une saillie en dent obtuse. Entre les bandes chitinisées continues constituées par ces bords, s'encadre une vaste aire membraneuse convexe, saillante, munie avant l'extrémité d'une longue et forte soie implantée dans un anneau chitineux et doublée, en dedans, d'une autre plus faible et plus courte. A cette partie membraneuse fait suite, un peu en dedans, une longue lame chitineuse à base triangulaire large, un peu incurvée, s'allongeant en un fouet graduellement épaissi, courbé en dedans au sommet. Avant le milieu de sa longueur, sa tranche externe porte une touffe de poils serrés. A leur partie supérieure interne les valves sont réunies transversalement par une fultura supérieure en bande continue, à bord libre convexe et portant de chaque côté du milieu quatre petits poils. La fultura inférieure a la forme d'une très large et longue

Source : MNHN, Paris

lame, creusée en gouttière et courbée longitudinalement, complètement soudée au pénis sur toute sa largeur, du côté distal, prolongée du côté proximal par une chitinisation plus étroite et plus mince, graduellement rétrécie, aboutissant au-dessus de la base du saccus ; entre celui-ci et la pièce précédente s'intercale un filet chitineux transversal dont les extrémités remontent parallèlement à l'angle inférieur des valves avant de devenir obsolètes.

Pénis volumineux, cylindrique, courbé sagittalement, terminé par un méat longuement tronqué obliquement, finissant en pointe aiguë et dont le bord droit est renforcé d'un cordon chitineux. Du côté proximal la chitinisation s'arrête net, se raccordant sans transition à un coecum entièrement membraneux, également cylindrique, dans lequel s'engage, par un large orifice oblique, le canal déférent qui, dans les deux tiers terminaux de la partie chitinisée, se dilate en une vesica à membrane plus épaisse, couverte de plis sinueux très serrés, mais complètement inerme. Aux trois cinquièmes, environ, de la longueur de la même partie du pénis, sur la face ventrale qu'elle épouse en demi-cercle, se trouve l'insertion de la fultura inférieure dont la chitine se soude sans solution de continuité avec celle du pénis (fig. 8) (F. Le Cerf).

23. **Alesa Fournierae** n.sp., Lathy (Pl. II, fig. 15)

♂. Les ailes sont en-dessus d'un noir brun, éclairci obliquement en brun grisâtre dans la moitié distale des antérieures, et elles sont ornées sur l'espace terminal d'un reflet bleu chatoyant très vif en lumière incidente.

Aux ailes antérieures l'aire éclaircie commence un peu avant le milieu de la côte et sa limite interne se dirige vers l'angle anal. Elle est coupée de noir par les nervures et c'est sur elle que se développe le reflet bleu qui ne forme pas une bande continue mais une série de traits et de taches dont la disposition est la suivante : un trait minuscule entre 7-8, trois traits inégaux sur le pli des intervalles 7-4, une grande aire triangulaire entre 4 et le bord dorsal divisée en taches par les nervures, chacune amincie du côté interne.

Les ailes postérieures ont le champ costal et le champ abdominal brun grisâtre. Le reflet bleu forme six taches triangulaires lancéolées inégales, basées sur la marge ; quatre sont grandes et nettement délimitées, ce sont celles comprises entre 7-4, la plus longue étant celle de l'intervalle 5-4 qui atteint presque le milieu du disque ; les deux dernières, entre 3-1b, sont beaucoup plus petites et à contour diffus.

En-dessous le fond des deux paires est brun grisâtre. Les antérieures sont éclaircies dans la base de la cellule ; de la nervure 9 à 1b elles sont traversées, au milieu du disque, par une bande claire à bords diffus, à peu près parallèle au bord externe, large d'environ un millimètre et demi, ombrée de brunâtre du côté interne ; entre les nervures 7-4 cette bande est coupée par trois traits bruns linéaires placés sur les plis internervuraux correspondants, et par deux traits moins nets entre 4-2. De part et d'autre de cette bande se trouvent des taches brunâtres allongées : une proximale, une distale, celle-ci allongée jusqu'à la marge ; les taches distales et proximales de l'intervalle 1b-2 sont les plus fortes, elles sont doubles et divisées par le pli de 1c. Toutes

Source : MNHN, Paris

ces taches, sauf celles de l'intervalle 1b-2, sont reliées deux à deux par les traits internervuraux signalés plus haut. Dans la base de l'intervalle 1b-2, sous la cellule, se trouvent deux points bruns, près de la base de la nervure 2.

Les ailes postérieures sont un peu variées de grisâtre dans la moitié inférieure de la cellule et au dessous de celle-ci, et de jaunâtre dans sa partie supérieure et vers la côte. Il y a cinq points bruns inégaux dans la cellule, un au dessous près de la nervure 2, et trois plus ou moins allongés en traits dans l'intervalle 6-7 ; un trait de même couleur couvre les disco-cellulaires ; le disque est traversé par une bande blanchâtre courbe, large de 1,5 mm à 2 mm, entre les nervures 1b-6 ; cette bande est nette, coupée par les nervures, un peu dentée sur ses bords et largement ombrée de brun de chaque côté. L'espace terminal porte 7 ocelles inégaux, ovalaires, entourés de jaunâtre pâle ; ceux entre 1b-2 et entre 4-6 sont noirs à centre bleu, géminés, et ont un contour commun, celui entre 6-7 est noir, sans centre bleu, les deux isolés entre 2-4 uniformément bruns et triangulaires. Franges des deux paires brun grisâtre.

Tête à front, palpes et poils péricéphaliques jaunes d'or ; thorax et abdomen noirs en dessus, gris jaunâtre en dessous ; pattes gris jaunâtre (P. LATHY).

Envergure : 32 mm ; longueur de l'aile antérieure : 17 mm.

Holotype : 1 ♂, Uypiranga, Amazone, XI-1929. (coll. FOURNIER DE HORRACK).

Cette jolie espèce est intermédiaire entre *Alesa amesis* CR. *et A. lipara* BATES.

GENRE **THEMONE** WESTWOOD

24. **Themone inornata** n. sp., Lathy (Pl. II, fig. 3 ♀, 16 ♂).

♀. En dessus le fond des ailes est noir brunâtre. Les antérieures portent une tache discale oblique, jaune citron, irrégulièrement ovalaire, qui descend en s'élargissant de la radiale sur la nervure 2 en s'appuyant sur les disco-cellulaires. Les postérieures ont une tache jaune basilaire sur le champ anal, entre le bord et 1b, et leur région basale est plus obscure jusqu'au delà de la cellule, le champ costal est jaune, cette couleur pénétrant en bande très étroite dans la base de la cellule. En dessous le fond est un peu plus clair, la tache discale des antérieures, un peu plus pâle et élargie du côté externe, se prolonge au-dessus de la nervure 2 jusqu'au pli de 1c. Une seconde tache jaune, en trapèze oblique, commence dans la cellule, au milieu de sa longueur, au-dessous du pli médian et s'étend en s'élargissant jusqu'au bord dorsal. La marge porte 5 taches blanches minuscules dans les intervalles 1-2, 2-3, 3-4, 5-6 et 6-7, cette dernière, placée à l'apex, est plus grande. Les ailes postérieures ont deux bandes transversales jaunes, l'une près de la base et l'autre sur le disque. La première traverse entièrement l'aile du bord costal au bord abdominal ; élargie à sa partie antérieure elle mesure environ 5 mm dans le champ costal et pénètre légèrement dans l'angle des nervures 6-7, entre la radiale et le pli de 1c sa largeur est d'environ 5 mm, puis son bord distal

Source : MNHN, Paris

s'incurve avant de rejoindre en pointe fine le bord abdominal. La marge porte six taches blanches minuscules dans les intervalles 1c-7, la première et la dernière étant un peu plus allongées. Franges des deux paires noir brunâtre, coupées de blanc aux taches marginales.

Antennes, tête, palpes, corps et pattes noir brunâtre, à l'exception des côtés de l'abdomen qui sont jaunes.

♂. Le mâle diffère de la femelle par les caractères suivants : En dessus la tache discale jaune des antérieures est plus étroite, plus régulièrement ovalaire, arrondie aux deux extrémités ; la tache jaune basilaire du champ abdominal des postérieures plus petite et le jaune du champ costal ne descend pas dans la cellule.

En dessous la bande proximale jaune des antérieures n'entre pas dans la cellule et commence sur la cubitale. Aux postérieures la bande proximale est plus étroite, presque rectiligne, large de 3 mm, excepté entre la côte et 8 où elle atteint 2 mm ; elle n'entre pas dans l'angle de 6-7. La bande discale est aussi plus étroite, en ovale incurvé, large de 3 mm, et s'arrête sur le pli de 1c. Il y a 6 taches marginales minuscules et presque égales à chaque aile — dont une entre 4-5 aux antérieures — et celle de l'apex des antérieures est linéaire (P. Lathy).

Envergure : ♂, 29 mm ; longueur de l'aile antérieure : 17 mm.
♀, 28 mm ; longueur de l'aile antérieure : 16,5 mm.

3 ♂ (1 ♂ Allotype), Conceicâo, Rio Tapajoz, Amazone ; 1 ♀ (Holotype), Barreiras, Rio Tapajoz, Amazone.

Bien que possédant les deux sexes de cette espéce nouvelle nous avons pris la femelle pour « Holotype » parce que c'est elle que P. Lathy avait reçue d'abord et pour laquelle il avait établi le nom d'*inornata*, nom sous lequel elle figure dans la collection Fournier de Horrack. Cette espéce n'est voisine d'aucune de ses congénères, elle se distingue de toutes par son aspect sombre et l'absence complète de couleur fauve ou rougeâtre (P. Rebillard).

Genre **PHELES** Boisduval

25. **Pheles Heliconides** Herrich-Schaeffer (Pl. IV, fig. 15)

Pendant longtemps cette espéce est restée mal connue. En 1888 Staudinger n'avait vu que le « type » d'Herrich-Schaeffer, une femelle de l'Amazone, qu'il représente à nouveau dans ses « Exotische Schmetterlinge », pl. 90. Stichel n'en possédait qu'une femelle de Camaria, Guyane britannique, lorsqu'il reçut un mâle capturé à Mujo, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Santarem, par Hugo Boy. D'après la description qu'il en donne dans le *Zts. f. Wiss. Insekt. Biologie* (XVIII, p. 277, 1923), ce mâle diffère de la femelle par les dessins noirs plus étroits, la présence d'une bande rouge brunâtre au bord antérieur des aîles postérieures, cette couleur étant, en-dessous, coupée de noir par la nervure 7. L'abdomen porte une raie rougeâtre de chaque côté et l'extrémité du corps est de la même couleur, mais enfumée, ou assombrie.

Source : MNHN, Paris

Aucune figure n'accompagne cette description, qui s'accorde bien avec deux individus que nous avons sous les yeux : l'un, de Muzo, Colombie, qui est l'original de la fig. 15 de notre pl. IV, l'autre de Manaos, et ne différant en rien du précédent.

26. **Pheles Heliconides rufotincta** Bates (Pl. I, fig. 19)

Cette jolie forme, bien distincte du « type », provient de Itaïtuba, Tapajoz (coll. FOURNIER).

GENRE **BARBICORNIS** GODART

27. **Barbicornis Mona Moneta** Stichel et **perfectissima** Stichel (Pl. II, fig. 4 et 17)

Comme ses congénères *Barbicornis Mona* montre des variations plus ou moins notables dans le développement des dessins jaunes qui ornent le fond noir de ses ailes. C'est ainsi qu'on voit apparaître aux ailes postérieures une tache jaune fauve chez la forme *Moneta* STICHEL, dont nous figurons (Pl. II, fig. 17) un mâle de Santa-Catharina, Brésil, ne différant du type décrit et figuré par Stichel que par l'absence aux ailes antérieures d'une petite tache fauve entre 1b-2 et un léger raccourcissement de la tache des ailes postérieures. Mais *Moneta* ne constitue qu'un intermédiaire dans la tendance à l'extension des dessins jaunes, et dans cette voie le maximum actuellement connu est certainement la forme *perfectissima* également décrite, mais non figurée, par STICHEL, et chez laquelle le jaune s'étend aux quatre ailes en une large bordure continue se prolongeant du côté interne en traits sur les nervures, ne laissant aux antérieures qu'une étroite ligne marginale noire, un peu élargie vers l'apex. A notre connaissance il n'en existe pas d'autre exemplaire que l'unique femelle de la collection C. S. LARSEN qui a servi de « type » à STICHEL pour sa description et fait maintenant partie de la collection FOURNIER DE HORRACK.

C'est cette femelle « holotype » (Paraguay II-1925) que représente la fig. 4, pl. II.

28. **Barbicornis Mona marginata** Seitz (Pl. III, fig. 17)

Cette sous-espèce diffère de la forme typique par la présence d'une tache jaune à l'extrémité de la cellule des ailes antérieures.

Un mâle « *sine certiore indicatione loci* ». Amazone ? (coll. FOURNIER).

29. **Barbicornis Mona albata** Stichel (Pl. III, fig. 4)

La femelle figurée ici, provenant du Paraguay (12.XI.25), doit être rapportée à la forme *albata* STICHEL.

(Ex coll. LARSEN, *nunc* coll. FOURNIER).

Source : MNHN, Paris

GENRE **ANCYLURIS** HUEBNER

30. **Ancyluris Lais** Boisduval (Pl. II, fig. 11)

♂. — Dans un mémoire intitulé : « Considérations sur les Lépidoptères rapportés du Guatemala par M. DE l'ORZA, 1870 », p. 19, BOISDUVAL écrit : « Nous possédons une espèce : *Erycina Lais*, de la Nouvelle-Grenade, qui se rapproche un peu d'*inca*. Ses quatre ailes sont d'un noir profond avec les ailes supérieures traversées de même par une bande orangée de la côte à l'angle interne, mais les inférieures n'ont aucune trace de bleu à la base de la queue. En-dessous elle offre quatre taches blanches, dont une vers le milieu du bord interne des ailes supérieures et l'autre à l'angle anal des inférieures ».

La collection FOURNIER renferme un mâle qui correspond à la description ci-dessus. Mais il vient de l'Amazone moyen et non de Colombie, et d'autre part il porte, en-dessous des ailes postérieures, une petite tache rouge punctiforme au milieu de l'intervalle 1a-1b. Il est probable que l'apparition ou la persistance de cette trace de rouge, totalement absente semble-t'il chez le « type » d'*A. Lais*, est purement individuelle, cependant on ne peut s'en assurer car les matériaux de comparaison manquent. *A. Lais* en effet paraît peu fréquent il ne se trouve que rarement dans les envois et, à notre connaissance, il n'en existe pas de séries dans les collections. Comme il n'a jamais été figuré nous faisons reproduire ici le mâle de la collection FOURNIER qui vient de Manaos, Amazone, XI-1930.

STICHEL (*Zeits. fur Insektenbiol.*, XXIII, p. 36, 1928) signale que la coll. LARSEN contient 1 ♂ d'*Ancyluris* de Téffé (leg. BOY, V, 24).

31. **Ancyluris Gelisae** n.sp., Lathy (Pl. III, fig. 7 ♂, fig. 20 ♀)

♂. — Ailes noir mat traversées par une très large bande médiane rouge ponceau.

Aux antérieures la bande rouge commence à la sous-costale et descend, en s'élargissant un peu, au bord dorsal ; elle est un peu courbée à son origine, où elle mesure 2,5 mm de largeur, et 3,5 mm à sa partie antérieure qui est éloignée de 3,5 mm de la marge.

La bande rouge des ailes postérieures commence par un mince trait vertical, isolé, entre 8-7; au-dessous de 7 elle descend verticalement jusqu'aux deux tiers de la longueur de l'aile, puis fait un angle dont la branche interne remonte dans la direction du bord abdominal en faisant un Z court, suivi d'un point rouge isolé dans l'intervalle 1b-1a. La branche principale, rétrécie du côté interne entre 7-6 où elle ne mesure que 1 mm, est de largeur presque égale (3 mm) jusqu'à l'endroit où elle se coude ; en ce point elle se réunit à une très grande tache subterminale rouge, irrégulière, étendue du milieu de l'intervalle 1b-2 jusqu'à la nervure 5. La fusion de ces deux dessins serait complète s'il ne restait, entre les nervures 3-4, quelques écailles noires marquant la limite de chacun d'eux.

Dessous des ailes bleu d'outremer à reflets plus clairs et en partie vert doré. Aux antérieures le bleu n'est pas nettement divisé en deux aires sépa-

Source : MNHN, Paris

rées, mais de courts fuseaux sombres sont placés sur les nervures, entre la côte et la nervure 2 ; champ dorsal noir au-dessous de 2, sauf près de la base et à l'angle dorsal ; il porte un trait blanchâtre diffus sur le pli de 1c suivi d'une forte tache rouge au-dessus de 1h. Postérieures avec les mêmes fuseaux sombres qu'aux antérieures, mais se joignant et formant une bande médiane diffuse arrêtée sur la nervure 2. Champ internervural 1a-1b noir mat, avec une petite tache rouge ovalaire vers le milieu de sa longueur et un point antéterminal blanchâtre. Franges des deux paires fortement tachées de blanc dans le creux de tous les festons, jusqu'à l'apex des antérieures.

Corps noir ; abdomen avec une forte ligne pleurale jaune orangé, continue; pattes antérieures bleu brillant (les autres pattes manquent).

♀. — Ailes à fond noir brun. Antérieures avec une bande subapicale blanchâtre, courbe, large de 1,5 à 2 mm, commençant à la nervure 7 et finissant en pointe sur la nervure 3, et une très large bande médiane jaune orangé lavée inférieurement de rougeâtre. Cette bande est rectiligne ou faiblement incurvée au bord interne et fortement convexe du côté externe, elle commence à la côte avec une largeur de 4 mm, ou sous la côte comme dans l'exemplaire figuré. Rétrécie à sa partie supérieure elle s'élargit en arrivant à la nervure 4 et descend, avec une largeur de 5 à 7 mm, jusqu'au bord dorsal.

Aux ailes postérieures le fond noir brun est réduit à un étroit triangle basal, une bande terminale externe, une inférieure et une tache subanale. Le reste de l'aile est occupé par une très large bande médiane jaune orangé, plus ou moins fortement teintée de rougeâtre et par une bande transversale subcaudale de même couleur. La bande médiane, légèrement incurvée, est de largeur à peu près égale — 5 à 6 mm — de la côte à la nervure 1b où elle se recourbe à angle droit jusqu'au bord abdominal le long duquel son bord interne remonte jusqu'à la base de l'aile. La bande subcaudale, faiblement sinuée, large de 2,5 à 3 mm, traverse la queue du bord abdominal à la nervure 4 ; elle forme, entre les nervures 1b-2, une large saillie qui remonte vers la bande médiane à laquelle elle se réunit plus ou moins largement. Sur la bande terminale externe du fond noir brun se trouvent deux petites taches blanchâtres dans les intervalles 7-5 ; l'extrémité de la queue est blanche.

En-dessous les dessins sont les mêmes qu'en-dessus mais un peu plus clairs; en outre la bande subapicale des antérieures est plus large, plus nette, blanche, et les petites taches subterminales blanches des postérieures sont également plus grandes, plus nettes, et au nombre de trois, la dernière, entre 5-4, se prolongeant inférieurement en pointe. Franges des deux paires tachées de blanc entre les nervures, ces taches étant petites et punctiformes aux antérieures.

Corps et appendices noir brun, l'abdomen avec une très large bande pleurale continue jaune orange (P. LATHY).

Envergure ♂ : 32,5 mm ; longueur de l'aile antérieure : 22,5 mm.

Envergure ♀ : 28,5-30 mm ; longueur de l'aile antérieure : 19,5-20,5 mm.

Holotype : 1 ♂ ; allotype : 1 ♀, Téffé, Amazone, IX (A. H. FASSL) ; 2 ♀, Manicoré, Rio Madeira, Amazone (coll. FOURNIER).

Le couple de Téffé provient de la collection C. S. LARSEN et ce sont les

Source : MNHN, Paris

originaux des fig. 7 et 20 de la pl. III. Le ♂ porte deux étiquettes de détermination : « *Ancyluris Aulestes* Cr., ♂ nov. subspec. » puis : « *Ancyluris Glaphyra* Sndrs., ♂ ». La femelle n'a qu'une étiquette : « *Ancyluris Aulestes* Cr., ♀ nov. subspec. ». Ces deux exemplaires ayant été récoltés par Fassl il est probable que c'est lui qui a indiqué qu'il s'agissait d'une nouvelle sous-espèce d'*A. Aulestes*. La dénomination : *Glaphyra* pour le mâle doit être postérieure. Ni l'une ni l'autre de ces déterminations ne convient à l'espèce que nous avons nommée *A. Gelisae*.

Glaphyra Saunders a été décrite et figurée d'après une femelle de Para différant de nos trois individus par la largeur moindre de la bande médiane jaune orange, notamment aux inférieures où sa branche récurrente est rétrécie et ne remonte pas le long du champ abdominal, de sorte que l'aile présente une plage basale noir brun plutôt grande, rectangulaire. La bande transversale subcaudale, moins large également, est complètement séparée de la précédente sur toute sa longueur. Les ailes antérieures ont une étroite bande subterminale du même jaune ocre que la bande médiane, courant sans interruption de la côte au bord dorsal. Il n'est pas signalé de points internervuraux blancs dans la frange des ailes antérieures. On fait actuellement de *Glaphyra* une « forme » femelle de la ssp. typique *Aulestes* Cr., dont l'habitat couvrirait les Guyanes, l'Amazone, le nord-ouest du Brésil et le Para. Nos trois individus en sont nettement distincts et l'examen du mâle montre qu'il s'agit de tout autre chose que d'une race d'*Aulestes*. Chez le mâle de celle-ci, en effet, on observe qu'à la face inférieure des ailes antérieures le bleu n'atteint pas la marge, dont il est séparé par une bande terminale noire, et que la tache rouge du champ abdominal des postérieures est en forme de bandelette transversale courbe atteignant la nervure 4.

Par l'extension du bleu jusqu'à la marge, sauf à l'apex, aux ailes antérieures, la tache rouge du champ abdominal des postérieures petite et arrondie, *Gelisae* se rapprocherait quelque peu de *Meliboeus* F. et, pour le second de ces caractères, de *tedea* Cr., mais des différences bien plus importantes l'isolent complètement des trois espèces ci-dessus. Ce sont, d'abord, la forme très étirée de ses ailes, dans le sens baso-apical pour les antérieures et baso-caudal pour les postérieures, allongement qui est plus accusé que chez *A. inca* Saud. ; ensuite, leur contour nettement festonné aux antérieures chez le mâle — moins chez la femelle — et enfin les franges tachées de blanc dans le creux des festons jusqu'à l'apex des antérieures dans les deux sexes. Cette dernière particularité est remarquable, elle ne se rencontre dans aucun autre *Ancyluris* et permet d'apparier avec sûreté les deux sexes dans un genre où c'est souvent difficile (P. Lathy).

Genre **CYRENIA** Westwood

32. **Cyrenia Martia Themis** n.f., Le Cerf (Pl. II, fig. 12)

La forme typique de cette espèce est celle qui a été décrite et figurée par Westwood (*in* : Gen. of Diurn. Lepid., p. 434, pl. 72, fig. 2 (1852)), d'après un mâle de l'Amazone conservé dans la collection Bates. C'est une forme

Source : MNHN, Paris

de taille moyenne, avec les découpures des ailes peu accentuées et la tache discale blanche des antérieures régulièrement ovale et plutôt large. On n'a jusqu'ici décrit qu'une seule espèce *pyrippe* G. et S., de Panama, mais dans tout le reste de l'habitat spécifique, c'est-à-dire de la Colombie à la Bolivie, on ne rencontrerait que *Martia-Martia* avec une forme individuelle sans tache blanche aux ailes postérieures : *androgyna* STICHEL.

Pourtant, tout en conservant le même *habitus*, l'espèce est un peu variable et nous avons remarqué des différences assez nettes entre des individus de diverses provenances, sans pouvoir toutefois préciser actuellement s'il s'agit de formes individuelles ou de races géographiques.

Nous avons fait figurer un mâle d'une grande forme de Colombie, à laquelle nous donnons le nom de *Themis*, et dont Mme FOURNIER a reçu autrefois quatre exemplaires identiques ; cette forme diffère de *Martia* typique de l'Amazone par une plus grande taille, une coloration plus vive, la découpure un peu plus prononcée des ailes, la tache blanche des ailes antérieures plus longue, plus étroite, rectiligne du côté interne, les deux taches rouges des ailes postérieures plus grandes. En-dessous les différences sont de même ordre.

Holotype : 1 ♂, Muzo ; paratypes : 1 ♂ Muzo, 1 ♂ Bogota, 1 ♂ Colombie.

Appareil génital : Pl. VI et VII.

GENRE **NIRODIA** WESTWOOD

33. **Nirodia Belphegor** Westwood (Pl. III, fig. 13 et pl. VIII et IX)

C'est dans le « Genera of Diurnal Lepidoptera » (II, p. 430, pl. LXX, fig. 1 (1852)). que WESTWOOD a décrit et représenté cette « Erycine », d'après une femelle de la coll. SAUNDERS, avec l'indication d'origine : « River Amazon ». Lorsqu'en 1871 KIRBY publia son « Catalog of Diurnal Lepidoptera », les affinités génériques de *Belphegor* restaient incertaines et c'est avec doute qu'il la place dans le genre *Cyrenia* établi par WESTWOOD lui-même pour *Martia*, espèce nouvelle également décrite et figurée dans l'ouvrage précité (p. 434, pl. LXXII, fig. 2).

O. STAUDINGER, qui ne l'avait pas vue, se borne à la citer dans ses « Exotische Tagfalter », (I, p. 247, 1888), sous le nom erroné de « *Belphegos* » et en la plaçant, à l'exemple de KIRBY, dans le genre *Cyrenia* WESTW. Toutefois, et jugeant évidemment d'après la figure originale, il observe qu'elle est plus grande que *Martia* et que ses ailes postérieures ont une autre forme rappelant celles des *Ancyluris*.

Dans le matériel considérable qu'eut à sa disposition, H. STICHEL le spécialiste des Erycinides, ne se trouvait aucun exemplaire de *Belphegor*, si bien que, dans son travail magistral du « Genera Insectorum » (1911), il en est réduit à la placer, comme « *incertae sedis* », à la suite de *Cyrenia Martia* et de ses formes. STICHEL a continué, jusqu'à sa mort, à compléter et à corriger ses connaissances sur une famille qu'il affectionnait particulièrement. Il n'a rien écrit sur *Belphegor*, on peut en déduire à coup sûr qu'il n'a jamais vu l'espèce de WESTWOOD.

Source : MNHN, Paris

A. SEITZ, qui a traité des Erycinides dans son grand ouvrage : « Die Grossschmetterlinge der Erde », (vol. V, 1917), ne fut pas mieux partagé que ses prédécesseurs et n'a pas connu, en nature, l'espèce en question. Il se borne, (*l.c.*, p. 669), à cette simple constatation, et elle ne figure pas dans les Corrections et Additions qui terminent le cinquième volume paru en 1916.

Ainsi donc jusqu'à cette date, et même jusqu'à la mort de STICHEL, on pouvait penser que l' « *Erycina* » *Belphegor* n'était connue que par l'unique femelle de la coll. SAUNDERS, « type » de la description et de la figure de WESTWOOD. Le mâle demeurait inconnu et on n'attribuait pas d'autre provenance à l'espèce que l'Amazone, où cependant des chasseurs de premier ordre, tels que BATES, HAHNEL, MICHAËL, et plus récemment FASSL et BOY, ne l'ont jamais capturée.

En réalité il y a fort longtemps que *Belphegor* a été retrouvée mais dans une toute autre région, et on peut tenir pour assuré maintenant qu'elle n'habite pas l'Amazonie et que cette indication d'origine du type de WESTWOOD est erronée, comme cela résulte des précisions que je suis en mesure d'apporter. Dès 1885 E. BOULLET avait acquis de E. GOUNELLE une femelle capturée dans l'Etat de Minas-Geraës, et en 1886 un mâle recueilli à Diamantina par B. SIPOLIS. De son côté le P. J. DE JOANNIS possédait un autre mâle pris à Panama, dans la vallée du Rio Panema. Ces localités très précises montrent que *Belphegor* est une espèce du Brésil central et méridional, vaste région faunistique bien différente de la vallée de l'Amazone. Ainsi, il y a longtemps que le mâle de *Belphegor* aurait pu être décrit.

Plus récemment (cette note a été rédigée en 1943), deux mâles et une femelle sont entrés dans la collection FOURNIER, mais sans autre indication de provenance que « Brésil ». Ils sont tout à fait semblables aux exemplaires du Muséum de Paris, et cette petite série de six individus des deux sexes me permet aujourd'hui de faire mieux connaître cette rare espèce.

En premier lieu il est nécessaire de retirer *Belphegor* du genre *Cyrenia* où elle n'est pas à sa place. Ce genre a été établi par WESTWOOD pour la seule *C. Martia* WESTW. et il lui attribue expressément, comme caractère générique : « eyes densely clothed with hairs » ce qui n'est nullement le cas pour *Belphegor* qu'il classait dans le genre « *Erycina* » auquel il attribuait : « eyes naked ». WESTWOOD était un observateur trop précis pour négliger un caractère aussi net et s'il a placé dans deux genres ses deux espèces, c'est évidemment qu'il avait constaté que leurs caractères génériques ne s'accordaient pas. Il est curieux que ce détail important n'ait pas retenu l'attention des auteurs. Que le genre *Erycina*, tel qu'il l'a composé, ne soit qu'une réunion hétéroclite c'est un fait, mais à l'époque et dans l'état des connaissances sur la valeur des différences de structure en apparence minimes, il était difficile de procéder autrement. WESTWOOD, d'ailleurs, a bien senti que cet ensemble n'était pas homogène puisqu'il l'a divisé en sections et en sous-genres qu'on a depuis érigés en genres. Pour *Belphegor* il a créé le sous-genre *Nirodia* (p. 430, *l.c.*) avec, comme caractères distinctifs des autres « *Erycina* » : Wings very broad. Tails very short ». Si brève qu'elle soit, cette diagnose suffit à valider la coupe établie par l'auteur britannique, et si celle-ci n'a pas été érigée jusqu'ici en genre propre c'est parce que

Source : MNHN, Paris

STAUDINGER, STICHEL et SEITZ n'ont pu étudier cette espèce, lacune que l'analyse détaillée ci-dessous va désormais combler.

Diagnose. — Tête de largeur moyenne, à front couvert d'une courte pilosité dressée ; antennes longues, graduellement renflées en massue ; yeux nus ; palpes atteignant le milieu du front, non poilus, à second article long, troisième assez long, grêle, cylindrique, oblique. Corps robuste. Ailes triangulaires, festonnées entre les nervures, les postérieures un peu saillantes à la nervure 6, incurvées au-dessous de celle-ci, avec une dent — ou queue rudimentaire — à la nervure 4.

Fig. 9. — *Nirodia Belphegor* Westwood. La nervation diffère de celle des *Ancyluris* par la forme de l'éperon précostal des ailes postérieures et par les nervures 2. 3. 4. aboutissant à la marge, non incluses dans la queue (dessin de F. Le Cerf).

Nervation. — Ailes antérieures : nervure 5 plus près de 6 que de 4,6, très brièvement tigée avec 7 qui part de l'angle supérieur de la cellule, 7-8-9 tigées. Ailes postérieures : 3 naissant avant l'angle inférieur de la cellule et séparée de 4 ; 5 du milieu des discocellulaires qui sont presque égales, 6 de l'angle supérieur de la cellule, 7 un peu au-delà (fig. 9).

Espèce type du genre : *Erycina Belphegor* WESTWOOD.

♂. Diffère de la femelle par les ailes moins larges, notamment les antérieures dont le bord externe est moins convexe, et par la coloration bleu foncé satiné, reflétant en bleu paon, qui couvre la majeure partie de leur surface. Aux antérieures cette couleur couvre tout l'espace compris entre la base, la radiale et le bord dorsal ; sa limite externe est convexe et elle englobe, en les dépassant un peu, les trois petites taches discales blanches comprises entre les

Source : MNHN, Paris

nervures 4-7. Seuls restent noirs la côte et un champ terminal, rétréci d'avant en arrière, large de 7 mm à l'apex et de 2,5 mm à l'angle dorsal.

Aux postérieures le bleu occupe un champ triangulaire allongé partant de la base, limité en haut par la radiale et la nervure 6, en bas par le pli de 1c ; sa limite externe est légèrement concave. Tout le champ costal jusqu'à la nervure 6 et l'espace terminal, sur une largeur qui varie de 3 mm à la nervure 6. 1,5 mm à 3, et 3,5 mm au pli de 1c, sont noirs de même que le champ abdominal. Comme chez la femelle il y a un gros point subterminal jaune d'ocre dans l'espace internervural 6-7 et un point triangulaire rouge carmin transversal sur la nervure 1b, au-dessus de l'angle anal. Un second point du même rouge, un plus petit, se trouve à 3 mm au-dessus du précédent. Il manque chez la femelle. Dessous semblable à celui de la femelle, mais les points subterminaux des intervalles 1c-3 sont un peu plus gros, jaunâtres, surmontés chez certains individus de deux autres points estompés, rudimentaires entre 3-5.

On peut encore noter que les palpes ont une grande tache jaune d'ocre sur la face externe où elle arrive presque à l'extrémité du second article, alors que la femelle ne porte qu'une petite tache ne dépassant pas la base du second article.

Envergure : 34-35 mm ; longueur de l'aile antérieure : 21-23 mm.

2 ♂ (1 ♂ Allotype), 1 ♀ Brésil, (coll. Fournier de Horrack) ; 1 ♂, Diamantina, 1886, ex B. Sipolis (coll. E. Boullet) et 1 ♂, Panema, vallée du Rio Parana (coll. L. et J. de Joannis, Muséum de Paris).

Armure génitale (Pl. VIII et IX). — Tégumen très large, à bord proximal en angle très ouvert, à côtés convexes, échancré au milieu en carré arrondi avec, en dessous, un repli très élargi aux angles proximaux qui sont saillants et forment une explanation triangulaire ; aire membraneuse en ovale allongé assez étroit. Uncus en trapèze large et court, soudé au tegumen sur plus du tiers de son bord proximal, ses bords latéraux presque droits, à saillie articulaire forte ; bord distal échancré en angle presque droit. Il est recouvert sur la majeure partie de sa surface d'une pilosité qui, en dessus, est mêlée de longs poils espacés. Anus en gouttière prismatique membraneuse avec l'angle libre portant une bande chitineuse étroite. Subunci en V arrondi, à branches plates, inégales ; proximale plus courte, très large, soudée par le milieu de son bord proximal, sa base libre, arrondie ; courbure ovalaire, très large ; branche distale plus longue d'un tiers que la précédente, mince, droite, relevée dans son quart terminal et finissant en pointe mousse. Connectifs latéraux en lanière bisinuée, étroite, amincie à la partie supérieure, portant une expansion en triangle arrondie vers le milieu de leur longueur et se soudant en rectangle à leur partie inférieure sans former de saccus. Valves épaisses, renflées, en forme de cuiller tronquée et profondément échancrée. Chacune se trouve ainsi divisée en deux parties : une supérieure, étroite, en bande irrégulière, avec un renflement tuberculeux à la base, le bord supérieur sinueux et toute la partie distale (processus supérieur) en lame plate, irrégulièrement coudée, terminée en angle arrondi portant une douzaine de soies raides. La partie inférieure, beaucoup plus grande, triangulaire, à bords proximal et inférieur anguleux, terminée par un processus pointu, vu de côté, épaissi en lame

Source : MNHN, Paris

du côté interne et portant avant l'extrémité huit á dix soies raides. A la face interne les valves sont réunies et immobilisées par une vaste fultura supérieure en plaque subquadrangulaire, largement excavée en cercle au milieu du bord proximal, á bord distal profondément incurvé en croissant de chaque côté du milieu, ces incurvations renforcées d'un large rebord chitineux, le sommet en triangle entaillé et divisé par une mince ligne, plus faiblement chitinisée, qui coupe, en dessus, la fultura sur toute sa longeur. En dessous les valves sont également réunies et immobilisées par une grande piéce médiane, impaire, ayant á peu près la forme d'un croissant triangulaire, á sommet arrondi, á cornes larges et recourbées, avec une saillie arrondie au milieu du bord proximal. Les côtés de cette piéce sont un peu diffus, ils sont séparés du bord interne des valves par une étroite bande amincie (? membraneuse) mais se soudent assez largement aux valves du côté proximal et, en un point seulement, du côté distal. Cette piéce impaire constitue apparemment une modification du bord inférieur des valves qui se serait étalé et soudé sur la ligne médiane, et nullement un prolongement de la fultura inférieure comme chez d'autres *Riodinidae*, puisqu'elle porte, á ses angles proximaux, le condyle articulaire des valves. Fultura inférieure entourant, en manchon étroitement appliqué, la base du pénis, puis se rétrécissant graduellement en lame étroite, recourbée seulement á son extrémité qui s'insére sur la membrane périphallique, un peu avant l'extrémité du pénis. Pénis cylindroconique, peu courbé, trés aminci dans sa partie terminale qui s'achéve en une courte pointe précédée, en-dessus, d'un méat en fente longue. A sa partie proximale brusquement tronquée se raccorde un « *coecum penis* » en sac membraneux, irrégulièrement ovalaire, très vaste, comprimé transversalement. Vesica entiérement membraneuse, inerme.

Par sa nervulation le genre *Nirodia* WESTW. est voisin des *Ancyluris* et plus encore des *Rhetus* du type *Periander*. Comme dans ces deux genres ses ailes antérieures ont la nervure 6 trés briévement tigée avec 7+8+9 et la nervure 5 plus prés de 6 que de 4. Chez *Cyrenia* elle est á égale distance des deux autres, les discocellulaires étant á peu prés de même longueur tandis que l'antérieure est au moins de moitié plus courte que la postérieure dans les trois premiers genres. La nervure 11 (R1), notablement écartée de l'angle supérieur de la cellule, est un caractère qui se retrouve chez les *Ancyluris* et les *Cyrenia*, mais pas chez les *Rhetus* oú cette nervure part de l'angle en question ou tout près. Les ailes postérieures ont la même grande cellule que chez *Rhetus*, avec des discocellulaires égales, disposées en ligne droite oblique, situant la nervure 5 á égale distance de 4 et de 6, comme aussi chez les *Cyrenia* mais pas chez les *Ancyluris* oú cette nervure est plus près de 4. Une autre différence avec ce genre est montrée par la nervure 7, qui naît avant l'angle supérieur de la cellule, ainsi que chez *Rhetus* et *Cyrenia*, et non de l'angle même. Ainsi que chez *Rhetus* et *Ancyluris* la nervure 3 naît avant l'angle inférieur de la cellule et pas de cet angle comme chez *Cyrenia*. D'autre part *Nirodia* différe des trois genres auxquels elle est comparée par les festons plus accusés de ses ailes, les franges plus longues et alternées de blanc et de noir sur toute leur longueur, la dent, ou queue rudimentaire, de ses aíles postérieures où ne pénètre que la seule nervure 3 et non les nervures 2 et 3 comme chez les *Ancyluris* et chez le *Rhetus Periander*. *Cyrenia* est complétement acaude.

Source : MNHN, Paris

La tête et ses appendices sont très voisins de ceux du *Rhetus Periander*, avec les mêmes yeux nus, les palpes non poilus, longs, à troisième article grêle et long. Chez les *Cyrenia* les yeux sont pubescents, les palpes plus courts et poilus. Le corps a le même habitus et les pattes des deux sexes sont analogues à celles de *Rhetus Periander*. Une différence minime, mais importante, existe aux pattes antérieures du mâle qui possèdent un second article rudimentaire faisant complètement défaut aux *Rhetus* (pl. IX). L'armure génitale, bien différente de celle du *Cyrenia Martia*, est exactement du même type que celle de *Rhetus Periander* qui s'en distingue seulement par un plus grand développement du processus supérieur de la valve, en forme de lame large armée des mêmes épines que chez *Belphegor*, mais plus fortes et plus nombreuses, et par la présence sur la vesica d'un revêtement de fines spinules faisant défaut chez *Belphegor*.

En résumé, les affinités du genre *Nirodia* sont multiples et le rattachent toutes au même phyllum que les *Cyrenia*, les *Ancyluris* et les *Rhetus*. Toutefois, les similitudes que nous avons relevées (en dehors de la nervulation et des palpes), les pattes et surtout l'armure génitale montrent que c'est avec celui-ci qu'il a certainement la parenté la plus étroite. On peut même penser qu'il en représente un degré moins évolué si l'on tient compte de son faible dimorphisme sexuel, limité à la présence de plages bleues et à une forme des ailes un peu moins arrondies chez le mâle, et à l'existence d'un second article, rudimentaire, aux pattes antérieures de ce sexe.

Genre **NECYRIA** Westwood

34. **Necyria Whyteliana** Druce (Pl. II, fig. 13)

Dans les « Macrolépidoptères du globe », Seitz a fait de *Whyteliana* une race de *N. Bellona* Westw., mais bien qu'elle soit publiée depuis longtemps il n'en était venu jusqu'ici que des mâles et la femelle demeurait inconnue. Nous pouvons combler cette lacune, un très bel exemplaire se trouvant dans la collection Fournier.

♀. — En-dessus le fond des ailes est noirâtre pourpré, avec çà et là une trace de reflet lilacé. Les antérieures sont traversées par une bande rouge feu oblique, commençant au delà de la cellule sur la nervure 11 et aboutissant près du bord externe dans l'intervalle 2-3. Large à sa partie antérieure de 5 mm environ, dans l'intervalle 5-6, cette bande se rétrécit brusquement au-dessous de la nervure 4 et se réduit à un trait au-dessous de 3 ; sa couleur s'éclaircit légèrement d'avant en arrière, son bord externe est convexe entre les nervures, son bord interne concave et de ce côté le rouge se prolonge en pointes le long des nervures. Ailes postérieures uniformes, sans dessin.

En-dessous la bande des ailes postérieures est plus claire, lavée d'orangé, élargie du côté interne jusqu'à toucher l'angle supérieur de la cellule ; elle compte une petite tache supplémentaire entre l'extrémité de 12 et la côte, et se prolonge inférieurement en pointe sur la nervure 2. Le fond est gris noirâtre glacé de vert bronzé sur la côte, l'espace terminal et la partie du disque avoisinant la bande rouge d'un ton un peu plus foncé dans la cellule, et passe

Source : MNHN, Paris

PLANCHE III

Les chiffres entre parenthèses correspondent aux numéros des espèces dans le texte.

1. *Euselasia pellos lineata* Rebillard, ♂. Amazone : Rio Maues (9).
2. *Euselasia Alburna* Stichel, ♂ Holotype. Colombie (10).
3. *Xynias lilacina* Lathy, ♂ Holotype. Pérou central (37).
4. *Barbicornis Mona albata* Stichel, ♀. Paraguay (29).
5. *Mesosemia phelina Calliops* Le Cerf, ♀ Holotype. Guyane (17).
6. *Xeuandra pulcherrima* H. S., ♂. Brésil : Hio Tapajoz (54).
7. *Ancyluris Gelisae* Lathy, ♂ Holotype. Amazone : Téffé (31).
8. *Helicopis Acis Poleti* Le Moult, ♂. Amazone : Uypiranga (15).
9. *Helicopis Acis Poleti* Le Moult, ♀. Amazone : Uypiranga (15).
10. *Eurybia latifasciata silaceana* Stichel, ♀. Equateur (16).
11. *Charis Chelonis virido* Lathy, ♂ Holotype. Bolivie : Rio Songo (50).
12. *Stalachtis funereus albulus* Lathy, ♀ Holotype. Brésil : Sao Paulo (67).
13. *Nivodia Belphegor* Westwood, ♂. Brésil (33).
14. *Euselasia Orion* Le Cerf, ♂ Holotype. Colombie (11).
15. *Euselasia amblypodia* Lathy, ♂ Holotype. Pérou central (12)
16. *Argyrogrammana Caesarion* Lathy, ♂ Holotype. Brésil (44).
17. *Barbicornis Mona marginata* Seitz, ♂. Amazone (28).
18. *Thisbe fenestrella* Lathy, ♂ Holotype. Equateur (64).
19. *Esthemopsis poliotactis* Stichel, ♀ Allotype. Pérou : Tarapoto (36).
20. *Ancyluris Gelisae* Lathy, ♀ Allotype. Amazone : Téffé (31).

Source : MNHN, Paris

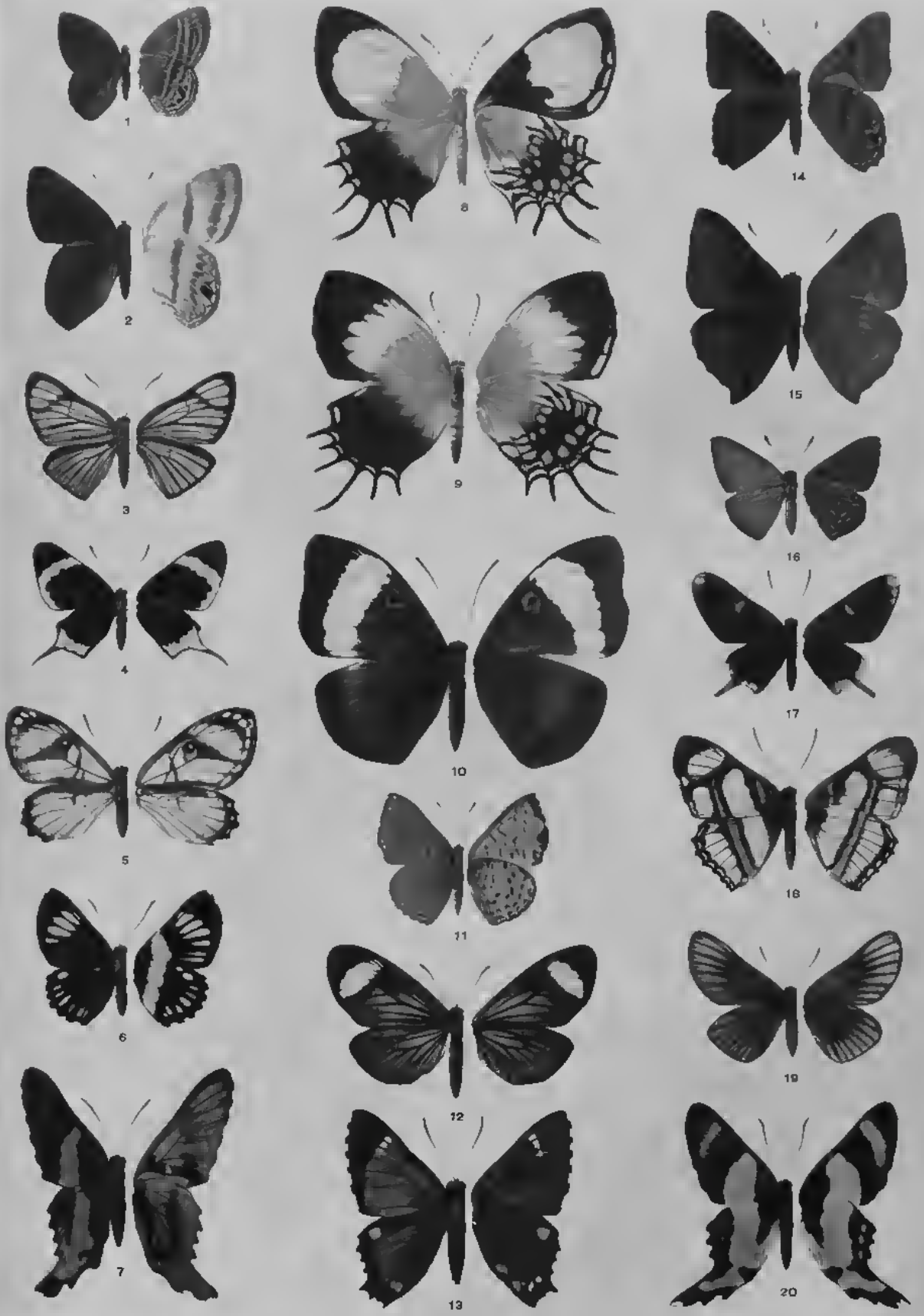

O. DU PUIGAUDEAU DEL. & PINX

P. ANDRÉ IMP.

RIDDINIDAE

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

au violacé pourpré plus ou moins éclairci, entre la nervure 2 et le bord dorsal. Les nervures sont noires, excepté dans la moitié proximale de la bande transversale où elles sont rouge vif. Les postérieures sont uniformément gris ardoisé glacé de vert bronzé avec les nervures noires. Franges des deux paires concolores. Tête, corps et pattes noirs, abdomen avec une ligne pleurale rouge (P. REBILLARD).

Envergure : 38 mm ; longueur de l'aile antérieure : 26 mm.

Allotype : 1 ♀, Rio Unini, Brésil (coll. FOURNIER).

GENRE **ZELOTAEA** BATES

35. **Zelotaea Lya** n.sp., Lathy (Pl. II, fig. 5)

♀. — Fond des ailes gris jaunâtre en-dessus. Antérieures arrondies, à bord externe convexe et fortement proéminent entre 4-2. Elles sont jaunâtres à la base et portent une grande tache irrégulièrement ovalaire, oblique, commençant au-dessus de la nervure 7, vers l'apex, descendant jusqu'à la nervure 4 et finement coupée de noir par les nervures. Une tache blanche est placée obliquement dans l'intervalle 3-4, près du bord externe ; dans l'intervalle 2-3 une seconde tache blanche, plus petite, se prolonge en ligne blanchâtre jusqu'à la cubitale. Le fond entre ces taches et le bord externe est plus sombre et un trait, également plus foncé, couvre les discocellulaires.

Ailes postérieures avec les discocellulaires marquées par un mince trait noir, le bord abdominal blanc grisâtre et trois traits estompés de même couleur dans toute la longueur des intervalles 2-5.

En-dessous le fond est blanchâtre aux deux paires. Antérieures à base jaunâtre, côte gris foncé excepté dans le tiers basal qui est blanc, la limite entre ces deux couleurs étant marquée par un arc gris ouvert du côté interne ; tache discale avec les mêmes caractères de forme et de couleur qu'en dessus ; espaces internervuraux 1c-3 et cellule blancs ; trait discocellulaire gris plus foncé ; espace internervural 3-2 traversé par un arc grisâtre ouvert. Aux postérieures toutes les nervures sont nettes et bien accentuées. Tête et corps gris en-dessus, blanchâtres en-dessous, ainsi que les pattes (P. LATHY).

Envergure : 32 mm ; longueur de l'aile antérieure : 20 mm.

Holotype : 1 ♀ ? Amazone. (Le type n'a pas été retrouvé dans la collection FOURNIER).

Espèce bien caractérisée et différente par sa taille et ses dessins des deux autres espèces du genre.

GENRE **ESTHEMOPSIS** FELDER

36. **Esthemopsis poliotactis** Stichel (Pl. III, fig. 19)

STICHEL a décrit cette espèce, sans la figurer, dans le « Genera Insectorum » (1911), d'après un unique mâle d'Iquitos de la collection STAUDINGER. SEITZ (*l.c.*, V, p. 673, 191) en donne à son tour une description sommaire et une figure médiocre, un peu plus grande que nature (pl. 142, k). D'après

Source : MNHN, Paris

la description originale, les taches cunéiformes du dessus des ailes sont grises aux deux paires et obsolètes aux antérieures. En-dessous elles sont plus distinctes qu'en dessus, et blanc bleuâtre aux postérieures.

A en juger par les trois exemplaires de la collection FOURNIER cette espèce est quelque peu instable. Un mâle de Jumbato, Haut Putumayo (Colombie méridionale, 14-IX-1932), a le fond des ailes noir bleu pourpré avec les stries cunéiformes assez courtes, á peine plus claires que le fond aux ailes antérieures et gris bleuâtre sombre aux postérieures. En-dessous ces dessins sont un peu plus clairs et à peine marqués de blanchâtre près de la marge aux ailes postérieures. L'aile antérieure n'a que 15 mm de long, au lieu de 19 chez le « type ».

Une femelle d'Iquitos (Pérou), 29-III-1932, a aussi le fond noir bleu pourpré, mais les stries cunéiformes des deux paires d'ailes sont gris clair, passant au blanc dans toute la partie apicale des antérieures. En-dessous elles sont toutes blanc bleuâtre. Longueur de l'aile antérieure : 18 mm.

Une seconde femelle de Tarapoto (Pérou), moins fraiche que les exemplaires précédents, est d'un noir brunâtre légérement pourpré, avec les stries cunéiformes grises aux deux paires, s'éclaircissant en blanchâtre vers l'apex des antérieures. A la face inférieure elles sont plus claires qu'en dessus, et plus blanchâtres aux antérieures. Longueur de l'aile : 18 mm.

C'est ce dernier individu, reçu avant les autres, qui a servi de modèle á la figure 19 de notre planche III. La femelle de cet *Esthemopsis* était demeurée jusqu'ici inconnue et ce que je viens d'en dire montre qu'elle est sans doute assez variable, de même que le mâle. L'exemplaire figuré étant imparfait je choisis, pour « Allotype » d'*Esthemopsis poliotactis* STICHEL, la femelle d'Iquitos citée plus haut, qui est intacte et provient de la même localité que le mâle « Holotype » de STICHEL.

GENRE **XYNIAS** HEWITSON

37. **Xynias lilacina** Lathy (Pl. III, fig. 3)

L'exemplaire figuré est le mâle décrit par LATHY dans les *Annals and Mag. Nat. Hist.* ((10) vol. XI, p. 65, 1932).

Holotype ♂, Pérou, San Remon, 6 á 8.000 pieds, août-oct. 1921 (ex coll. FOURNIER : le type n'a pas été retrouvé).

GENRE **COMPHOTIS** STICHEL

38. **Comphotis delicia** n.sp., Lathy (Pl. I, fig. 16)

♀. — Dessus des ailes á fond vert trés foncé luisant, à reflets satinés plus clairs sur la moitié distale, portant des dessins linéaires jaunes peu nombreux.

Antérieures avec trois traits transversaux prés de la base, les deux extrêmes reliés sur la côte et au bord dorsal ; la nervure sous costale et les pre-

Source : MNHN, Paris

mières radiales longées de jaune, avec des anastomoses qui, avant l'apex, s'interrompent, en formant deux petites taches ovalaires ; bord externe précédé, sur toute sa longueur, d'une bande jaune étroite, égale, divisée par une ligne de points internervuraux allongés, noirs, recouverts d'écailles métalliques. Postérieures avec deux traits basilaires jaunes, suivis de deux autres, minuscules, dans et à l'extrémité de la cellule ; sur le disque une mince ligne jaune fait trois festons inégaux entre les nervures 3-7 ; bord externe précédé, comme aux antérieures, par une étroite bande jaune divisée par une ligne noire continue, légèrement élargie antérieurement.

Dessous des ailes à fond jaune clair, plus pâle vers la base, disparaissant en majeure partie sous des dessins noirs compliqués où l'on distingue principalement : aux antérieures, de la base vers le bord externe, deux larges traits transcellulaires dont le second est coudé, un troisième, plus mince et plus court, sur la discocellulaire partiellement uni à une très large bande discale, finement coupée par les nervures, et dont le bord externe forme deux saillies proéminentes dans les intervalles 1b-2 et 5-6, une bande antéterminale, extrêmement irrégulière, dont le bord externe est parallèle à la marge et le bord interne parallèle au bord externe de la bande discale ; bande jaune terminale un peu plus large qu'en dessus, avec les points noirs mats. Postérieures avec un dessin analogue au précédent et composé des mêmes éléments; la bande jaune terminale remonte le long du bord abdominal et la ligne noire qui la divise est formée de points plus ou moins séparés. Franges des deux paires noires (P. LATHY).

Envergure : 16 mm ; longueur de l'aile antérieure : 9 mm.

Holotype : 1 ♀, Brésil, Rio Umary, Amazone (ex coll. FOURNIER. Le type n'a pas été retrouvé).

SEITZ n'a pas admis le genre *Comphotis* établi par STICHEL (Genera Insect.) pour *Cricosoma hippea* H.-S., en prenant pour base l'anastomose, en un point, des nervures sc et R1 aux ailes antérieures. Ce caractère est évidemment faible, mais dans une famille où tant de genres ne se différencient que par des détails minimes nous pensons que STICHEL a eu raison.

Comphotis delicia est très différent d'aspect d'*hippea*, seule espèce du genre, par son dessus vert foncé luisant et sa pauvreté en dessins. Cependant son dessous, quoique plus chargé de noir, est bien du même type et composé des mêmes éléments que celui d'*hippea*.

39. **Comphotis Phaedra** Bates (Pl. IV, fig. 18)

Nous rapportons la femelle de grande taille figurée ici à *Comphotis Phaedra*.

1 ♀, Conceicao, Rio Tapajoz (coll. FOURNIER).

Source : MNHN, Paris

Genre **PACHYTONE** Bates

40. **Pachytone lateritia radiata** f. ind. nova, Rebillard (Pl. I, fig. 4)

Diffère de la forme typique par les caractères suivants :

Ailes antérieures à côte entièrement noirâtre jusqu'à l'apex ; points basilaires et cellulaires normaux ; trois points discaux minuscules ; points subterminaux dilatés en chevrons qui se touchent et forment une ligne continue, festonnée, reliée à la côte par un fort élargissement commençant à la nervure 5. Ailes postérieures avec les quatre points basilaires et le point discocellulaire normaux ; toute la moitié distale de l'aile d'un ton noirâtre sur lequel les nervures se détachent en fines lignes rouge orangé ainsi que la ligne submarginale.

En-dessous les ailes antérieures sont d'un noir fuligineux sur lequel les points basilaires et discaux s'aperçoivent confusément ; une aire médiane jaune pâle descend de la cubitale au bord dorsal le long duquel elle se prolonge jusqu'à l'angle dorsal, et forme en outre trois prolongements linéaires sur les nervures 2, 3, 4. Aux postérieures le dessin est à peu près le même qu'en-dessus, mais le champ proximal est jaune rougeâtre clair avec les nervures plus pâles, le noir remonte plus loin sur la côte et l'ensemble forme un angle net ; le point discocellulaire manque et la ligne submarginale, aussi claire que les nervures, est découpée en arcs.

Envergure : 20 mm ; longueur de l'aile antérieure : 12 mm.

Holotype : 1 ♀, Brésil, Uypiranga, Haut Amazone (coll. Fournier de Horrack).

C'est une forme individuelle du type « radié », fréquent chez beaucoup de Lépidoptères, et particulièrement chez les *Lycaenidae*, mais qui paraît rare dans la famille des *Riodinidae*.

Genre **SYMMACHIA** Huebner

41. **Symmachia Nemesis** n.sp., Le Cerf (Pl. IV, fig. 16)

♂. — Fond des ailes brun rougeâtre uniforme. Antérieures à côte à peine renflée avant le milieu et portant, jusqu'auprès de l'apex, de très fines strioles noires. Dessin composé de petits points noirs, la plupart ayant plus ou moins la forme de traits transversaux : on en compte cinq dans la cellule, dont deux près de la base et deux avant l'extrémité, qui sont précédés d'un court trait en croissant, deux sur la discocellulaire, une douzaine sur le disque disposés en deux rangées parallèles et en zigzags, correspondant à une postmédiane et une subterminale ; cinq autres points, un peu plus gros, se trouvent près de la base, sous la cellule ; pas de points submarginaux. Ailes postérieures triangulaires, à bord externe rectiligne et angle anal aigu ; leur ornementation est formée des mêmes éléments qu'aux antérieures, mais les points basilaires sont réunis en une courte ligne transversale, ceux du milieu et du dessous de la cellule également ; une ébauche de troisième ligne interrompue est constituée par un trait sur la discocellulaire suivi d'un point entre

Source : MNHN, Paris

les nervuers 2-3 et d'un autre trait entre 1a-1b ; les deux rangées discales sont plus rapprochées et en lignes plus brisées qu'aux antérieures, elles comptent une quinzaine de points et forment un angle fortement rentrant entre les nervures 2-3 ; le bord de l'aile est précédé d'une rangée rectiligne de huit petits points noirs égaux.

Dessous des ailes gris ardoisé, plutôt violacé aux antérieures et bleuâtre aux postérieures. Dessins comme en-dessus mais tous les points et traits plus gros et plus nets ; en outre, les antérieures portent une rangée de huit points submarginaux comme les postérieures et ont le champ dorsal blanchâtre. Franges des deux paires gris noirâtre (F. Le Cerf).

Envergure : 26 mm ; longueur de l'aile antérieure : 15 mm.

Holotype : 1 ♂, Santa-Catharina, Brésil (ex coll. Carvalho Monteiro, puis coll. Fournier : le type n'a pas été retrouvé).

42. **Symmachia tricolor pulchra** f. ind. nov., Rebillard (Pl. I, fig. 17)

Décrit de Colombie, l'exemplaire figuré ici provient d'Iquitos et diffère de la forme typique par l'extension de la coloration jaune aux quatre ailes, particulièrement aux ailes postérieures où elle forme une grande tache basodiscale.

Holotype : 1 ♂, Iquitos (coll. Fournier).

43. **Symmachia tigrina virgatula** Stichel (Pl. IV, fig. 17)

Nous pensons que cet exemplaire appartient à la forme *virgatula* Stichel, caractérisée par la confluence des traits transversaux de la partie apicale de l'aile supérieure.

1 ♂, Guyane française (coll. Fournier).

Genre **ARGYROGRAMMANA** Strand

44. **Argyrogrammana Caesarion** n.sp., Lathy (Pl. III, fig. 16)

♂. — Dessus des ailes rouge cinabre. Antérieures avec une étroite bordure noire à la côte ; sous celle-ci six à sept points noirs, en forme de traits courts, irrégulièrement espacés, deux points noirs minuscules dans la base des intervalles 4-6, deux dans l'intervalle 1h-2, un trait transversal noir, près de l'angle dorsal, un plus petit entre 4-5. Ligne submarginale composée de six taches allongées vert bleuâtre métallique finement entourées de noir, les deux antérieures plus grosses que les autres et disposées en angle rentrant. Ailes postérieures avec deux traits noirs dans le champ sous-costal (entre 7-8), quatre alignées sur la radiale et la nervure 7, deux près de la base, dans l'intervalle 1c-2, sur le disque une rangée de sept points subterminaux entre 1b-7, ceux des intervalles 1b-1c et 2-3 décalés vers l'intérieur ; ligne submarginale métallique comme aux antérieures.

Dessous des deux paires gris ardoisé foncé. Antérieures avec quatre points noirâtres dans la cellule, un trait discocellulaire et deux rangées discales cour-

Source : MNHN, Paris

bes de points de même couleur, un peu diffus, et deux autres sous la cellule et la nervure 2 près de la base, tous ces points entourés d'un léger éclaircissement du fond ; ligne submarginale comme en-dessus. Postérieures ayant la même disposition générale du dessin que les antérieures, mais les points des deux rangées discales moins alignés et plus fortement décalés, surtout sur le champ abdominal ; une série de cinq arcs bleuâtres, ombrés de noirâtre du côté interne et appuyés extérieurement sur des points diffus de même couleur, précède la ligne métallique submarginale réduite à des traits minces. Tête et corps rouge cinabre en-dessus. Franges des deux paires noires, un peu coupées de clair, aux antérieures, entre la nervure 4 et l'apex (P. LATHY).

Envergure : 26 mm ; longueur de l'aile antérieure : 14 mm.

Holotype : 1 ♂, et Paratype : 1 ♂, Brésil, Gavea (E. MAY, coll. FOURNIER).

GENRE **ANTHEROS** HUEBNER

45. **Antheros bipunctus** Zikan (Pl. II, fig. 18)

Cette grande et belle espèce a été seulement nommée, mais non décrite par M. ZIKAN *in* : *Entomol. Rundschau*, 45, p. 19, 1928. Nous figurons ici un mâle provenant de Minas-Geraes, Brésil (coll. FOURNIER).

46. **Antheros gentilis** n.sp., Rebillard (Pl. II, fig. 6)

♂. — Dessus des ailes noir brunâtre. Antérieures arrondies, à bord externe convexe et un peu proéminent entre 3-4. Elles portent une grande tache médiane blanche, un peu lavée de bleuâtre inférieurement, commençant au-dessus de 1b, s'élevant jusqu'à la nervure 4 et pénétrant en rectangle dans le quart inférieur de la cellule. Large de 6 mm et haute de 4, elle serait régulièrement arrondie si son bord supérieur n'était échancré deux fois : au-dessus de 4, et dans l'angle entre 3 et 4 ; elle est finement coupée de noir par les nervures. Les postérieures sont acaudes, un peu festonnées entre les nervures et ont tout le champ costal blanc jusqu'à la nervure 6. Dessous des deux paires jaune confusément teinté de brunâtre clair dans la cellule et sur le disque. Les antérieures ont la même tache qu'en-dessus mais blanc pur et prolongée vers la base et le bord dorsal. L'ornementation des deux paires comprend des dessins punctiformes noirs et nacrés verdâtres. Aux antérieures leur disposition est la suivante : un point noir dans la base de la cellule, un trait noir vertical au-dessous de la cubitale, un peu avant la naissance de 2, deux grosses taches noires allongées, géminées, avant l'angle dorsal entre 1b et 2, un petit trait noir en crochet à la côte sur l'extrémité de 12, quatre petits points noirs antéterminaux dans les intervalles 2 à 6. Les points nacrés verdâtres sont au nombre de 15, tous finement bordés de noir : un gros et long en travers du milieu de la cellule, un autre sur les discocellulaires et quatre au delà, dans la base des intervalles 4-6, un au milieu de l'intervalle 3-4, un au même endroit entre 6-7, deux entre la base des nervures 9-11 ; les cinq derniers forment une rangée subterminale entre 2-7. Les postérieu-

Source : MNHN, Paris

res ont une décoration analogue : deux points noirs basilaires, dont un dans la base de la cellule et l'autre entre 1a et le bord abdominal, une rangée de sept points antéterminaux entre 1a et 7 — les deux entre 1b-2 étant géminés en chevron ; il y a vingt points nacrés verdâtres dont la disposition générale correspond à ceux des antérieures, quatorze sont finement entourés de noir et répartis à peu près en quatre rangées transversales de la base à l'extrémité du disque, la dernière étant composée de cinq éléments alignés en arc ouvert en dehors ; les six autres sont dépourvus d'entourage noir et constituent une rangée subterminale parallèle au bord externe. Les franges des deux paires sont noir brunâtre en-dessus, en-dessous grisâtres aux antérieures, jaunes aux postérieures où elles forment de petites pointes à l'extrémité des nervures 2 à 5 et sont plus abondantes et plus longues à l'angle anal.

Tête noire, à front et palpes oranges, corps noirâtre, pattes jaunes (P. REBILLARD).

Envergure : 24 mm ; longueur de l'aile antérieure : 14 mm.

Holotype : 1 ♂, Pérou, Pichis, 4.800, XII-1919 (ex coll. FOURNIER le type n'a pas été retrouvé).

Par la taille, la forme des ailes, la disposition des tons et des dessins cette nouvelle espèce se rapproche d'*A. Otho* WESTWOOD près de laquelle elle doit se placer.

GENRE **CHARIS** HUEBNER

47. **Charis Theodora calligramma** f. ind. nova, Lathy (Pl. IV, fig. 19)

Caractérisée par les modifications suivantes du dessin sur les deux faces des ailes :

Aux antérieures la ligne transversale interne est courbée vers l'extérieur à sa partie supérieure et elle n'atteint pas tout à fait la côte ; la ligne externe, écartée de la précédente et incurvée vers le dedans, rejoindrait la ligne interne si elle n'était interrompue sous la nervure 6. Au bord dorsal ces deux lignes sont confluentes. Aux postérieures les deux lignes habituelles sont confondues en une seule, large et rectiligne.

En-dessous il ne reste, aux deux paires, que les points du champ basal, le fond est gris brunâtre foncé avec, aux antérieures, une bande postmédiane transversale, noirâtre, mal limitée. Aux postérieures, de 1b à 6, l'espace terminal est occupé par une large bande grise, égale, un peu festonnée entre les nervures (P. LATHY).

Envergure : 20 mm.

Holotype : 1 ♂, Rio Grande do Sul, Brésil, (coll. FOURNIER).

On peut ajouter à ce qui précède que les lignes transversales de la face supérieure sont d'un bleu gris particulier, bien différent de la teinte vert doré normale de la forme typique.

48. **Charis pyritos** Stichel (Pl. IV, fig. 3)

Un seul exemplaire mâle dans la collection FOURNIER DE HORRACK, provenant de Cuyaba, Matto-Grosso (Brésil).

Source : MNHN, Paris

49. **Charis Chelonis** Hewitson (Pl. IV, ♂, fig. 1, ♀, fig. 2)

Cette espèce, à laquelle P. LATHY n'a pas donné de nom, se situe morphologiquement entre *chaonitis* HEW. et *epijessa* PRITTW.

1 ♂, 1 ♀, Petropolis (Brésil) (coll. FOURNIER).

50. **Charis Chelonis virido** s.sp. nov., Lathy (Pl. III, fig. 11)

♂. — Voisin du *Chaonitis* HEW., mais en diffère par la coloration générale du fond de la face supérieure d'un vert jaunâtre. Les deux paires parsemées par des rangées de traits noirs légèrement bleutés, de forme sinueuse. En-desssous le fond des deux paires est mauve clair.

Envergure : 22 mm ; longueur de l'aile antérieure : 15 mm.

Holotype : 1 ♂, Rio Songo, Bolivie, 750 m, V-1924 (coll. FOURNIER).

GENRE **CALYDNA** DOUBLEDAY

51. **Calydna lusca** Huebner (Pl. IV, ♂, fig. 4 ; Pl. I, ♀, fig. 6)

Les exemplaires figurés ne semblent pas différer de la forme typique.

2 ♂, Itaituba, Rio Tapajoz, Mundurucus, Brésil ; 1 ♀, Pérou (coll. FOURNIER).

GENRE **EMESIS** FABRICIUS

52. **Emesis Adelpha** n.sp. Le Cerf (Pl. IV, fig. 9)

♂. — Brun noirâtre. Ailes antérieures avec une large bande fauve descendant de la côte à l'angle dorsal, très nette du côté interne jusqu'au-dessous de la nervure 3 où elle se diffuse un peu et se rétrécit fortement avant de finir en pointe sur l'extrémité de 1b ; entre la côte et la nervure 3 son bord interne est assez fortement sinué, présentant notamment une excurvation très nette entre 4-5. Son bord externe, un peu diffus, est légèrement convexe, et il est relié, dans les intervalles 2-4, à deux points noirâtres subterminaux noyés dans le brun du fond. Entre la base de l'aile et cette bande on distingue trois bandes inégales et irrégulières un peu plus obscures que le fond, et que limitent des lignes légèrement plus foncées ; la dernière forme, entre le milieu de l'intervalle 2-3 et la nervure 1b, un angle rentrant dirigé obliquement de l'extérieur vers la base. Ailes postérieures ayant, entre la base et le milieu, trois bandes transversales presque rectilignes, analogues à celles des ailes antérieures ; le bord externe de la troisième descend sur la nervure 2, où il forme un angle au delà duquel il se relève et se dirige presque horizontalement vers le bord abdominal, qu'il n'atteint pas, s'arrêtant sur le pli de 1c. Le milieu du disque est divisé par une quatrième bande, plus étroite, non définie sur ses bords, légèrement convexe, précédant une rangée subterminale de six points internervuraux un peu diffus, bien isolés.

En-dessous les antérieures ont le fond brun roux, éclairci de fauve dans et sous la cellule ; les bandes du dessus sont maculaires, éclaircies au milieu,

Source : MNHN, Paris

divisées par les nervures et fortement bordées de brun, en particulier le bord externe de la troisième atteint la nervure 2 sur laquelle il forme un angle assez aigu ; bande fauve légèrement élargie extérieurement et à sa partie inférieure ; les deux points des intervalles 2-4 plus petits qu'en-dessus, l'inférieur bien détaché. Postérieures brun fauve de la base jusqu'au delà du milieu, puis brun sombre jusqu'à la marge qui est très finement bordée de brun roux ; la limite interne de ce champ sombre, sur lequel ne se distingue aucun dessin, correspond à la quatrième bande, dont la naissance, à la côte, est seule nette. Les trois premières bandes ne sont indiquées que par les traits noirâtres qui les encadrent, le parcours caractéristique du bord externe de la troisième étant particulièrement net. Franges des deux paires concolores (F. Le Cerf).

Envergure : 37 mm ; longueur de l'aile antérieure : 23 mm.

Holotype : 1 ♂, Bolivie, Rio Songo, Pebas, 750 m alt. (A. H. Fassl, ex coll. C. S. Larsen *nunc* coll. Fournier).

Cet exemplaire était nommé « *Emesis heterochroa* Hopff. », espèce à propos de laquelle règne une certaine confusion. Ce que A. Seitz décrit et figure sous ce nom (GrossSchm. Erde, V, p. 697, pl. 136, i, 1917), en indiquant, comme origine, « Pérou, Bolivie », n'est pas l'espèce de Hopffer, H. Stichel s'en était déjà aperçu, et il a décrit sous le nom d'*E. heteroclita* n.sp. un *Emesis* à laquelle il rapporte dubitativement la femelle de la *pseudo heterochroa* Seitz, nec Hopffer. La véritable *heterochroa* Hpffr. a été correctement figurée par O. Staudinger (Exot. Schmett., 1, p. 90, 1888), en même temps que cet auteur indiquait que la femelle ressemble au mâle.

E. heterochroa Hopffer se distingue d'*E. Adelpha* n.sp. par le fond des ailes plus uniforme et dépourvu des trois premières bandes sombres dont cependant l'emplacement est indiqué par les traits noirs qui les limiteraient si elles existaient. Celui qui borde le côté interne de la bande fauve est rectiligne de la côte à la nervure 3, où il se décroche vers l'intérieur et repart directement jusqu'à la nervure 1b. La bande fauve, en outre de cette coupe droite, est plus étroite, son bord externe est parallèle au précédent, et sa partie inférieure, au-dessous de la nervure 3, diffuse et divisée, comme le dit Hopffer, par un trait noir remontant obliquement de la nervure 1b jusqu'à la nervure 3 (2e médiane d'Hopffer). Aux postérieures la ligne noire correspondant à la limite externe de la quatrième bande ne forme qu'un bref décrochement anguleux sur la nervure 3, au delà de laquelle elle se poursuit avec la même direction générale, c'est-à-dire qu'elle descend à peu près vers l'angle anal, s'arrêtant, comme chez *Adelpha*, sur le pli de 1c, mais notablement plus bas. Cette disposition caractéristique se retrouve très nettement à la face inférieure, et l'on note aussi aux mêmes ailes que l'ombre, ou bande discale diffuse, qui lui fait suite, est plus régulièrement courbée et plus rapprochée du bord que chez *Adelpha*, et que les points subterminaux sont allongés verticalement et se touchent de façon à former une ligne continue. Aux deux paires tout le fond est, en-dessous et jusqu'au bord, d'un roux brunâtre clair sur lequel tous les dessins se détachent nettement, y compris la rangée subterminale de points internervuraux diffus commune aux deux paires (F. Le Cerf).

Source : MNHN, Paris

Nous possédons un autre *Emesis*, de l'Amazone, se rattachant spécifiquement à *Adelpha* et que nous nommons :

53. **Emesis Adelpha vicaria** ssp. nova, Le Cerf.

Se distingue de la forme typique, décrite et figurée ici, par la bande fauve des ailes antérieures raccourcie inférieurement, arrêtée sur la nervure 2 ou la dépassant à peine, et divisée sur toute sa longueur par une série d'arc noirâtres internervuraux précédant son bord externe. Dessous des ailes plus obscur, notamment aux ailes postérieures où le roussâtre n'existe plus que vers la base, le reste de l'aile étant presque uniformément brun.

Holotype : 1 ♂ et 1 paratype, Amazone supérieur (O. Staudinger et A. Bang-Haas, coll. E. Boullet, 1907, Muséum de Paris, *nunc* coll. Fournier).

En décrivant *E. heteroclita* Stichel lui attribue, en-dessus : « ...trois bandes en forme de taches brun noir... » et en-dessous : « ...une éclaircie rougeâtre entre les bandes de taches dans les champs proximal et médian, le champ distal d'un brun noir diffus » aux postérieures. Ces caractères correspondant à ceux d'*adelpha* et *vicaria* aux mêmes endroits et on pourrait y voir l'indication d'une parenté des trois formes si d'autres détails importants ne s'opposaient à ce rapprochement. Convexe extérieurement et arrêtée sur la nervure 2, la bande fauve des ailes antérieures est suivie, en dehors, « par une série de petites taches isolées de même couleur », disposition qui pourrait résulter d'un excès de développement des arcs qui divisent la bande de *vicaria*. Mais en dehors de ces taches il y en a une troisième rangée d'indistinctes, brunâtres, dont on ne voit nulle trace chez nos deux formes. En outre il est spécifié que cette même bande fauve est « droite » du côté proximal. *Heteroclita* est comparée à *heterochroa* dont elle aurait le « faciès et la taille » : *Adelpha* et *vicaria* n'ont pas ce faciès et sont plus grands, l'apex de leurs ailes antérieures est plus aigu et légèrement falqué, l'angle anal de leurs ailes antérieures postérieures nettement anguleux et non arrondi. D'autre part, en supposant que la femelle figurée dans le « Seitz », (V, pl. 136, i) sous le nom d'*heterochroa* pourrait appartenir à *heteroclita*, Stichel ajoute un élément de trouble car, si elle a effectivement trois rangées de fauve aux ailes antérieures, ses dessins et lignes noirâtres correspondent plutôt à ceux d'*heterochroa*, notamment la quatrième bande des ailes postérieures qui a le même parcours.

La localité d'origine d'*heteroclita* : « Pebas » laisse néanmoins planer un doute qui ne pourrait être résolu que par l'examen du « type » unique de Stichel.

L'étude de l'armure génitale montre qu'*heterochroa* et *Adelpha* ne sont pas aussi voisines que leur similitude de coloration et la proximité de leurs habitats porteraient à le croire. A mon avis elles appartiennent à des sections différentes du genre *Emesis*, comme on le verra par les descriptions ci-dessous.

Armure génitale mâle de l'*Emesis heterochroa* Hpff., de Chanchamayo, Pérou central (fig. 10). — Tegumen en triangle large, à bord proximal concave, sommet soudé à l'uncus ; dans l'angle compris entre ces deux pièces, et réunissant leurs angles latéraux, se trouve une aire membraneuse, partiel-

Source : MNHN, Paris

lement et légèrement chitinisée, contre laquelle s'articule les subunci en forme de grands crochets, fortement chitinisés, courbés en U, décroissant régulièrement de largeur et à sommet mousse ; leurs branches sont inégales, la branche basale est la plus grosse et la plus courte, et son talon, en partie

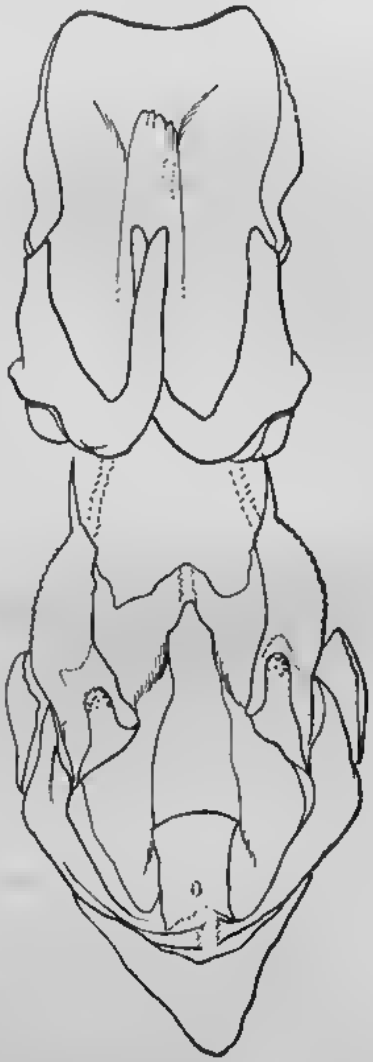

Fig. 10. — Appareil copulateur de l'*Emesis heterochroa* Höpffer de Chanchamayo. (dessin de F. Le Cerf).

libre, est arrondi. Uncus en trapèze excavé antérieurement avec les angles largement arrondis, les côtés un peu renflés et un peu repliés en-dessous. Connectifs latéraux deux fois sinués, en lame de largeur très inégale ; leur partie supérieure s'amincit et remonte le long du bord proximal du tegumen presque jusque sur la ligne médiane, leur partie inférieure, étroite se soude au

Source : MNHN, Paris

saccus ; entre les deux précédentes la partie médiane s'élargit fortement en fuseau et porte, au bord distal, une large expansion quadrangulaire, libre, en forme de hache qui cache en partie la région basale supérieure de la valve. Saccus large, en demi-losange arrondi. Valve petite, courte, á peine concave, irréguliére, d'une forme générale triangulaire á sommet profondément échancré et inégalement bifide ; bord basal légérement convexe, sans angle articulaire supérieur distinct, portant vers le milieu de sa longueur un sillon vertical et horizontal membraneux isolant la partie supérieure distale de la valve qui se prolonge en une longue pointe aiguë, creusée en gouttiére en-dessus ; la partie inférieure de la valve se termine par un processus digitiforme á sommet arrondí, plus court que la pointe précédente et, comme elle, porte des poils ; dans le creux de l'échancrure qui les réunit la chitine est fortement épaissie. A la face interne les valves sont reliées et immobilisées par une fultura supérieure trés chitinisée, formant un arc, irrégulier en-dessous, et dont le bord se replie en-dessus vers la base ; le vallum penis que cette pièce surmonte est encadré inférieurement par la fultura inférieure, en longue lame chitineuse, plate et fortement incurvée á sa partíe distale qui s'attache tout prés du saccus, rectiligne, amincie et rétrécie du côté qui se soude complétement au pénis, avant la moítié de la longueur de celui-ci. Pénis cylindro-conique, décroissant réguliérement de la base au sommet, un peu tordu en S, fortement courbé avant le mílieu de sa longueur et se terminant en pointe légérement relevée ; méat asymétrique, antéterminal, s'ouvrant en fente allongée sur le côté droit de l'organe ; vesica garnie d'un semis assez dense de sensili en forme de petites épines courtes. Caecum penis membraneux, assez long, en sac arrondi, ouvert en-dessus dans une légére dilatation en retrait sur le fond (F. Le Cerf) (fig. 10).

Armure génitale mâle de l'*Emesis Adelpha* Le Cerf « Holotype » du Rio Songo, Bolivie (fig. 11). — Tégumen plus large, moins triangulaire, convexe en-dessus avec une légére dépression au milieu du bord proximal, ses angles latéraux excurvés avec un cordon chitineux épaissi et un peu relevé ; aire membraneuse plus étroite, plus faiblement chitinisée, sauf un renflement globuleux á l'angle distal, portant une lame chitineuse linéaire, amincie aux extrémités, s'articulant tout prés de la base de l'uncus. Subunci en U plus ouvert, á branches inégales, la proximale large, plate, soudée par sa partíe médiane de sorte que la base arrondie du crochet est assez longuement libre ; branche libre réunie á la précédente par une courbure réguliére, moins large, plate, presque droite, décroissant réguliérement de largeur et se terminant en pointe légérement recourbée. Uncus en forme de bande, étroite au centre, élargie latéralement, soudé au tegumen par le milieu du bord proximal qui est fortement concave et dont les angles latéraux viennent s'articuler dans le renflement correspondant de l'aire membraneuse latérale du tegumen ; côtés sinués, non repliés en-dessous, bord distal incurvé, á angles trés arrondis. Connectifs latéraux faiblement bisinués vers le milieu, fortement incurvés inférieurement, amincis á leur partie antérieure qui s'artícule au tegumen, remontant sur la face dorsale, tout prés de la ligne médiane ; inférieurement ils se soudent au saccus qui a la forme d'un écusson court, triangulaire, arrondí. Vers le milieu de leur longueur les connectifs latéraux portent une

Source : MNHN, Paris

expansion lamellaire en triangle irrégulier. Valve haute et courte, en triangle tronqué et irrégulier, sans angles articulaires différenciés ; elle est divisée longitudinalement par un sillon irrégulier, convexe proximalement, concave distalement ; sa partie supérieure est elle-même coupée verticalement par un autre sillon médian, en S, isolant une portion proximale en forme de casque et une distale en trapèze arrondi dont l'angle distal supérieur est en forme de dent large, plate, retroussée transversalement ; la partie inférieure, irrégulière, est étroite et arrondie du côté proximal, son bord supérieur est incurvé à l'extrémité qui est étroite et tronquée obliquement ; le bord inférieur, fortement concave près de son origine, se prolonge en une lame mince, tronquée au sommet ; le bord externe forme, entre les précédents, une large incurvation (F. Le Cerf) (fig. 11).

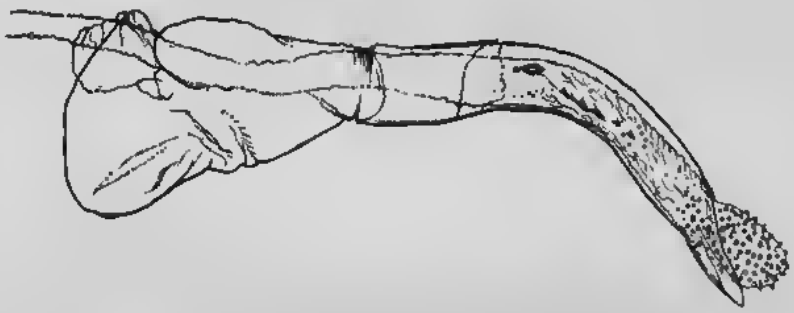

Fig. 11. — *Emesis Adelpha* Le Cerf. Appareil génital. Pénis. — Rio Songo (dessin de F. Le Cerf). — Comparer avec les figures de la pl. IX ci-après. On y voit le schéma de l'appareil génital d'un *Emesis atrius* Stdgr., *in litt.*, également dessiné par F. Le Cerf.

Genre **XENANDRA** Felder

54. **Xenandra pulcherrima** Herrich-Schaeffer (Pl. III, fig. 6)

Figuré par H. Schaeffer et décrit et figuré à nouveau par Seitz (Macrolépidopt. du Globe, t. V, p. 663, pl. 128 a), qui donne comme provenance Surinam, mais déclare n'avoir jamais vu d'exemplaire en nature.

1 ♂, Barreiras, Rio Tapajoz, IX-X-1924, Brésil (coll. Fournier).

Genre **EMATURGINA** Roeber

55. **Ematurgina albovata candida** ff. nova, Le Cerf (Pl. II, fig. 19)

♀. — Ailes antérieures brun noirâtre avec un trait longitudinal blanc lilacé, mince et diffus, dans la cellule, partant de la base et s'effaçant avant d'atteindre les discocellulaires ; un second trait blanc lilacé très large et à bords peu nets s'étend au-dessous de la cellule, dans l'intervalle 1b-2, de la base jusqu'aux deux tiers de l'aile où il finit en pointe sur le pli de 1c ; entre

Source : MNHN, Paris

son extrémité et la marge se trouve une petite tache arrondie de même couleur, mal définie, à cheval sur le pli ; une grande tache ovale, blanche, à contours bien nets, longue de 6 mm et large de 3 mm, traverse le milieu du disque entre les nervures 2-6, son bord interne longe les discocellulaires et coupe la base de l'intervalle 3-4.

Ailes postérieures blanches, avec une bande marginale brun noirâtre large de 2 mm environ, continue, parallèle à la marge de la base à l'apex. De l'angle anal à la nervure 7 elle porte des taches internervurales violet pâle, inégales, dont les plus grandes sont entre les nervures 4-6 et la plus petite entre 3-4, de sorte que le brun noirâtre paraît former une pointe sur la nervure 4. L'espace internervural 6-7 est rempli de brun noirâtre jusqu'à la base. Dessous des deux paires avec les mêmes dessins. Antérieures à fond plus clair, gris brunâtre largement lavé de gris lilacé pâle à la côte, et dans la cellule où le trait du dessus ne se distingue plus ; le large trait sous-cellulaire n'est indiqué que par un vague éclaircissement, plus court qu'en dessus, ne dépassant pas la moitié de l'aile et largement séparé de la tache blanc violacé subterminale qui est, elle aussi, moins nette qu'en dessus mais plus grande. Espace terminal divisé par un léger éclaircissement diffus, à peu près parallèle au contour externe de la grande tache discale blanche qui ressort ainsi sur un entourage foncé. Postérieures avec la bordure brun noirâtre un peu plus large qu'en dessus et ne portant que des traces légères de taches violet pâle le long du bord abdominal, à l'angle anal, et dans les intervalles 4-7 ; quelques écailles blanches pénètrent, au-dessus de la nervure 6, dans la base de l'intervalle 6-7.

Tête noire, avec le front et les palpes jaune clair. Corps noirâtre en-dessus, blanc en-dessous (F. Le Cerf).

Envergure : 32 mm ; longueur de l'aile antérieure : 18 mm.

Holotype : 1 ♀, Umbria, Colombie mér. or., 350 m.

Outre sa provenance : Colombie, *E. candida* se distingue d'*albovata* Stichel telle qu'elle est décrite in : *Mitt. zoolog. Mus. Berlin*, XV, 1, p. 22, 1929, — d'après le « type ♀ », seul connu jusqu'ici du Rio Suapi, en Bolivie, — par sa taille notablement plus grande, l'absence complète sur le dessus des ailes antérieures de taches submarginales blanches, la coloration violet pâle de celles des ailes postérieures, le dessous plus foncé à dessins distincts.

Genre **HAMEARIS** Huebner

56. **Hamearis cinericia** Stichel (Pl. IV, fig. 20 ♂, fig. 21 ♀)

H. cinericia Stichel, décrit sur une seule femelle provenant de l'Argentine, n'a été ni figuré, ni comparé à une forme connue. Les exemplaires représentés ici ont été isolés par P. Lathy avec la mention dubitative *cinericia* ? sub. sp. nova.

1 ♂, 1 ♀, Paraguay (coll. Fournier).

57. **Hamearis Aurinia gauchoana** Stichel (Pl. IV, fig. 22 ♂, fig. 23 ♀)

Décrits par Stichel de l'Uruguay, ces deux exemplaires semblent se rapporter à *gauchoana*, forme claire avec rangée de taches submarginales aux

Source : MNHN, Paris

postérieures.

SEITZ ajoute à la description qu'il donne (*l.c.*, t. V, p. 702) : « Des formes de transition se trouvent dans le Rio Grande do Sul ». Les exemplaires figurés viennent de Belgrano, Argentine.

1 ♂, 1 ♀ (coll. FOURNIER).

GENRE **METACHARIS** BUTLER

58. **Metacharis Melusina** Staudinger (Pl. IV, fig. 5)

Cet exemplaire provenant de la collection LARSEN porte de sa main sur l'étiquette : *Metacharis melusina.*

1 ♂, Manicore, Amazone, VIII-23 (H. C. BOY).

Cette identification devra être précisée, notamment en ce qui concerne le dessous des deux paires qui ne coïncide pas avec la figure donnée par SEITZ (t. V, pl. 137 d).

59. **Metacharis Melusina Elinas** Rebillard (Pl. IV, fig. 6)

Forme voisine de la précédente, mais avec extension de l'aire baso-discale jaune ocré des postérieures en-dessus. Le fond des postérieures en-dessous, jaunâtre au lieu de gris bleuté, montre peu de différence dans le dessin, mais les ailes antérieures portent deux bandes blanches incurvées en dedans, descendant de la côte au bord dorsal.

1 ♂, Uypiranga, Amazone.

60. **Metacharis erotylus** Stichel (Pl. IV, fig. 7 ♀, fig. 8 ♂)

L'exemplaire femelle étiqueté par LARSEN provient de Buenavista, Bolivie, 450 m, le mâle vient de Chanchamayo, Pérou.

GENRE **ECHENAIS** HUEBNER

61. **Echenais pulcherrima felicis** f. an. ssp. nova, Lathy (Pl. I, fig. 5)

Diffère de la femelle typique par les caractères suivants :

Ailes antérieures à champ basal noirâtre plus large, ses petites stries transversales, dans et sous la cellule, fauve orangé ; bande transversale claire divisée en deux parties inégales et de couleur différente, l'une, petite, triangulaire, blanche, montant du bord dorsal à la nervure 3, l'autre, très large, égale, et un peu sinuée extérieurement, fauve orangé, va de la nervure 3 à la côte ; ligne antéterminale et tache submarginale carrée de l'intervalle 1b-2 fauve orangé. Ailes postérieures ayant également le champ basal noirâtre un peu élargi ; bande transversale blanche rétrécie à sa partie antérieure, entre la côte et la nervure 6 ; champ terminal noirâtre, élargi antérieurement ; points submarginaux noirs fusionnés en une ligne continue, de sorte que leur entourage clair se réduit à une série interne d'arcs fauve orangé et à une série externe de très minces arcs blanc bleuâtre.

Source : MNHN, Paris

PLANCHE IV

Les chiffres entre parenthèses correspondent aux numéros des espèces dans le texte.

1. *Charis Chelonis* Hewitson, ♂. Brésil : Petropolis (49).
2. *Charis Chelonis* Hewitson, ♀. Brésil : Petropolis (49).
3. *Charis pyritos* Stichel, ♂. Brésil : Cuyaba, Matto-Grosso (48).
4. *Calydna lusca* Huebner, ♂. Brésil : Mundurucus, Itaituba, Tapajoz (51).
5. *Metacharis Melusina* Stgr., ♀. Amazone : Manicore (58).
6. *Metacharis Melusina Elinas* Rebillard, ♂. Amazone : Uypiranga (59).
7. *Metacharis erotylus* Stichel, ♀. Bolivie : Buenavista (60).
8. *Metacharis erotylus* Stichel, ♂. Pérou : Chanchamayo (60).
9. *Emesis Adelpha* Le Cerf, ♂ Holotype. Bolivie : Pebas, Rio Songo (52).
10. *Aricoris cruentata* Butler, ♂. Amazone : Rio Umary (68).
11. *Aricoris cruentata succina* Rebillard, ♂. Amazone : Manicore (69).
12. *Aricoris cruentata Heliodora* Stgr., ♀. Amazone : Rio Umary (70).
13. *Aricoris Heliodora amanita* Rebillard. ♀. Amazone : Maues (71).
14. *Alesa Telephae* Boisduval, ♀ Allotype. Amazone : Uypiranga (22).
15. *Pheles Heliconides* H. S., ♂, Amazone : Manaos (25).
16. *Symmachia Nemesis* Le Cerf, ♂ Holotype. Brésil : Santa-Catharina (41).
17. *Symmachia tigrina virgatula* Stichel, ♂. Guyane (43).
18. *Coniphotis Phaedra* Bates, ♀. Brésil : Rio Tapajoz (39).
19. *Charis Theodora calligramma* Lathy, ♂ Holotype. Brésil : Rio Grande do Sul (47).
20. *Hamearis cinericia* Stichel, ♂. Paraguay (56).
21. *Hamearis cinericia* Stichel, ♀. Paraguay (56).
22. *Hamearis Aurinia gauchoana* Stichel, ♂. Argentine : Belgrano (57).
23. *Hamearis Aurinia gauchoana* Stichel, ♀. Argentine : Buenos-Ayres (57).

Source : MNHN, Paris

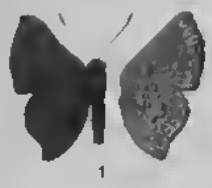
1

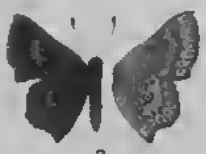
2

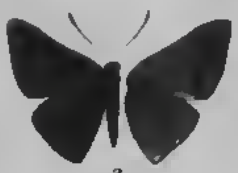
3

4

5

6

7

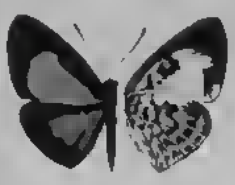
8

9

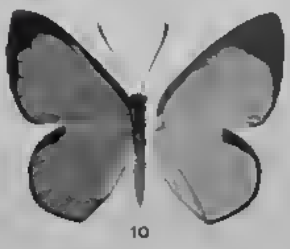
10

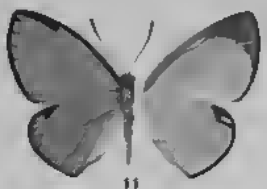
11

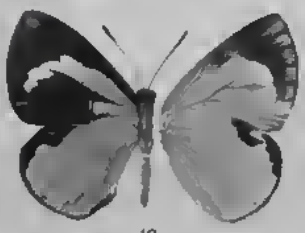
12

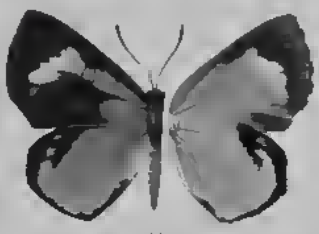
13

14

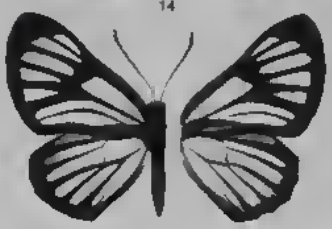
15

16

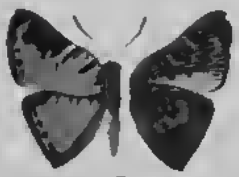
17

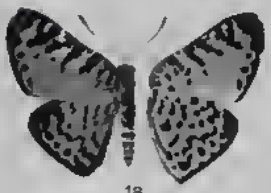
18

19

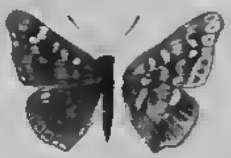
20

21

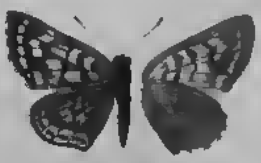
22

23

O. DU PUIGAUDEAU DEL. & PINX.

P. ANDRÉ IMP.

RIODINIDAE

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

En-dessous, aux ailes antérieures, les stries du champ basal sont blanchâtres, la partie antérieure de la bande claire transversale est jaunâtre, cette couleur se diffusant en s'atténuant jusqu'à l'angle anal. Aux postérieures les dessins sont partiellement morcelés, comme dans le type, ceux de la rangée interne plus fortement dilatés vers la côte, les arcs internes élargis, jaunâtres, presque confluents.

Envergure : 24 mm ; longueur de l'aile antérieure : 15 mm.

Holotype : 1 ♀, U. Putumayo, (Colombie, sud-est).

L'espèce n'était connue que de l'Amazone et des Guyanes, sous sa forme typique *pulcherrima*, et du Pérou par la sous-espèce *comparata* STICH. qui, à l'inverse de *felicis*, est notablement plus claire que le type. Etant donnée sa provenance il se pourrait que notre nouvelle forme soit une sous-espèce valable.

GENRE **CALLIONA** BATES

62. **Calliona siaka-Latona separata** ssp. nov., Lathy (Pl. I, fig. 18)

Décrit par P. LATHY dans les *Ann. and Magaz. Nat. Hist.* ((10) XI, p. 71, 1932).

Holotype : 1 ♂, Cuyaba, Matto-Grosso, Brésil (coll. JOICEY). L'exemplaire figuré ici correspond exactement à la description originale.

1 ♂, Colombie (coll. FOURNIER).

GENRE **NYMPHIDIUM** FABRICIUS

63. **Nymphidium Clearista** Butler (Pl. I, fig. 7)

DOUBLEDAY a fait connaître cette espèce dans les termes suivants, *in* : List specim. Lepidopt. Ins. in coll. B. M., part 11, p. 456, (1847) :

Emesis ? Clearista - a. Honduras. From Mr DYSON'S collection.

C'est tout. Aucune description n'accompagne cette simple mention, tout au plus suffisante à révéler l'existence de cette espèce, mais faisant de *Clearista* un « *nomen nudum* ». Son entrée dans la systématique est due à G. A. BUTLER qui publie, dans les *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (4), VIII, p. 283 (1871), la description du même et unique spécimen de la collection du British Museum, en lui conservant le nom donné par DOUBLEDAY. Il précise que c'est une femelle, maintient le point de doute, déjà placé par DOUBLEDAY après le nom de genre « *Emesis* » et termine par cette remarque : « Allied to no other species, and somewhat ressembling the species of *Nymphidium* in the characters of its markings ».

Dans la « Biol. cent. Americ., Lepid. Rhopal. » (I, p. 472, (1886)), GODMAN et SALVIN placent *Clearista* parmi les *Nymphidium*. O. STAUDINGER a ignoré cette espèce qui n'est pas citée dans ses « Exot. Schmet. » (I, 1886), et Lewis MENGEL se borne à l'inclure parmi les *Emesis* dans son « Catalog of Erycinidae » (1905).

Source : MNHN, Paris

H. STICHEL, qui fut incontestablement le meilleur spécialiste des *Riodinidae* et dont le magistral travail du « Genera Insectorum » (fasc. 112, 1912) reste la base des études sur cette famille, ne connaissait pas *Clearista* en nature. Il la laisse dans le genre *Nymphidium*, mais seulement au titre d' « *incertae sedis* » (p. 385) et, bien que donnant, la bibliographie ci-dessus, ajoute : « heimat unbekannt », ce qui est surprenant puisque la patrie de *Clearista* est connue depuis 1847.

A. SEITZ a traité lui-même les *Riodinidae* dans le tome V de son grand ouvrage, « Les Macrolépidoptères du Globe ». Il ne fait nulle part mention de *Clearista*. La dernière citation de cette espèce se rencontre dans le « Catalogus Lepidopterorum ».

En résumé peu d'auteurs ont écrit sur *Clearista*, rares sont ceux qui l'ont vue en nature et aucun n'a cru devoir lui assigner une place bien définie dans la systématique. Elle n'a non plus jamais été figurée, on ne connaît que la femelle.

La collection FOURNIER contient un individu provenant de la coll. LARSEN et capturé par A. H. FASSL à Lino (Panama), à 800 m d'altitude. Son étiquette porte la détermination suivante : « *Nymphidium* nur *calyce* ♀ FELD. ». Cette identification est certainement inexacte. *Nymphidium calyce* est un des nombreux noms créés par DOUBLEDAY (*l. c.*) pour des espèces qu'il a simplement cataloguées et baptisées sans les décrire, et parmi lesquelles se trouvait précisément *Clearista*. Comme BUTLER l'avait fait pour celle-ci, FELDER a conservé le nom de DOUBLEDAY et publié la description du « *Nymphidium calyce* DBD., i. l. » in : *Wien. ent. Monats.*, V, p. 72, 1862, qu'à son tour BATES a de nouveau décrit sous le nom de *Nymphidium mesoleucum* in : *Journ. Lin. Soc., Zool.*, 9, p. 401, 451 (1868).

STICHEL, suivi par SEITZ, a fait du *Nymphidium Mycone* HEW. une sous espèce de *Nymula* (= *Nymphidium*) *calyce* FELD. Il y aurait sans doute lieu de vérifier jusqu'à quel point ce rapprochement est fondé. Nous avons l'impression que *Mycone* se placerait mieux au voisinage de *N. Orestes* CR. qui a aussi des points en-dessous des ailes, et bien que la femelle marque une tendance à se rapprocher des *Emesis*. Il serait peut-être encore plus proche de *N. Titia* CR. qui possède, comme elle, un point subapical blanc en-dessus des ailes antérieures, et dont la femelle montre déjà des éléments du dessin caractéristique des vrais *Nymphidium*.

N. calyce FELDER est une espèce largement répandue dans les collections. On lui attribue un habitat très vaste, allant du sud du Brésil au Mexique. Elle n'a sûrement rien de commun avec *Clearista* dont l'aire géographique, dans l'état actuel de nos connaissances, se limite à l'isthme de l'Amérique centrale. Il est évident qu'elle n'est pas proche parente des *Emesis* et que c'est dans la série des genres gravitant autour des *Nymphidium* que se trouvent ses affinités réelles. Malheureusement c'est un des groupes où les distinctions génériques sont les moins nettes : *Echenais*, *Peplia*, *Nymula*, *Nymphidium*, *Polystichtis* (= *Lemonias*) ont une structure analogue et ne différeraient que par des détails de l'armure sexuelle des mâles du moins d'après les espèces que STICHEL a étudiées. Un examen de ces organes, étendu à toutes les espèces du groupe, conduirait probablement à des remaniements. Si par sa taille,

Source : MNHN, Paris

son aspect général et sa coloration, *Clearista* rappelle les *Nymphidium* du type le plus banal, la présence à la face inférieure des ailes de points noirs dans et autour de la cellule rend ce rapprochement suspect. Cette ponctuation manque en effet chez les *Nymphidium* et les *Nymula* — que STICHEL en a séparés génériquement — mais se retrouve aux mêmes emplacements et avec la même disposition chez beaucoup de *Polystichtis* (= *Lemonias*) ou d'*Echenais* tels que *Penthea* CR.

Parmi les caractères structuraux les palpes, à troisième article long, grêle, terminé en massue, et les tarses antérieurs, à cinq articles bien développés, sont analogues à ceux des femelles des genres précités et n'offrent, par conséquent, aucune ressource. Par contre, en examinant la nervulation nous nous sommes aperçus qu'aux ailes antérieures les nervures 6, 7 et 8 (= M1 + R5 + R4) sont tigées. Or, ce caractère, habituellement important, n'est indiqué pour aucun des genres en question où la nervure 6 reste toujours indépendante de 7, dont elle est seulement très rapprochée à la base. En vérifiant ce fait sur la plupart de leurs espèces nous avons cependant rencontré une exception : la femelle de *Nymphidium Ethelinde* CR. a aussi la nervure 6 tigée avec 7 et 8, aussi longuement que la femelle de *Clearista*, mais pas le mâle qui a la nervulation normale des *Nymphidium*.

Cette particularité rend encore plus désirable la connaissance du mâle *Clearista*, qui permettrait certainement de savoir dans quel genre placer cette espèce que nous devons, en attendant, laisser provisoirement parmi les *Nymphidium*.

GENRE **THISBE** HUEBNER

64. **Thisbe fenestrella** Lathy (Pl. III, fig. 18)

LATHY a décrit cette espèce dans les *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, (10), XI, p. 71, 1932.

La figure représente l'holotype mâle provenant de l'Equateur (coll. FOURNIER).

GENRE **DYSMATHIA** BATES

65. **Dysmathia Juno** n.sp., Le Cerf (Pl. II, fig. 20)

♀. — En-dessus le fond des ailes est beige grisâtre, avec un peu de roux noirâtre à l'angle anal, des lignes transversales et des ocelles antéterminaux.

Aux antérieures la cellule est traversée par deux bandes noirâtres, la première près de la base, la seconde au milieu, toutes deux se prolongeant jusqu'à la nervure 1h ; une troisième ligne de même couleur couvre les discocellulaires. Le disque est traversé par deux rangées de festons ouverts vers l'extérieur, la première, faiblement indiquée, commence sur la nervure 7, descend en s'incurvant dans l'intervalle 5-4, au-dessous duquel elle se dessine plus nettement, et aboutit sur le pli de 1c ; la seconde, plus claire, commence sur la nervure 8, court parallèlement à la précédente et se termine sur 1b. Cinq ocelles brun

Source : MNHN, Paris

foncé, inégaux et de forme trapézoïdale oblongue, sont alignés près du bord externe dans les intervalles 1b-6, les deux plus gros se trouvant entre 1b-3.

Postérieures un peu teintées de rosâtre sur le disque et portant également trois bandes transversales noirâtres, dont deux partent de la côte et traversent la cellule, la première près de la base, la seconde au milieu, celle-ci déviée sur la cubitale, toutes deux aboutissant sur la nervure 1b ; la troisième, plus courte, est placée sur les discocellulaires. Une bande, de la même couleur que les précédentes, traverse le disque, elle commence à la côte, descend directement sur la nervure 3, où elle fait un angle, puis se prolonge jusqu'à la nervure 1b en festons ouverts en dehors. Une seconde rangée de festons ouverts extérieurement part de la côte, avant l'apex, et se termine également sur 1b ; les cinq premiers festons, entre 7-3, sont brun clair, ceux entre 3-1b brun roux et plus grands. La marge est précédée, entre les nervures 7-1b, de six ocelles de même forme et de même couleur qu'aux antérieures, mais un peu plus grands et les deux compris entre 2-1b sont noirs. Marge brun foncé.

La face inférieure des ailes a la même coloration générale et le même décor que la face supérieure. Le fond est plus clair, plus mat, les ocelles sont plus foncés, plus arrondis et bordés de blanchâtre du côté interne. Franges des deux paires gris beige.

Tête et thorax beige grisâtre, abdomen un peu plus foncé en-dessus et plus clair en-dessous ; pattes de la couleur du corps (F. Le Cerf).

Envergure : 41 mm ; longueur de l'aile antérieure : 23 mm.

Holotype : 1 ♀, Colombie, Rio Putumayo, 10-III-1931 (ex coll. Fournier. Le type n'a pas été retrouvé).

66. **Dysmathia Grosnyi** n.sp., Le Cerf (Pl. II, fig. 7)

♀. — Ailes à fond brun en-dessus, avec des dessins transversaux plus foncés.

Antérieures arrondies, avec l'apex proéminent, aigu et falqué. De la base au bord externe elles portent : un trait marron traversant la cellule dans son milieu et descendant jusqu'à la nervure 1b, deux taches peu marquées, diffuses, de même couleur, entre 3-2 et deux autres entre 2-1b ; cinq traits marrons, alignés en rangée droite, parallèle au bord externe, sont placés dans les intervalles 1b-6. Le bord externe est noirâtre.

Ailes postérieures à fond brunâtre du côté distal et grisâtre du centre à la base. Cellule divisée par un trait transversal médian qui descend dans l'intervalle 1b-2 et par un autre trait plus court, tout près des discocellulaires, précédé d'une tâche de même couleur dans l'angle inférieur de la cellule ; disque parcouru par trois bandes marron ; la première, plus foncée, descend en arc plat de la nervure 7 au milieu du bord abdominal ; la seconde, un peu plus claire, parallèle à la précédente, aboutit sur la nervure 1b près de l'angle anal ; la troisième, plus étroite et plus foncée que la seconde qu'elle suit dans son parcours, commence à l'apex et se termine dans l'angle anal. Espace terminal éclairci mais devenant plus foncé vers la côte. Bord externe noirâtre.

En-dessous des deux paires le fond est mauve grisâtre, à l'exception du bord externe, des bandes et des traits qui sont marron foncé. Les antérieures

Source : MNHN, Paris

portent, dans la cellule, deux taches marrons : une médiane, triangulaire, et une autre, arrondie, dans l'angle inférieur. De la nervure 9 part une rangée de traits bruns, excurvée dans les intervalles 8-6 et descendant jusqu'au milieu de l'intervalle 1b-2. En arrière, dans le même intervalle il y a deux chevrons marrons, le supérieur ouvert du côté interne, l'inférieur ouvert du côté externe. Une ligne de festons marrons précède le bord externe, de 9 á 1b.

Les postérieures sont traversées par trois rangées de traits presque parallèles ; la première commence á la côte, coupe la cellule dans son milieu et aboutit sur la nervure 1a ; la seconde part également de la côte, passe un peu au delà des disco-cellulaires et s'arrête sur la nervure 3 ; la dernière naît au milieu de l'intervalle 7-6 et arrive á la nervure 1b. Une rangée de festons ouverts du côté externe de la nervure 7 á 1c ; elle précède sept ocelles subterminaux presque triangulaires, marrons, placés dans les mêmes intervalles et dont les deux derniers sont géminés et seulement séparés par le pli de 1c. Franges des deux paires gris clair.

Tête et corps marron grisâtre en-dessus, un peu plus clairs en-dessous ; pattes grisâtres (F. Le Cerf).

Envergure : 39 mm ; longueur de l'aile antérieure : 23 mm.

Holotype, 1 ♀, Barreiros, Rio Tapajoz, Brésil (ex coll. Fournier : le type n'a pas été retrouvé).

Genre **STALACHTIS** Huebner

67. **Stalachtis funereus albulus** s.sp. nov., Lathy (Pl. III, fig. 12)

Spécimen unique étiqueté par Lathy, sans description.
1 ♀, Sao-Paulo, Brésil, VII-1913 (coll. Fournier).

Genre **ARICORIS** Boisduval

68. **Aricoris cruentata** Butler (Pl. IV, fig. 10)

Forme typique mâle provenant du Rio Umary, Amazone (coll. Fournier).

69. **Aricoris cruentata succina** f. nova, Rebillard (Pl. IV, fig. 11)

Forme voisine de la précédente, dont elle diffère surtout par la disparition de la bande apicale noire á l'aile antérieure en-dessus, et un éclaircissement du fond de coloration aux deux paires.

Holotype : 1 ♂, Manicore, Amazone, X-1923 (H. C. Boy, ex coll. Larsen *nunc* coll. Fournier).

70. **Aricoris cruentata Hebodora** Staudinger (Pl. IV, fig. 12)

Cette femelle correspond á la description publiée par Staudinger et à la figure donnée par Seitz (t. V, pl. 142 k).

Rio Umary, Amazone (coll. Fournier).

Source : MNHN, Paris

71. **Aricoris Heliodora amanita** f. nova, Rebillard (Pl. IV, fig. 13)

Cette femelle est la mutation rouge d'*Heliodora*.
Maues, Amazone (coll. LARSEN *nunc* coll. FOURNIER).

GENRE **ORIMBA** BOISDUVAL

72. **Orimba tapaja** Saunders (Pl. 1, fig. 8 à 12)

Lorsque SAUNDERS décrivit cette espèce il ne connaissait que des mâles capturés par H. W. BATES sur le Rio Tapajoz (*Tr. ent. Soc. L.*, p. 108, pl. XI, fig. 17, 18, 1858).

Les figures accompagnant sa description, bien qu'exécutées par HEWITSON, laissent à désirer. C'est ainsi que les six points blancs subterminaux des ailes antérieures sont à peu près indistincts, les dessins rouges sont asymétriques et le dessous n'est pas représenté. Par le texte cependant on sait que l'individu pourvu d'une tache rouge aux ailes postérieures (fig. 17) est dépourvu de rouge en-dessous aux deux paires d'ailes, et que celui chez qui la tache rouge manque en-dessus des ailes postérieures (fig. 18) a, au contraire du précédent, une grande tache rouge en-dessous des ailes antérieures. C'est à celui-ci que KIRBY (Handb. Lep., II, p. 42, 1896) a attribué le nom de « var ». *Hewitsoni*, le premier restant la forme typique de l'espèce. La femelle ne fut connue que dix ans plus tard, quand H. W. BATES créa, pour l'espèce qu'il avait découverte, le genre *Catagrammina* (*Journ. linn. Soc., Zool.*, p. 411, 453, 1868). Il énumère ainsi ses caractères :

« ...basal half of fore wing carmine-red or orange-yellow, with a black patch near the middle of hind border, separated into two by the post-median nervure and sometimes extending to the base of wing. In the black apical half of the wing there is a short belt of red or orange-yellow, ist lower end connected with a submarginal row of white spots. Hind wing black brown, with a submarginal row of white spots. Wing lappets orange-yellow. Beneath the same, but paler, and the hind wing having a patch of orange-yellow at the base. Tapajoz and Ega ».

Si ce schéma du dessin et de la coloration reste fondamentalement le même, on note cependant, sur une série suffisante d'exemplaires, des différences de détail assez nombreuses. Nous les étudierons plus loin. Notons dès maintenant que BATES n'a représenté aucune des deux formes qu'il a décrites, et qu'on n'a donné jusqu'ici qu'une seule figure originale de la femelle d'*Orimba tapaja*. Elle est due à O. STAUDINGER qui, dans ses « Exot. Schmett », pl. 92, 1886, reproduit l'unique individu, en mauvais état, capturé à Téffé par le Dr HAHNEL et appartenant à la forme jaune. La figure du « SEITZ (Macrolépid. du Globe, V, pl. 143) n'est qu'une copie de la précédente.

A l'inverse du mâle, qui n'offre pas de ressemblance marquée avec d'autres groupes de Lépidoptères, et dont le dessin reste toujours rouge, la femelle copie, en taille, forme, dessin général et couleurs, des femelles de *Catagramma* du groupe *Cynosura* HEW. C'est ce qu'évoquait le nom générique de « *Catagrammina* créé par BATES pour l'espèce qu'il avait découverte et qui

Source : MNHN, Paris

n'a pas été conservée. Sans être aussi parfait que d'autres ce mimétisme est cependant évident, et assez effectif pour que l'imitateur suive ses modèles dans un de leurs caractères principaux, c'est-à-dire dans la mutation du rouge en jaune.

Les « types » mâles de SAUNDERS différant entre eux, KIRBY avait distingué l'une des deux formes figurées par un nom, adopté par tous les auteurs depuis lors. Il est singulier de constater que ces mêmes auteurs, KIRBY compris, bien que connaissant parfaitement le dichroïsme de la femelle, signalé dès l'origine, n'aient point nommé aussi ces deux formes, ne fût-ce que pour préciser laquelle des deux doit être considérée comme forme femelle « typique « : *tapaja-tapaja*. La raison en est sans doute que peu d'entre eux ont eu l'occasion de voir des femelles de cette *Riodinidae*, qu'on ne reçoit d'ordinaire que par individus isolés, mais c'est une lacune qu'il importe de combler.

Puisque BATES a mêlé, sans distinction aucune, dans sa description, les femelles « carmine red or orange yellow », et que ni l'une ni l'autre n'a été désignée comme « Allotype » par aucun auteur, le choix de celui-ci reste libre. Toutefois, avant d'y procéder, il est nécessaire d'examiner avec quelque détail la variabilité individuelle de la femelle d'*Orimba tapaja*, qui ne porte pas seulement sur la coloration foncière mais aussi sur des détails de dessins, où l'on peut distinguer des éléments constants et des éléments sporadiques. En faisant abstraction de la coloration rouge ou jaune le dessin fondamental est constant peut être résumé ainsi : Aux ailes antérieures : une grande plage claire, coupée obliquement, étendue de la base jusque sur le disque, une bande subapicale claire, une macule noire longitudinale sur 1b, les points suhmarginaux blancs entre l'angle dorsal et l'extrémité de la bande subapicale. Aux ailes postérieures : des points submarginaux blancs. Aux deux paires le dessous reproduit le dessus, mais les postérieures ont une tache baso-costale claire, le fond étant noir brun sur les deux faces.

Sur la série d'individus conservés dans la collection FOURNIER on note les fluctuations suivantes :

L'aire claire des ailes antérieures est plus ou moins grande suivant que sa limite externe est coupée presque droit (pl. I, fig. 11) ou convexe (pl. I, fig. 12), son point de départ, à la côte, et son arrivée, près de l'angle anal restant à peu près stables ; elle peut s'appuyer sur la discocellulaire (fig. 9), ou s'en trouver fort écartée (fig. 12). La séparation de la teinte claire et du fond noir peut être nette, ou bien érodée ou striolée (fig. 10). La macule noire, à cheval sur la nervure 1b, s'étend de la base au voisinage du champ terminal noir (fig. 10), est homogène (fig. 8) ou divisée longitudinalement (fig. 11, 12), ou se réduit en petites taches diffuses (fig. 12). La bande subapicale, claire, commence toujours à la nervure 11 (R1) et descend sur la nervure 4 ou la nervure 3 ; rétrécie d'avant en arrière elle varie dans sa courbure et ses contours. Les points subterminaux blancs sont au nombre de quatre ou de trois suivant la longueur de la bande subapicale. Aux ailes postérieures il y a de quatre (fig. 12) à huit points subterminaux (fig. 11), la diminution de nombre s'effectuant par les extrémités de la rangée, les quatre compris entre les nervures 2 et 6 étant les plus constants. En-dessous

Source : MNHN, Paris

la côte des ailes antérieures peut être longée, jusqu'à la base, par un filet de la couleur du fond (Pl. 1, fig. 8, 10), ou entièrement claire, et la tache haso-costale des postérieures courte (fig. 10) ou longuement prolongée en pointe jusqu'au voisinage de l'apex (fig. 8).

Sous le nom de dessins sporadiques nous grouperons maintenant tous ceux qui apparaissent en dehors des précédents. C'est surtout aux ailes postérieures qu'ils apparaissent, et le plus fréquent consiste en une ébauche, plus ou moins nette, de bande discale claire, que BATES ne semble pas avoir vue sur ses spécimens, mais qui existait déjà sur la figure donnée par STAUDINGER (*l.c.*) où elle descend de la nervure 6 à la nervure 3, ce qui est aussi le cas de la femelle figurée ici (Pl. 1, fig. 10). Chez celle-ci le développement de ce dessin supplémentaire est particulièrement accusé par une tache géminée à cheval sur la nervure 3, et il se réduit à deux petites taches, sur 2 et 3, chez la femelle figurée (Pl. 1, fig. 8). Ce dessin a une certaine importance car il constitue assurément un vestige de la grande tache rouge qui orne, au même endroit, le disque dans le mâle de la forme typique. C'est aussi au même type de dessin sporadique qu'il faut rattacher les trois traits clairs que porte sur les nervures 2, 3 et 4 la femelle figurée (Pl. 1, fig. 12). Une particularité de ces ornements c'est qu'à l'inverse des dessins fondamentaux, qui se reproduisent semblables sur les deux faces, leur présence en-dessus des ailes n'entraîne nullement leur existence à la face inférieure où ils peuvent manquer totalement (Pl. I, fig. 8 et 12) ou bien n'exister qu'en partie et sous une autre forme (fig. 10), ou encore être présents sur cette face et faire défaut en-dessus (fig. 11), tous cas venant confirmer une fois de plus l'indépendance individuelle du dessus et du dessous des ailes. A cette même face inférieure on trouve souvent une tache claire de dimension variable entre les nervures 8 et 7 (Pl. 1, fig. 8, 9, 10 et 11), dans laquelle il faut peut-être voir l'amorce, plus persistante qu'en-dessus, de la bande discale maculaire dont nous venons de parler. Il est plus rare de rencontrer des traces claires le long du bord abdominal (fig. 12) et surtout de les voir s'amplifier par une extension extraordinaire des deux derniers points subterminaux blancs, comme on l'observe sur la femelle (fig. 10). Un dessin exceptionnel, et qui jusqu'ici paraît propre à la face supérieure, consiste en un trait clair placé sur la nervure 1b, partant de la base de l'aile, de longueur variable, pouvant être simple (fig. 8) ou constituer l'axe d'une tache diffuse (fig. 11) susceptible de s'étendre dans la cellule (fig. 12). Le mâle ne montre jamais rien de pareil et ce commencement d'éclaircie basale n'est sans doute pas autre chose qu'un degré de plus dans la convergence qui fait ressembler les femelles de *tapaja* à celles de certains *Catagramma*, chez lesquelles précisément la base des ailes postérieures est claire en-dessus. C'est peut-être à quelque chose d'analogue qu'il faut rattacher l'oblitération partielle des points subterminaux blancs des ailes antérieures de la femelle (Pl. 1, fig. 9), les *Catagramma* n'ayant pas de ces points blancs.

On observera qu'à l'exception de ce dernier cas. et malgré leur diversité apparente, compliquée par l'indépendance des faces supérieure et inférieure, les dessins sporadiques n'affectent que les ailes postérieures. Les plus significatifs se localisent en deux régions bien définies : le milieu du disque et la

Source : MNHN, Paris

base du champ abdominal. Leur apparition n'est donc pas désordonnée et nous avons dit plus haut comment il nous paraît logique de les interpréter.

Pour la commodité de l'exposition nous avons désigné jusqu'ici par le mot « claire » la couleur autre que celle du fond et des points subterminaux, mais nous savons que le terme en question s'appliquait, en réalité, à deux tons bien distincts : le rouge et le jaune orange, chacun caractérisant une des formes chromatiques principales de la femelle. A lire ce qu'en a dit BATES dans sa description originale, que les auteurs subséquents n'ont pas modifiée, on devrait croire que chez l'une comme chez l'autre les dessins en question sont de la même couleur à la face inférieure des ailes qu'à la face supérieure : « beneath the same but paler ». Il est loin d'en être ainsi sur les échantillons que nous avons en main et qui présentent, à cet égard, les particularités suivantes :

Aire claire des ailes antérieures rouge carmin dessus et dessous, bande subapicale jaune sur les deux faces (Pl. I, fig. 8 et 9).

Aire claire et bande subapicale des ailes antérieures jaunes sur les deux faces (Pl. I, fig. 10 et 11).

Aire claire et bande subapicale des ailes antérieures rouge carmin en-dessus, jaunes en-dessous (fig. 12).

La bande baso-costale du dessous des ailes postérieures, ordinairement de la même couleur que l'aire claire des antérieures sur la même face (Pl. I, fig. 8. 10 et 11), peut aussi être rouge quand l'aile antérieure est jaune (fig. 12).

Chez un exemplaire l'aire rouge du dessous de l'aile antérieure est réduite par un champ costal jaune, et la bande costale des postérieures est jaune, à peine lavée de rougeâtre tout à la base (fig. 9).

La femelle (figurée pl. I, fig. 10), chez laquelle la bande discale sporadique des ailes postérieures est la plus développée, a cette bande rougeâtre en-dessus et jaune en-dessous, alors que l'aire et la bande subapicale des ailes antérieures et la tache baso-costale du dessous des postérieures sont jaunes sur les deux faces.

On remarquera qu'aucun de nos spécimens n'a tous les dessins rouges sur les deux faces. L'existence d'une telle forme paraît probable, mais BATES ne semble pas l'avoir connue. Parlant de la bande baso-costale des ailes postérieures il la qualifie uniquement de : « orange yellow », tandis que pour les dessins des ailes antérieures il spécifie toujours : « carmine red or orange yellow ».

Un autre détail troublant dans la description est celui par lequel il attribue aux franges une coloration « orange yellow ». Chez tous nos spécimens les franges sont uniformément noires.

Ces constatations établissent que la prédominance du rouge ou du jaune ne vaut que pour l'ensemble et reste soumise, au moins pour les détails secondaires, à une instabilité individuelle étendue. Comme aucune forme réellement intermédiaire aux deux couleurs — rose saumoné par exemple — n'est connue, elles laissent subsister la division en deux séries parallèles des formes d'*Orimba tapaja* femelle, qu'il y a lieu de différencier pour les introduire dans la systématique. Nous en donnons ci-dessous le tableau dicho-

Source : MNHN, Paris

tomique, basé sur la dominante chromatique, après élimination des détails auxquels l'instabilité individuelle ôte toute valeur réelle, mais en y introduisant le seul caractère secondaire représentant un degré évolutif suffisamment accusé.

Formes femelles d'Orimba tapaja *Saund.*

A. Ailes antérieures à aire basale jaune orange et bande subapicale jaune sur les deux faces (pl. I, fig. 10 et 11).
   a. Pas de bande discale sur le dessus des ailes postérieures (fig. 11) .. .. f. **tapaja-tapaja** Saund.
   b. Une bande discale sur le dessus des ailes postérieures (fig. 10) .. .. f. **atavus** nova

B. Ailes antérieures à aire basale rouge carminé (pl. I, fig. 8, 9, 12).
   a. Aire basale rouge carminé sur les deux faces, bande subapicale jaune sur les deux faces ..... f. **Batesi** nova (fig. 8, 9)
   b. Aire basale et bande subapicale rouge carminé en-dessus, jaunes en-dessous (fig. 12) ..... f. **heteropyga** nova

Types et origine des formes ci-dessus :

tapaja SAUNDERS. En l'absence de désignation par BATES, et STAUDINGER (*l.c.*) ayant le premier figuré, sous le nom spécifique la forme jaune, c'est à celle-ci que nous conserverons le nom de f. *tapaja* (pl. I, fig. 11). Cette décision trouve une justification complémentaire dans le fait que la forme en question est bien une de celles qu'a décrites BATES. L' « allotype » doit donc être choisi parmi les spécimens de « Tapajoz et Ega » qui ont servi à cet auteur et font partie des collections du British Museum.

Neallotype. — 1 : Florencio, Rio Purrus (fig. 11), (coll. Fournier). 2 : Potaro, Guyane anglaise, 1908 (coll. E. Boullet Muséum de Paris).

atavus nova LE CERF, holotype (Pl. I, fig. 10). Santarem, 12-III-1925 (ex coll. LARSEN).

Batesi nova LE CERF, holotype (Pl. I, 8 et 9). Santarem, 12-III-1925 (ex coll. LARSEN). Paratype : Santarem.

heteropyga nova LE CERF, holotype (Pl. I, fig. 12). Téffé, Rio Solimões, I-1925.

Ces trois derniers types dans la coll. FOURNIER DE HORRACK.

***

Source · MNHN, Paris

De cette étude, limitée à un trop petit nombre d'individus, on peut cependant tirer quelques conclusions. Elle apporte la preuve que la femelle d'*Orimba tapaja* SAUNDERS n'est pas seulement affectée de dimorphisme sexuel et de mimétisme, mais aussi d'un polymorphisme individuel bien plus étendu qu'on le croyait jusqu'ici, au moins à en juger par ce qu'en ont dit les auteurs qui ont traité de l'espèce. C'est un point sur lequel nous voudrions attirer l'attention, car nous considérons l'instabilité individuelle de cette femelle comme une conséquence de l'imperfection de son mimétisme. L'observation de cas nombreux nous a en effet montré que, chez les formes dans lesquelles l'imitation du modèle n'atteint pas un degré de ressemblance suffisamment approché, les caractères qui n'ont pas d'homologues chez l'espèce mimée deviennent flottants, multipliant ainsi les variations individuelles. Au contraire, la stabilité devient la règle chez les formes dans lesquelles l'évolution mimétique, arrivée à son terme, se traduit par une ressemblance exacte.

Chez *tapaja* l'évolution des deux processus habituels : graphique et chromatique, est inégale. La ressemblance chromatique est acquise pour les caractères principaux, assurant la convergence effective du modèle et du mime. Elle suit, avec une approximation suffisante, les deux mutations de ses modèles, qui sont des femelles de *Catagramma* jaunes ou rouges.

La ressemblance graphique, bien que réelle déjà, est en retard sur la précédente, ce qui s'accorde avec les faits connus, l'homochromie précédant la modification du dessin. Ce retard se traduit, dans notre cas, par la persistance sans altération de dessins qu'on pourrait dire « résistants », tels que les points blancs subterminaux, qui manquent toujours aux modèles, et de dessins évanescents. C'est le cas de la tache noire allongée sur la nervure 1b, aux ailes antérieures, et surtout de la bande discale des ailes postérieures. Complètement absente chez certains individus, vestigiale chez d'autres, rarement assez nette, mais alors fragmentée, elle accuse dans tous les cas une régression évidente.

L'apparition d'une aire claire basale en-dessus des ailes postérieures améliorant la ressemblance avec les modèles qui en sont toujours pourvus, ne se rencontre qu'exceptionnellement et simplement à l'état d'ébauche, indication probable d'une acquisition récente.

En résumé la femelle d'*Orimba tapaja* constitue un exemple intéressant de mimétisme en cours d'évolution, la disparité avec le mâle étant réalisée alors que l'imitation du modèle laisse encore à désirer.

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris

INDEX DES NOMS DE GENRES ET D'ESPECES

L'astérisque désigne les espèces ou les formes nouvelles.

Acis (Helicopis), p. 163, pl. III, fig. 8 et 9.
*adelpha (Emesis), p. 190, pl. IV, fig. 9 ; p. 195, fig. 11.
*adelpha vicaria (Emesis), p. 192.
aethiops (Euselesia leucorrhoa), p. 147, pl. I, fig. 13.
albata (Barbicornis Mona), p. 172, pl. III, fig. 4.
*albovata candida (Ematurgina), p. 195, pl. II, fig. 19.
albulus (Stalachtis funereus), p. 203, pl. III, fig. 12.
alburna (Euselasia), p. 149, pl. III, fig. 2.
Alesa, p. 167.
amanita (Aricoris Heliodora), p. 204, pl. IV, fig. 13.
amblypodia (Euselasia), p. 151, pl. III, fig. 15.
Ancyluris, p. 173 et 178.
Antheros, p. 188.
apheliotes (Euselasia Euryone), p. 147, pl. I, fig. 14.
Argyrogrammana, p. 187.
Aricoris, p. 203.
*atavus (Orimba tapaja), p. 208.
atrius (Emesis), p. 195.
aurinia gauchoana (Hamearis), p. 196, pl. IV, fig. 22 et 23.

Barbicornis, p. 172.
*batesi (Orimba tapaja), p. 208.
bellis (Euselasia Zena), p. 156, fig. 3.
belphegor (Nirodia), p. 176, pl. III, fig. 13 ; p. 178, fig. 9.
bipunctus (Antheros), p. 188, pl. II, fig. 18.

*caesarion (Argyrogrammana), p. 187, pl. III, fig. 16.
calligramma (Charis Theodora), p. 189, pl. IV, fig. 19.
Calliona, p. 199.
calliops (Mesosemia phelina), p. 164, pl. III, fig. 5.
Calydna, p. 190.
candida (Ematurgina albovata), p. 195, pl. II, fig. 19.
Charis, p. 189.
*chelonis (Charis), p. 190, pl. IV, fig. 1 et 2.
chelonis virido (Charis), p. 190, pl. III, fig. 11.
cinericia (Hamearis), p. 196, pl. IV, fig. 20 et 21.
clearista (Nymphidium), p. 199, pl. I, fig. 7.
coccinea (Euselasia Zena), p. 156, fig. 6, p. 161, fig. 7.
coccinella (Euselasia Zena), p. 156 et 160.
Comphotis, p. 184.
conspicua (Euselasia Zena), p. 162.
coria sulphurea (Helicopis), p. 163, pl. II, fig. 8.

Source : MNHN, Paris

cruentata (Aricoris), p. 203, pl. IV, fig. 10.
cruentata Heliodora (Aricoris), p. 203, pl. IV, fig. 12.
*cruentata succina (Aricoris), p. 203, pl. IV, fig. 11.
Cyrenia, p. 175.

*delicia (Comphotis), p. 184, pl. I, fig. 16.
*dione (Euselasia), p. 147, pl. II, fig. I.
Dysmathia, p. 201.

Echenais, p. 197.
elinas (metacharis mclusina), p. 197, pl. IV, fig. 6.
Ematurgina, p. 195.
Emesis, p. 190.
erotylus (Metacharis), p. 197, pl. IV, fig. 7 et 8.
Esthemopsis, p. 183.
euoras (Euselasia), p. 144, pl. I, fig. 1.
Eurybia, p. 163.
*euryone apheliotes (Euselasia), p. 147, pl. I, fig. 14.
Euselasia, p. 144.

felicis (Echenais pulcherrima), p. 197, pl. I, fig. 5.
fenestrella (Thisbe), p. 201.
*fournierae (Alesa), p. 169, pl. II, fig. 15.
fournierae (Euselasia), p. 147, pl. I, fig. 15.
*lunereus alhulus (Stalachtis), p. 203, pl. III, fig. 12.

gauchoana (Hamearis Aurinia), p. 196, pl. IV, fig. 22 et 23.
*gelisae (Ancyluris), p. 173, pl. III, fig. 7 et 20.
*gelisae (Euselasia), p. 148, pl. II, fig. 14.
*gentilis (Antheros), p. 188, pl. II, fig. 6.
*grosnyi (Dymathia), p. 202, pl. II, fig. 7.

Hamearis, p. 196.
heliconides (Pheles), p. 171, pl. IV, fig. 15.
heliconides rufotincta (Pheles), p. 172, pl. I, fig. 19.
Helicopis, p. 163.
*heliodora amanita (Aricoris), p. 204, pl. IV, fig. 13.
heliodora (Aricoris cruenta), p. 203, pl. IV, fig. 12.
heterochroa (Emesis), p. 193, fig. 10.
*heteropyga (Orimba tapaja), p. 208.
hypocala (Euselasia Psammathe), p. 144, pl. I, fig. 2.

ictina (Euselasia Zena), p. 157.
*inornata (Themone), p. 170, pl. II, fig. 3 et 16.

*juno (Dysmathia), p. 201, pl. II, fig. 20.

lais (Ancyluris), p. 173, pl. II, fig. 11.
*lateritia radiata (Pachytone), p. 186, pl. I, fig. 4.

Source : MNHN, Paris

latifasciata silaceana (Eurybia), p. 163, pl. III, fig. 10.
lesoudierae Poleti (Helicopis), p. 163.
*leucorrhoa aethiops (Euselasia), p. 147, pl. I, fig. 13.
libanocra (Euselasia Zena), p. 158.
lilacina (Xynias), p. 184, pl. III, fig. 3.
lineata (Euselasia pellos), p. 149, pl. III, fig. 1.
lusca (Calydna), p. 190, pl. IV, fig. 4 ; pl. I, fig. 6.
*lya (Zelotaea), p. 183, pl. II, fig. 5.

marginata (Barbicornis Mona), p. 172, pl. III, fig. 17.
*martia Themis (Cyrenia), p. 175, pl. II, fig. 12.
*mayi (Mesosemia), p. 165, pl. II, fig. 2.
meconites (Euselasia Zena), p. 158.
melusina (Metacharis), p. 197, pl. IV, fig. 5.
melusina Elinas (Metacharis), p. 197, pl. IV, fig. 6.
Mesosemia, p. 164.
Metacharis, p. 197.
mira (Euselasia Zena), p. 159.
mona albata (Barbicornis), p. 172, pl. III, fig. 4.
mona marginata (Barbicornis), p. 172, pl. III, fig. 17.
mona Moneta (Barbicornis), p. 172, pl. II, fig. 4 et 17.
mona perfectissima (Barbicornis), p. 172, pl. II, fig. 4 et 17.
moneta (Barbicornis mona), p. 172, pl. II, fig. 4 et 17.

neagra (Alesa), p. 144, fig. 2 ; p. 167, pl. II, fig. 9.
Necyria, p. 181.
*nemesis (Symmachia), p. 186, pl. IV, fig. 16.
Nirodia, p. 176.
Nymphidium, p. 199.

Orimba, p. 204.
*orion (Euselasia), p. 149, pl. III, fig. 14.

Pachytone, p. 186.
*pellos lineata (Euselasia), p. 149, pl. III, fig.1.
perfectissima (Barhicornis mona), p. 172, pl. II, fig. 4 et 17.
phaedra (Comphotis), p. 185, pl. IV, fig. 18.
Pheles, p. 171.
*phelina Calliops (Mesosemia), p. 164, pl. III, fig. 5.
*phelina simulans (Mesosemia), p. 165.
Poleti (Helicopis Acis), p. 163.
poliotactis (Esthemopsis), p. 183, pl. III, fig. 19.
*prema sapphirina (Alesa), p. 167, pl. II, fig. 10.
*psammathe hypocala (Euselasia), p. 144, pl. I, fig. 2 ; p. 145, fig. 1.
pulcherrima (Xenandra), p. 195, pl. III, fig. 6.
*pulcherrima felicis (Echenais), p. 197, pl. I, fig. 5.

Source : MNHN, Paris

pulchra (Symmachia tricolor), p. 187, pl. I, fig. 17.
pyritos (Charis), p. 189, pl. IV, fig. 3.

radiata (Pachytone lateritia), p. 186, pl. I, fig. 4.
Riodinidae, p. 135.

sapphirina (Alesa prema), p. 167, pl. II, fig. 10.
*siaka-Latona separata (Calliona), p. 199, pl. I, fig. 18.
separata Calliona siaka), p. 199, pl. I, fig. 18.
silaceana (Eurybia latifasciata), p. 163.
simulans (Mesosemia phelina), p. 165.
Stalachtis, p. 203.
succina (Aricoris cruentata), p. 203, pl. IV, fig. 11.
sulphurea (Helicopis Coria), p. 163, pl. II, fig. 8.
Symmachia, p. 186.

tapaja (Orimba), p. 204, pl. I, fig. 8 à 12 ; p. 208.
tapaja tapaja (Orimba), p. 208.
telephae (Alesa), p. 167, pl. IV, fig. 14 ; p. 168, fig. 8.
themis (Cyrenia Martia), p. 175, pl. II, fig. 12.
Themone, p. 170.
*theodora calligramma (Charis), p. 189, pl. IV, fig. 19.
Thisbe, p. 201.
tigrina virgatula (Symmachia), p. 187.
*tricolor pulchra (Symmachia), p. 187, pl. I, fig. 17.

vicaria (Emesis Adelpha), p. 192.
violacea (Euselasia), p. 147, pl. I, fig. 3.
virgatula (Symmachia tigrina), p. 187, pl. III, fig. 17.
virido (Charis Chelonis), p. 190, pl. III, fig. 11.

whyteliana (Necyria), p. 181.

Xenandra, p. 185.
Xynias, p. 184.

zelotaea, p. 183.
zena (Euselasia), p. 151.
zena bellis (Euselasia), p. 156, fig. 3.
zena coccinea (Euselasia), p. 156, fig. 6 ; p. 161, fig. 7.
zena coccinella (Euselasia), p. 156, fig. 5 ; p. 160.
*zena conspicua (Euselasia), p. 162.
*zena ictina (Euselasia), p. 157.
*zena libanochra (Euselasia), p. 158.
*zena meconites (Euselasia), p. 158.
zena mira (Euselasia), p. 159.
zena (Euselasia zena), p. 154 ; p. 156, fig. 4.

Source : MNHN, Paris

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche V

Alesa Telephae-negra Roeber
Appareil génital, face et profil, du paratype mâle
Uypiranga (Coll. Fournier)
(Dessins de F. Le Cerf)

Planche VI

Cyrenia Martia Westwood
Appareil génital, face et profil, de la forme typique
Haut-Amazone
(Dessins de F. Le Cerf)

Planche VII

Cyrenia Martia Westwood
Appareil génital comme Planche VI
(Dessins de F. Le Cerf)

Planche VIII

Nirodia Belphegor Westwood
Appareil génital, face et profil, de la forme typique
Brésil
Voir explication dans le texte page 179

Planche IX

Nirodia Belphegor Westwood
Au milieu, appareil génital, vu de face
En haut, à droite : extrémité du tarse antérieur mâle (v. p. 181)
En bas, à droite : appareil sensoriel du palpe mâle (v. p. 181, § 1)
Emesis atrius Staudinger
Schéma de l'appareil génital. Comparer avec la fig. 11, p. 195
(Dessins de F. Le Cerf)

Planche X

Emesis heterochroa Hopffer
Schéma de l'appareil génital. Comparer avec la fig. 10, p. 193
(Dessins de F. Le Cerf)

Source : MNHN, Paris

TABLE DES MATIERES

Préface 135

Introduction 137

Notice historique sur la collection Aimée Fournier de Horrack . . 139

Description des espèces 144
Genre Euselasia Hbnr 144
Genre Helicopis F 163
Genre Eurybia Hbnr 163
Genre Mesosemia Hbnr 164
Genre Alesa Dbd 167
Genre Themone Wstw 170
Genre Pheles Bsdv 171
Genre Barbicornis Gd 172
Genre Ancyluris Hbnr 173
Genre Cyrenia Wstw 175
Genre Nirodia Wstw 176
Genre Necyria Wstw 181
Genre Zelotaea Bates 183
Genre Esthemopsis Fld 183
Genre Xynias Hwts 184
Genre Comphotis Stch 184
Genre Pachytone Bates 186
Genre Symmachia Hbnr 186
Genre Argyrogrammana Strd 187
Genre Antheros Hbnr 188
Genre Charis Hbnr 189
Genre Calydna Dbd 190
Genre Emesis F 190
Genre Xenandra Fld 195
Genre Ematurgina Rbr 195
Genre Hamearis Hbnr 196
Genre Metacharis Btlr 197
Genre Echenais Hbnr 197
Genre Calliona Bates 199
Genre Nymphidium F 199
Genre Thisbe Hbnr 201
Genre Dysmathia Bates 201
Genre Stalachtis Hbnr 203
Genre Aricoris Bsdvl 203
Genre Orimba Bsdvl 204

Index des noms de genres et d'espèces 210

Explication des planches 214

Source : MNHN, Paris

Achevé d'imprimer le 19 Mai 1958

Le Directeur-Gérant :

Prof. Eugène SÉGUY

PIERRE ANDRÉ, Impr., 244, boulevard Raspail, Paris
Dépôt légal : 2e trimestre 1958

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

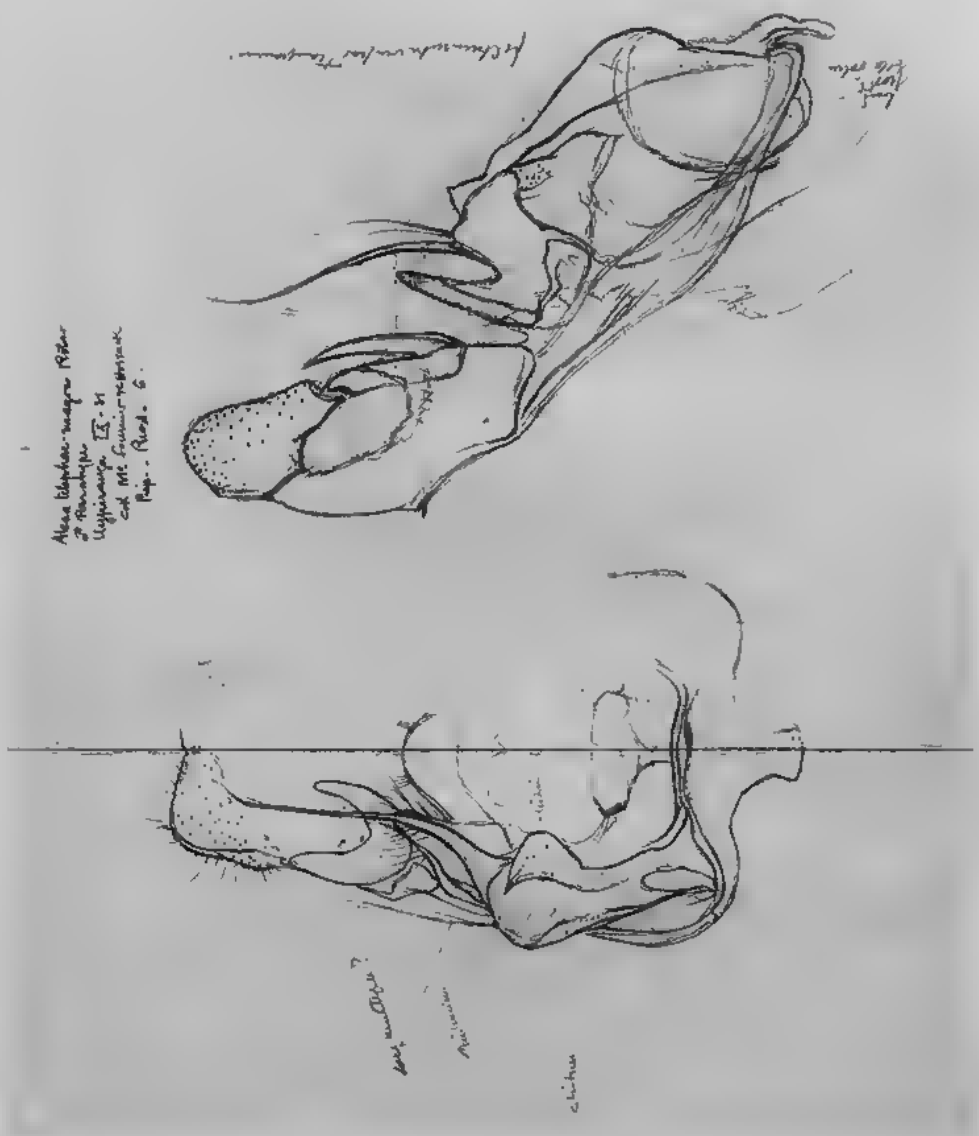

A. Barry, imp.

F. Le Cerf del.

ALESA TELEPHAE-NEAGRA ROBER

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Source MNHN, Paris

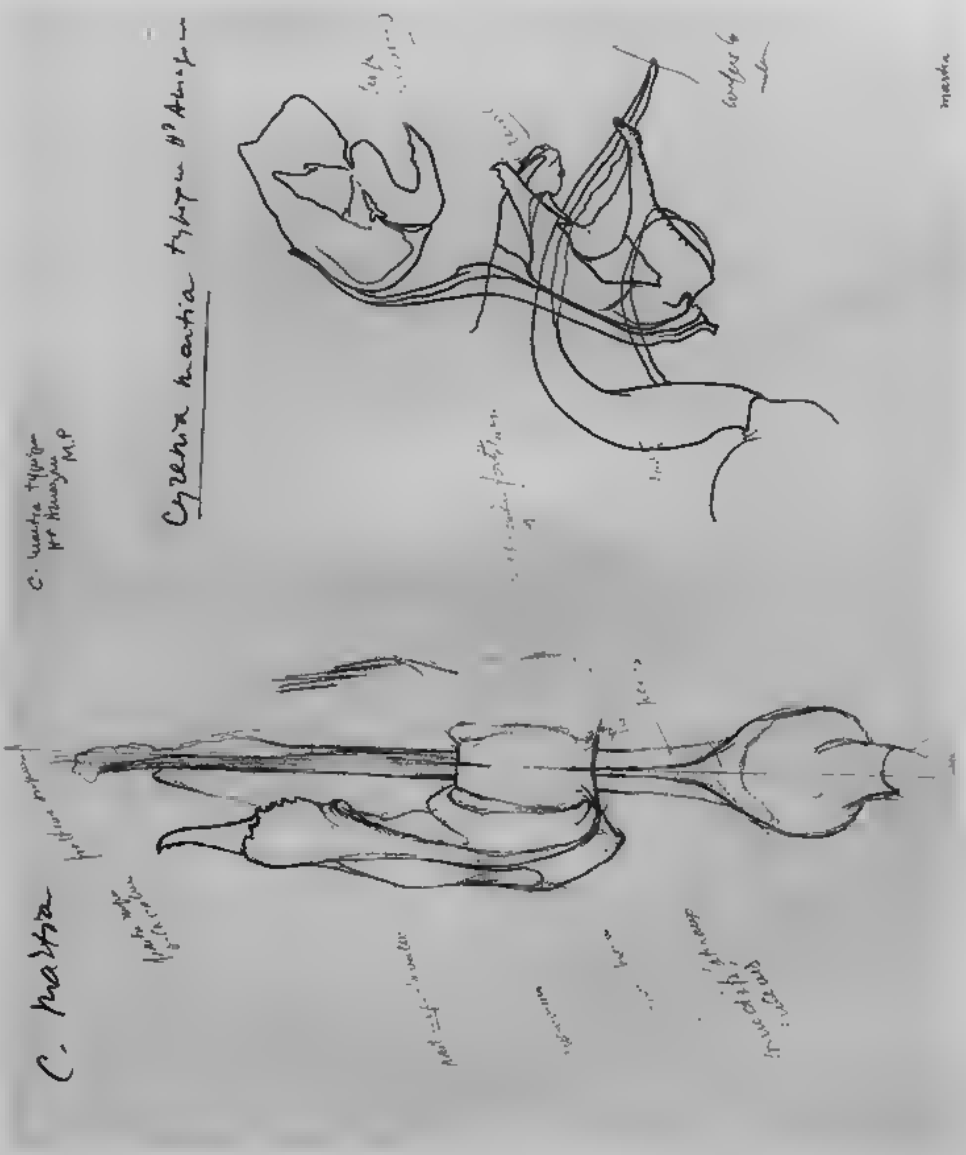

A. Barry, imp.

F. Le Cerf del.

BIBL DU MUSEUM D'HIST. NAT.

CYRENIA MARTIA WESTWOOD

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

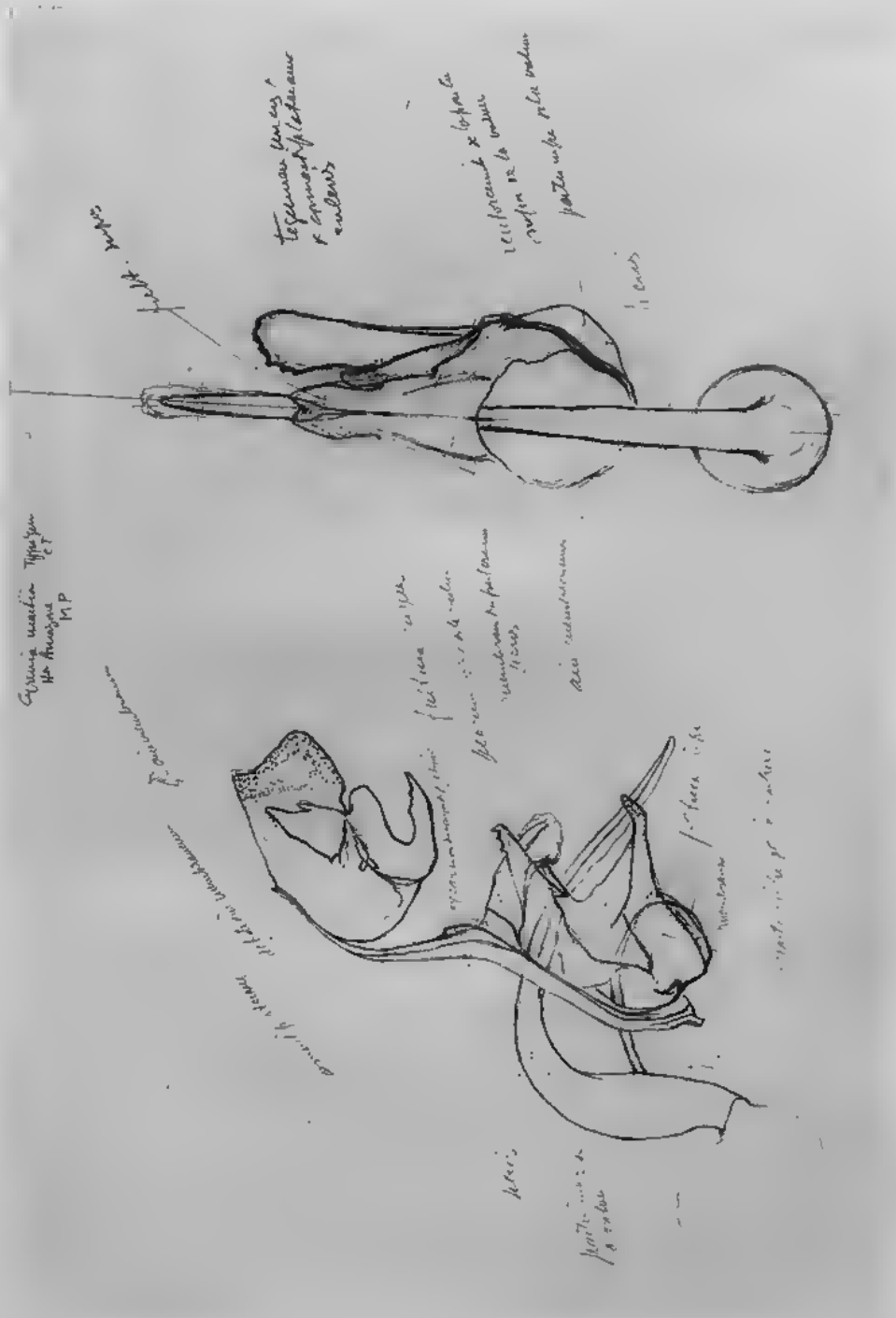

A. Barry, imp.

F. Le Cerf del.

CYRENIA MARTIA WESTWOOD

Source : MNHN, Paris

Source MNHN, Paris

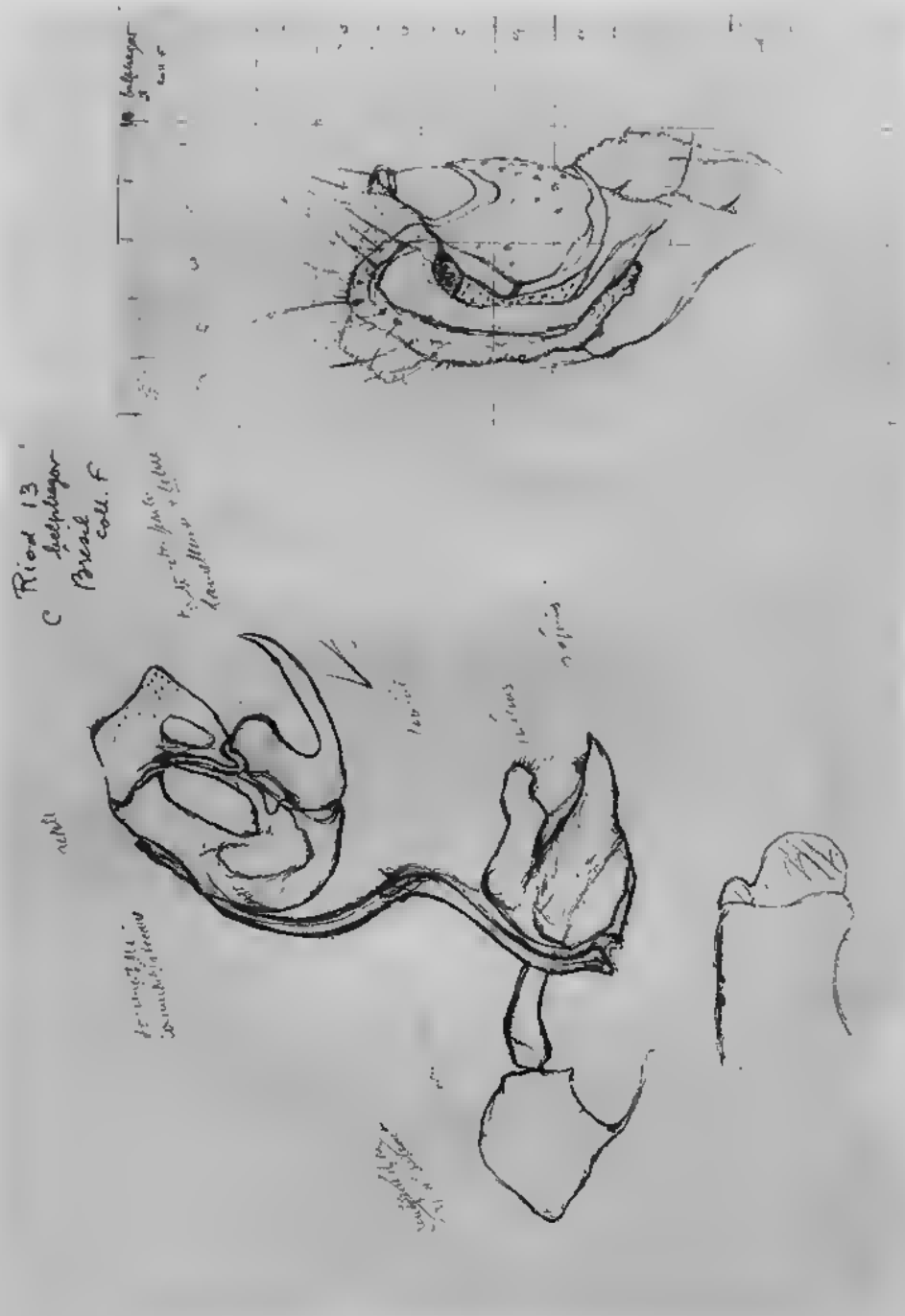

A. Barry, imp.

F. Le Cerf del.

NIRODIA BELPHEGOR WESTWOOD

Source : MNHN, Paris

Emesis atrius Stdgr.

N. Belphegor ♂

Emesis atrius Stdgr.

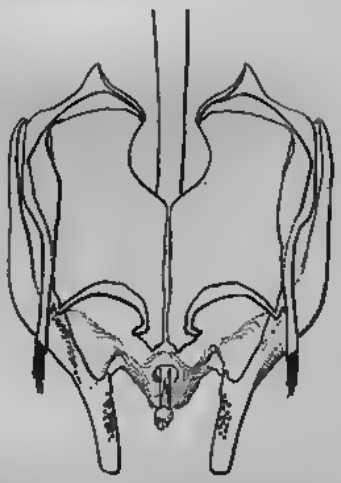

N. Belphegor ♂

N. Belphegor ♂

A. Barry, imp.

F. Le Cerf del.

NIRODIA BELPHEGOR WESTWOOD

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

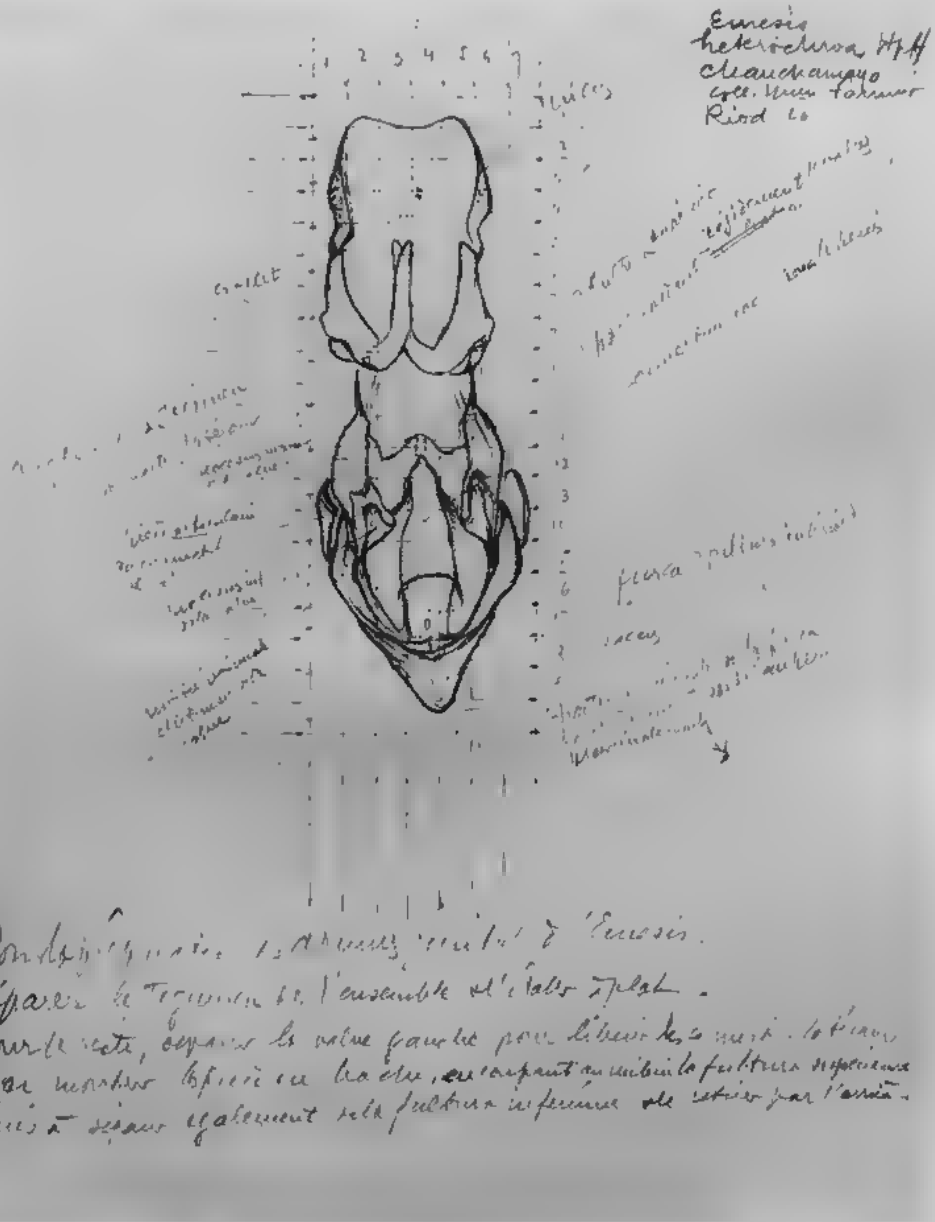

A. Barry, imp.

F. Le Cerf del.

EMESIS HETEROCHROA HPFF.

BIBL. DU MUS. N. D'HIST. NAT. R. 50

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Les Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle paraissent sans périodicité fixe. Chaque volume est formé d'un nombre variable de fascicules, publiés isolément et ne contenant qu'un seul mémoire.

Les auteurs reçoivent 50 tirages à part de leurs travaux, brochés et sous couverture. Ils s'engagent à ne pas les mettre dans le commerce.

Les demandes de fascicules et leur montant doivent être adressés à la Bibliothèque centrale du Muséum national d'Histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris (5e).

Compte chèque postal : PARIS 9062-62.

ÉDITIONS DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris

Archives du Muséum national d'Histoire naturelle (commencées en 1802 comme *Annales du Muséum national d'Histoire naturelle*). Un volume in-4° par an.

Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle (commencé en 1895). Un volume in-8° par an.

Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle, nouvelle série (commencée en 1936). In-8°, sans périodicité fixe.

Publications du Muséum national d'Histoire naturelle (sans périodicité fixe). Paraît par fascicules in-8°.

Revue française d'Entomologie (Directeur : Dr R. Jeannel, laboratoire d'Entomologie). Paraît depuis 1934, in-8°.

Notulae systematicae (Directeur : M. H. Humbert, laboratoire de Phanérogamie). Paraît depuis 1909 ; in-8°, sans périodicité fixe.

Index seminum Musei parisiensis (Laboratoire de Culture). Paraît depuis 1822 Echange.

Journal d'Agriculture tropicale et de Botanique appliquée, anciennement *Revue de Botanique appliquée et d'Agriculture Coloniale* (Secrétaires : MM. J.-F. Leroy et J. Carayon). Paraît depuis 1954.

Revue Algologique (Directeur : M. R. Lami, laboratoire de Cryptogamie). Paraît depuis 1924, in-8°.

Revue Bryologique et Lichénologique (Directeur : Mme Allorge, laboratoire de Cryptogamie). Paraît depuis 1874 ; in-8°.

Revue de Mycologie, anciennement *Annales de Cryptogamie exotique* (Directeur : M. R. Heim). Paraît depuis 1928 ; in-8°.

Mammalia (Directeur : M. E. Bourdelle, laboratoire de Mammalogie). Paraît depuis 1936 ; in-8°.

Bulletin du Laboratoire maritime du Muséum national d'Histoire naturelle, à Dinard (Directeur : M. R. Heim, laboratoire maritime de Dinard). Paraît depuis 1928 ; in-8°.

Travaux du Laboratoire de « La Jaysnia » (Directeur : M. H. Humbert, laboratoire de Phanérogamie). Paraît par fascicule in-8°.

Source MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Source · MNHN, Paris